

Lortie décrit le rapt et la détention Laporte dans ses moindres détails

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT. DES SUICIDES, DES
BLESSES, DES MALADES,
LYON, QUÉBEC, MONTREAL 189.

1220

BIOTI
MONTREAL
15/11/70

PÉRIODIQUES

Par BERNARD RACINE
MONTREAL (PC) — Un ado-
lescent de 19 ans, recherché de-
puis deux semaines par la po-
lice, a raconté samedi à l'en-
quête du coroner comment, en
compagnie de trois autres hom-
mes, il avait enlevé le ministre
du Travail Pierre Laporte, le
10 octobre dernier. Mais le jeune
homme a affirmé qu'il n'était
plus avec ses compagnons au
moment où le ministre a été
assassiné.

à 2 h 30 jeudi prochain. Les
trois principaux témoins enten-
dus à l'enquête présidée par le
juge Jacques Trahan ont été
Bernard Lortie, Mme Rose Rose
et le Dr Jean-Paul Valcourt,
médecin légiste.

Lortie a aussi raconté com-
ment le ministre avait tenté de
s'échapper de la maison de St-
Hubert où il était détenu par
les frères Paul et Jacques Rose
et Francis Simard.

Lortie avait été arrêté ven-
dredi soir vers 8 h 30 dans un
logement du Chemin de l'Inter-
Reine Marie, à Montréal, où il
vivait en compagnie de deux
jeunes filles et d'un homme. Il

a déposé à l'enquête vers la fin
de l'avant-midi.

Durant l'après-midi, Mme
Rose Rose a raconté qu'au mo-
ment de l'enlèvement du haut
commissaire britannique James
Cross, elle était en voyage aux
Etats-Unis avec ses fils Paul et
Jacques et Francis Simard et
que ceux-ci avaient décidé de
rentrer précipitamment au Qué-
bec en entendant la nouvelle.

A l'ouverture de l'enquête, le
juge Trahan a averti les journal-
istes de ne pas tenter d'inter-
préter les témoignages et de se
contenter de rapporter les faits,
"Il faudra attendre la fin de

l'enquête pour être en mesure de
se prononcer", a-t-il dit.

Me Jacques Ducros, procureur
de la Couronne, a demandé que
la séance ne commence pas
avant l'arrivée du syndic du
Barreau, Me Conrad Béliveau,
chargé de voir à la protection
des droits des témoins.

Le médecin légiste qui a pra-
tiqué l'autopsie, le Dr Jean-Paul
Valcourt a affirmé dans son té-
moignage que la mort avait été
causée par strangulation et
qu'une chaînette scapulaire que
le ministre portait au cou avait
servi de lien pour l'étrangler.

Le médecin croit que la mort
remontait au maximum à 15
heures avant l'autopsie et au mi-
nimum de 4 à 6 heures.

Il a relevé une blessure su-
perficielle à la poitrine droite
du corps et d'autres plus sérieu-
ses au poignet gauche et au pou-
ce de la main droite. Ces deux
dernières avaient été pansées
avec des lambeaux de draps et
de serviettes. Les organes géni-
taux ne portaient aucune évi-
dence traumatique.

D'après le Dr Valcourt, les
blessures à la poitrine et aux
mains avaient été causées au
moins deux heures et peut-être
plus, avant la mort.

Lortie
Bernard Lortie, 19 ans, a té-
moigné ensuite au procureur
qui lui demandait sa profession,
il a répondu: "Dites étudiant."
Il a refusé les services d'un
avocat et la protection de la
cour que lui offrait le juge, mé-
me après que celui-ci eut expli-
qué que la protection de la cour
signifiait que son témoignage ne
pourrait être utilisé contre lui
dans un procès.

Blême et visiblement fatigué,
il a révélé qu'après avoir signé
une déclaration le matin même,
il avait, en compagnie du capi-
taine Raymond Bellemare et du
sergent Ste-Marie, parcouru en
auto le trajet suivi par les kid-
nappers lors de l'enlèvement de
M. Laporte. Il a aussi visité
avec eux la maison où le mi-
nistre a été détenu durant une
semaine.

Il a identifié les photos de
Jacques Rose, Francis Simard et
de Paul Rose, et a révélé qu'il
avait connu ce dernier à la Ma-
ison du Pêcheur, de Gaspé, en
1969. Il a déclaré qu'il faisait
sa déclaration volontairement et
il a ensuite présenté une syn-
thèse de sa déclaration.

Il a déclaré que lui, Simard
et les deux frères Rose avaient
"pensé longtemps à enlever
quelqu'un" et qu'après l'enlève-
ment de M. Cross, ils s'étaient
rencontrés pour discuter de la
question. "Cross ne faisait pas
assez bouger les autorités en
place", a-t-il dit.

Le jour de l'enlèvement, après
avoir discuté avec Jean-Luc Aré-
ne, Clément Roy, Pierre-Marc
Beauchamp, Normand Turgeon,
Lise Balcer et un individu nom-

me L'Indien, il s'est rendu à la
maison de la rue Armstrong, à
St-Hubert, en compagnie des
frères Rose et de Simard.

Ils ont fait le trajet dans une
auto Chevrolet 1967, de couleur
bleue et portant des plaques
d'immatriculation 9J2420. Cette
auto était enregistrée au nom de
Paul Fournier, un nom fictif de
Paul Rose, Jacques conduisait
l'auto qui a amené le groupe au
no. 2630 de la rue Armstrong.
En passant, "nous avons spotted
à la maison de Laporte," a dit
Lortie. Au cours de l'après-midi,
un des membres du groupe est
retourné passer en auto devant
la maison de M. Laporte. Ils ont
regardé à la télévision le mi-
nistre de la Justice M. Choquette
lire sa déclaration. Immédiate-
ment après, ils sont allés enle-
ver M. Laporte.

Jacques conduisait l'auto, Lor-
tie était assis en avant près de
lui, tandis que Simard prenait
place à gauche à l'arrière et
que Paul était assis à droite.
Chemin faisant, ils sont arrêtés
à un restaurant sur la route 9
pour téléphoner chez M. La-
porte. Mme Laporte aurait ré-
pondu à Jacques que son mari
était sorti pour quelques minu-
tes.

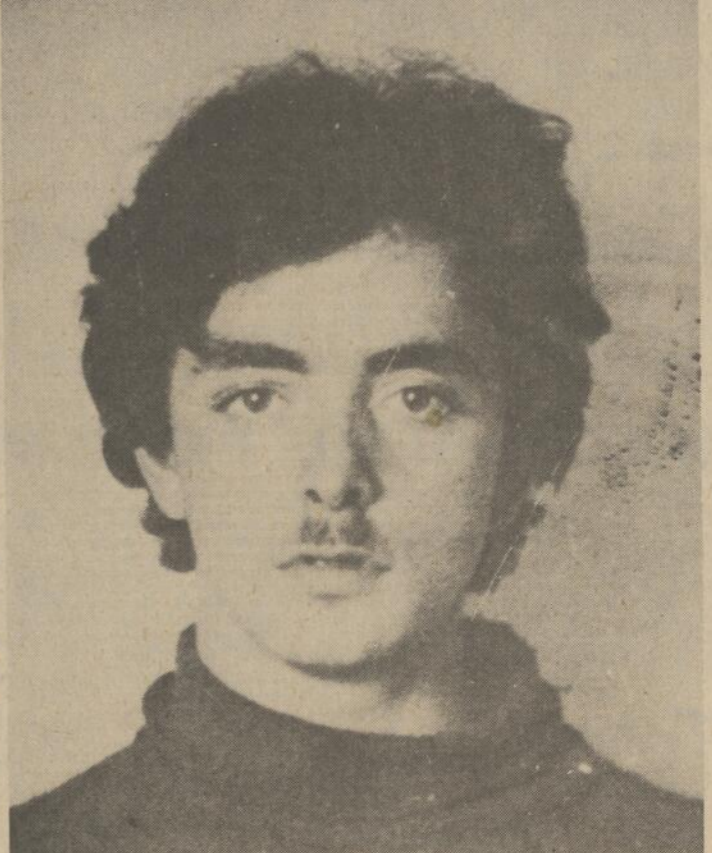
Le groupe s'est rendu chez M.
Laporte et a vu le ministre en
train de jouer à la balle devant
la maison. Paul Rose et Lortie,
armés chacun d'une mitraillette
M-1 sont sortis de l'auto, ont
"attrapé le ministre par le
bras, l'ont attiré vers l'auto et
l'ont poussé dedans".

M. Laporte a été couché par
terre derrière le siège avant et
recouvert de deux imperméa-
bles. L'auto est revenue rue
Armstrong par le Boulevard Ta-
chereau. A un passage à niveau,
elle a croisé une auto-patrouille
de la police.

Armes
Lortie a raconté que, outre les
deux mitraillettes, le groupe
avait un fusil de calibre 12 sous
le siège avant. Les mitraillettes
étaient chargées et le groupe
avait de plus dans l'auto deux
chargeurs de 30 balles chacun,
5 ou 6 chargeurs de réserves et
deux chargeurs de 15 balles dont
un était vide.

Lors de l'enlèvement, Jacques
portait une perruque grise, Paul
une perruque blonde et Simard,
une perruque grise et une fausse
moustache. Lortie portait une
casquette de l'armée avec une
toile en arrière. La casquette
était portée de façon que la toile,
dans laquelle il avait pratiqué
deux trous pour les yeux, lui
recouvrait le visage.

L'auto est entrée dans le ga-
rage dont la porte a été fermée
par Lortie. On a bandé les yeux
à M. Laporte qui a été amené
dans la maison par l'ouverture
pratiquée dans le mur du ga-
rage. Le ministre a été couché
sur un lit dans une chambre



Bernard Lortie

manche matin, M. Laporte a dé-
jeuné d'un sandwich au jambon
et d'une tasse de thé. Le midi,
il ne restait plus que du pain
et du beurre, a dit Lortie. M.
Laporte demandait souvent du
thé et ne semblait pas aimer le
café qui lui était servi.

On enlevait le bandeau des
yeux de M. Laporte au moment
de le faire manger et de temps
en temps on lui faisait prendre
une marche dans la maison. M.
Laporte, qui a \$60 sur lui, offre
aux ravisseurs de payer des
barbecues à tout le monde.

Les ravisseurs s'affairaient à ré-
digérer des communiqués qui sont
tapés sur l'une des deux machi-
nes à écrire qui se trouvent
dans la maison, Simard ou Pau-
l ont les porter et se rendent au
Métro de Longueuil en taxi, Paul
est parti mercredi et n'est pas
revenu parce qu'il avait été suivi
par deux types.

Mercredi, la police effectue
une descente près de la maison.
"M. Laporte commence à être
nerveux et nous aussi," dit Lor-
tie.

de lire, sur le Chemin de la
Reine-Marie, dans un logement
occupé par Colette Therrien, Ri-
chard Therrien et Francis Bé-
lisle. "Je leur ai raconté l'en-
lèvement," a-t-il dit.

FLQ
Lortie a affirmé être un mem-
bre du FLQ et il a dit qu'à sa
connaissance, les frères Rose et
Simard étaient aussi des mem-
bres du FLQ, et qu'ils formaient
la cellule Chénier dont le but
était d'appuyer la cellule Libé-
ration, chargée de faire libérer
les "prisonniers politiques".

Lortie a affirmé n'avoir ja-
mais rencontré Marc Carbon-
neau et ne jamais lui avoir
parlé au téléphone. Mais il a
admis en avoir entendu parler.

Lortie a affirmé ne rien sa-
voir de ce qui s'est passé sur la
rue Armstrong après son départ
vendredi soir. Il a ajouté qu'il
avait environ deux ans que
les membres du groupe discu-
taient de la possibilité d'enlever
quelqu'un.

La Voix de l'Est

VOL. 36 — No 124 LUNDI 9 NOVEMBRE 1970 DIX CENTS

La carte d'identité deviendra obligatoire

QUEBEC (PC) — Le ministre
de la Justice, M. Jérôme Cho-
quette, a révélé samedi que son
ministère est à mettre au point
un projet de loi destiné à im-
poser la carte d'identité à tous les
citoyens de la province.

S'adressant à un colloque des
procureurs de la Couronne du
Québec, M. Choquette a déclaré
que la crise actuelle au Québec
l'avait davantage persuadé de la
nécessité de ce moyen nouveau
pour offrir à la police pour main-
tenir l'ordre public et "assurer les
libertés et les droits des ci-
toyens respectueux des lois".

"Il ne s'agit pas d'instaurer
l'Etat policier," a-t-il insisté.

Le ministre a noté qu'une fois
que ce projet de loi lui aura
été soumis, "en temps et lieu",
il le soumettra à son tour au
Conseil des ministres pour qu'il
prenne une décision sur le projet.

Nécessité
"Durant la crise que nous tra-
versons, il est apparu claire-
ment, a-t-il poursuivi que la po-
lice n'est pas suffisamment ren-
seignée sur la présence de cer-
tains individus dans divers quar-
tiers, surtout dans les villes,
c'est-à-dire que la police n'a pas
les renseignements voulus pour
contrôler convenablement la si-
tuation" qui lui est dévolue.

"Et une loi de la carte d'iden-
tité obligatoire, à mon sens,
constitue un équipement mini-
mum dont un Etat moderne a
besoin pour faire face aux divers
éléments de la criminalité, que

ce soit le terrorisme ou le crime
organisé," a ajouté le ministre.

En réponse à des questions de
journalistes, après sa causerie,
M. Choquette a précisé que
cette carte d'identité obligatoire
pourrait comporter le nom et
l'adresse de son détenteur, "pos-
siblement aussi sa photo et ses
empreintes digitales".

"Ce sont les récents événe-
ments qui nous obligent à pre-
ndre une attitude plus ferme sous
le rapport du maintien des lois
et de l'ordre," a précisé le mi-
nistre faisant allusion au rapt
du diplomate britannique James
Richard Cross et à l'assassinat
du ministre du Travail Pierre
Laporte.

Projet seulement
Aux journalistes M. Choquette
a précisé qu'il n'annonçait ni ne
promettait que le projet de carte
d'identité deviendrait loi néces-
sairement. C'est un projet qui
est étudié à son ministère, a-t-il
dit, et sur lequel le conseil des
ministres ne s'est pas encore
prononcé.

Invité, après sa causerie, à
affirmer qu'il est lui-même en
faveur du principe de la carte d'i-
dentité obligatoire, M. Choquette
a répondu: "J'y vois certaine-
ment plus d'avantages que de
désavantages."

Dans son allocution aux sub-
stitués du procureur général réu-
nis en colloque, M. Choquette
a fait état de statistiques éta-
blies par le conseil de sécurité

de la Communauté urbaine de
Montréal selon lesquelles, pour
la région métropolitaine de Mont-
réal, "pas plus de 10 pour cent
des crimes commis contre la
propriété et plus de 20 pour cent
des crimes commis contre les
personnes ne trouvent une solu-
tion judiciaire."

Le ministre n'a pas fait men-
tion de la période sur laquelle
portent ces statistiques, mais elle
sont nécessairement récentes,
la Communauté urbaine de
Montréal n'ayant été constituée
par l'Assemblée nationale que
le 1er janvier 1970.

"Ces chiffres, a poursuivi M.
Choquette, en disent long sur les
retards acquis dans l'action poli-
cière et judiciaire."

"Nous devons admettre, a-t-il
continué, que notre société n'é-
tait pas prête à faire face aux
nouveaux types de criminalité
qui la confrontent."

"Nous nous devons de consta-
ter notre retard dans l'équipe-
ment humain, physique et collec-
tif au plan d'une action efficace
contre ces nouveaux types de
criminalité," a-t-il noté encore.

"Aussi devons-nous, a poursui-
vi M. Choquette, réexaminer
l'autorité que nous avons voulu
confier dans le passé à la police,
aux procureurs de la Couronne,
aux tribunaux, réexaminer l'au-
torité que nous sommes prêts à
confier à nos institutions pour
leur permettre de garder la paix
et de garantir la liberté des ci-
toyens honnêtes."

MONTREAL (PC) — Le mi-
nistre Pierre Laporte a été
étranglé avec une chaînette sca-
pulaire qu'il portait au cou et
n'a pas été autrement torturé,
a affirmé samedi le Dr Jean-
Paul Valcourt.

Le médecin légiste, qui témoi-
gnait à l'enquête du coroner sur
la mort du ministre Pierre La-
porte, a raconté qu'en compa-
gnie du Dr Jean Houliou, il avait
pratiqué une autopsie sur le
corps de M. Laporte, entre 3 et
7 heures dans la nuit du dimanche
18 octobre.

Le corps portait un chandail
sombre taché de sang à la hau-
teur de la poitrine et en dedans
de la manche gauche, près du
poignet. A ces endroits, le chan-
dail était aussi percé de petits
trous. Le corps portait aussi de
minuscules souillures de
sang sous les pieds.

Le visage portait une barbe
d'une semaine, les ongles n'é-
taient pas brisés et les organes
généraux ne portaient aucune
évidence traumatique. Le corps
avait une chaînette scapulaire
autour du cou. Des fragments de
peinture ont été décelés à l'ai-
selle du côté droit, à la figure
du côté droit et dans les che-
veux.

Le couleur bleuâtre du visage,
des sérosités sanglantes à la
bouche, au nez et aux oreilles,
des infiltrations de sang dans les
yeux ont permis aux médecins
d'affirmer que M. Laporte avait
succombé à la strangulation. Le
cou portait un sillon qui se croi-
sait à l'arrière de la tête et dont
les indentations correspondaient
aux maillons d'une chaînette do-
rée qui a été produite en cour.

Chaînette
Le Dr Valcourt a déclaré que

des expertises avaient été faites
sur la résistance de la chaînette
genou, à l'avant de la jambe
et il s'est dit convaincu qu'elle
était le lien qui avait servi à
étrangler M. Laporte.

La poitrine supérieure droite
portait la plaie d'une coupure
cin à établi le moment du dé-
superficielle se dirigeant vers
côté au maximum 15 heures
l'épaulé et ne pénétrant pas avant
dans la poitrine. Cette blessure
aurait été faite au moins deux
heures avant la mort et peut-
être plus.

Le poignet gauche et le pouce
rang quelques minutes et les
de la main droite portaient des
jeuilles plus sérieuses, et ter-
étaient enveloppés d'une ving-
taine de tours de différents tis-
sus; lambeaux de draps et de
serviettes. Le médecin croit que
ces blessures avaient été causées
par un genre de verre. Mais il
Houliou a déclaré qu'il corrobo-
ra affirmé que le corps n'avait
certainement pas perdu beau-
coup de sang.

La peau était partie sous le
genou, à l'avant de la jambe
droite, comme par suite d'un
frottement de bas en haut. Des
taches de sang ont été décou-
vertes sous les pieds. Le méde-
cin a établi le moment du dé-
superficielle se dirigeant vers
côté au maximum 15 heures
l'épaulé et ne pénétrant pas avant
dans la poitrine. Cette blessure
aurait été faite au moins deux
heures avant la mort et peut-
être plus.

La suite du témoignage du
médecin, la cour a ajourné du-
rant quelques minutes et les
journalistes ont défilé pour
jeuilles plus sérieuses, et ter-
étaient enveloppés d'une ving-
taine de tours de différents tis-
sus; lambeaux de draps et de
serviettes. Le médecin croit que
ces blessures avaient été causées
par un genre de verre. Mais il
Houliou a déclaré qu'il corrobo-
ra affirmé que le corps n'avait
certainement pas perdu beau-
coup de sang.

Pierre Laporte fut étranglé avec la
chaînette scapulaire qu'il portait et
n'a d'aucune autre façon été torturé



Deux morts dans la région
Deux accidents de la route ont coûté la vie à deux personnes, dans notre région. Il s'agit de M. Emile Leguerrier, 35 ans, de Saint-Hubert, et le jeune Luc Benoit, 11 ans, de Saint-Nazaire. L'automobile ci-dessus est celle de M. Leguerrier. Deux personnes ont également été blessées grièvement dans ces accidents. Voir nouvelle en page 2.
(Photo Anita Paquette)

L'arrestation de Lortie
comparée à "une percée"

QUEBEC (PC) — "Je dirais
que c'est une percée" de la
police dans son travail d'en-
quête sur les activités terroristes
au Québec, a dit samedi le
ministre de la Justice, M. Jérôme
Choquette, qui était invité à
commenter l'arrestation, ven-
dredi, du présumé terroriste
Bernard Lortie et le témoignage
que celui-ci donnait, samedi, à
l'enquête du coroner, sur les
circonstances qui ont entouré la
mort de Pierre Laporte.

"Je ne peux que me réjouir
de ce succès des forces policiè-
res, a-t-il ajouté, et j'espère
qu'il conduira à des progrès
nouveaux."

"C'est heureux que la police
ait capturé au moins une des
personnes impliquées, selon les

rapports que j'ai de son témoi-
gnage à l'enquête du coroner,
dans le rapt de Pierre Laporte,
a continué M. Choquette.

Dénouement bientôt
Invité à dire si l'arrestation
de Bernard Lortie, âgé de 19
ans, et son témoignage à l'en-
quête du juge Jacques Trahan,
lui permettaient de croire que
la police avait en main les
moyens de décapiter et de
démembrer prochainement le
Front de Libération du Québec,
M. Choquette a répondu:
"Je ne peux promettre que
dans un délai déterminé et
précis toutes les causes décou-
lant des derniers actes de ter-
rorisme seront résolues."

BEAU TEMPS
MAUVAIS TEMPS

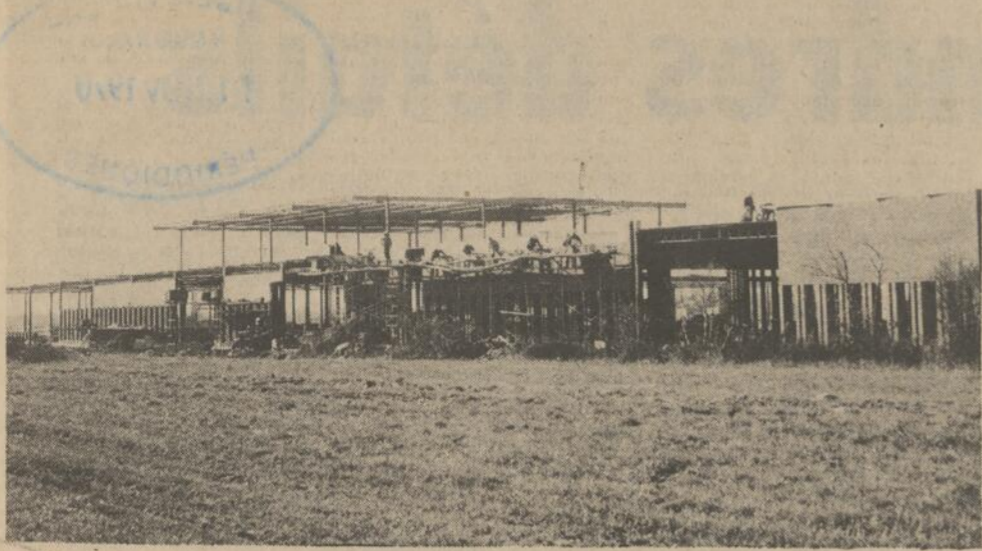
Coke...
le vrai
de vrai

Coca-Cola

Régions des Laurentides et des
Cantons de l'Est: généralement
ensoleillé devenant nuageux en
soirée.

Minimum de 20 et maximum
de 45. Aperçu pour mardi: pluie.

Nouvelles Régionales



Des travaux qui progressent

Les travaux de construction de l'usine IBM érigée à Bromont progressent à grands pas. On sait que cette firme investit plus de 20,000 dans cette municipalité et que plus de 600 personnes pourront y trouver du travail.

La Jeune chambre de Bedford présente son rapport sur les logements à prix modique

BEDFORD (JDB) - La Jeune chambre de Bedford a présenté, lors de la dernière séance du conseil municipal de cette ville, un rapport sur les logements à prix modique.

Comme on le sait, la Jeune chambre avait reçu de nom-



NOUS AVONS BEAU FAIRE PAS MOYEN DE TIRER UNE GOUTTE DE SANG D'UN CHAPEAU. IL FAUT DES DONNEURS... DES GENS... VOUS. A LA PROCHAINE CLINIQUE DE LA CROIX-ROUGE REPONDEZ PRESENT.

breuses demandes de personnes travaillant à Bedford et ne pouvant s'y loger, dès lors, elle mit le conseil de ville au courant de ce problème et fut, bientôt mandatée par ce dernier pour entreprendre un travail très spécifique, lequel consistait à dresser une liste des personnes intéressées à venir s'installer à Bedford, aussitôt que des lois à prix modique y seraient constitués.

La Jeune chambre entrepris la réalisation d'un rapport; la population fut informée par la voie des journaux et de la radio; puis 200 lettres personnelles furent envoyées à des gens pouvant offrir des noms de logements à prix modique.

—promouvoir la formation d'un groupe d'hommes d'affaires, dynamiques et compétents, qui s'efforceraient de répondre à la pénurie de loyers dans Bedford;

—planifier l'élargissement et l'amélioration du réseau routier à l'intérieur de la municipalité afin d'éviter autant que possible les expropriations ou des destructions de maisons;

—entrer en contact avec les municipalités environnantes telles Cowansville, Iberville, Granby, Waterloo afin de se renseigner sur leurs réalisations domiciliaires.

En conclusion, la Jeune chambre dénonce l'urgence du problème à résoudre et prie les membres du conseil municipal de rechercher au plus tôt des solutions concrètes et immédiates.

—faire disparaître, le plus tôt possible, les logements jugés insalubres afin de redonner à Bedford un environnement propre et sain;

—être donné les agrandissements futurs des industries Torrington et Green Mountain State de Bedford ainsi que la venue prochaine d'une polyvalente régionale, nous recommandons de repartir tous ces futurs résidents de notre localité, qui ne peuvent pas à l'heure actuelle, pour de logements appropriés à leurs besoins;

—promouvoir la formation d'un groupe d'hommes d'affaires, dynamiques et compétents, qui s'efforceraient de répondre à la pénurie de loyers dans Bedford;

—planifier l'élargissement et l'amélioration du réseau routier à l'intérieur de la municipalité afin d'éviter autant que possible les expropriations ou des destructions de maisons;

—entrer en contact avec les municipalités environnantes telles Cowansville, Iberville, Granby, Waterloo afin de se renseigner sur leurs réalisations domiciliaires.

En conclusion, la Jeune chambre dénonce l'urgence du problème à résoudre et prie les membres du conseil municipal de rechercher au plus tôt des solutions concrètes et immédiates.

Cinq recommandations ont été formulées relativement à ce

Deux tragédies de la route coûtent la vie à un homme et à un enfant

SAINT-HYACINTHE — Notre région a connu deux morts tragiques au cours de la fin de semaine. Le premier est survenu à Richelieu, dans le comté du même nom, dans la nuit de samedi à dimanche; l'autre tragédie s'est produite à Saint-Nazaire d'Acton, près de Saint-Hyacinthe, vers 1h.30 hier après-midi.

Par ailleurs, deux autres personnes ont été blessées grièvement dans l'accident de Richelieu; l'une demeure à Saint-Hubert, l'autre à Chambly.

Enfants de 11 ans

L'accident de Saint-Nazaire, survenu dans le 10^e rang de cette petite municipalité, a coûté la vie à un enfant de 11

ans, Luc Benoit, fils de M. et Mme Gérard Benoit, de Saint-Nazaire. La victime est décédée dans l'ambulance qui le transportait à l'hôpital Sainte-Croix, de Drummondville.

Le jeune Benoit circulait à bicyclette en bordure de la route lorsque deux automobiles venant toutes les deux en sens inverse se sont heurtées, à la hauteur du jeune cycliste.

Sous la force de l'impact, le conducteur de l'une des voitures a perdu la maîtrise du volant et celle-ci s'est dirigée vers le fossé, fauchant le jeune Luc Benoit.

Les véhicules étaient conduits respectivement par MM. Maurice Gauthier, de Saint-Nazaire, et Florien Boucher, de Pointe-aux-Trembles.

Les agents de la Sûreté du Québec de Saint-Hyacinthe ont

fait les constatations d'usage et les causes de l'accident demeurent encore incertaines. Les dommages matériels aux deux voitures s'élevaient à environ 2,000. Une enquête sera ouverte dans cette affaire.

Collision frontale

Quelques heures plus tôt, dans la nuit de samedi à dimanche, vers 4 heures, un homme de 35 ans, M. Emile Leguerrier, demeurant au 3465 de la rue Mountain View, à Saint-Hubert, a été tué lorsque l'auto qu'il conduisait est

entrée en collision avec une autre, sur la route numéro un, près de l'intersection de la route 21.

La tragédie est survenue, semble-t-il, lorsqu'un des conducteurs a voulu doubler une autre automobile. M. Leguerrier voyageait en compagnie de M. Yvon Doucet, âgé de 22 ans, du 2175 de la rue Desautels, à Saint-Hubert. Ce dernier a été transporté à l'hôpital Charles-Lemoyne, de Greenfield Park, souffrant d'hémorragie intra-abdominale. Il reposait, hier soir, dans un état critique.

Une autre personne a été

blessée grièvement dans cette affaire. Il s'agit de Bertrand Rousseau, 24 ans, demeurant au 1831 de la rue Bourgogne, à Chambly. Il repose dans un état extrêmement sérieux à l'hôpital de Greenfield Park, souffrant d'une fracture du crâne.

Son compagnon, M. Marcel Côté, de la même adresse, a subi une fracture de la clavicule et du maxillaire inférieur et son état est satisfaisant. Les constatations d'usage ont été effectuées par les agents du détachement de Marieville de la Sûreté du Québec.

M. Marcel Guertin est réélu à la présidence

GRANBY (JN) - L'Association des éleveurs Holstein a réélu M. Marcel Guertin pour une douzième fois d'affilée à la présidence de cette association qui groupe 125 membres dans le comté de Shefford.

Le vice-président élu est M. Ronald Guertin tandis que les directeurs qui compléteront le bureau de direction sont MM. Marcel Gauthier et Robert David, pour la région de Valcourt, Victor David et Ludger Legault, pour la région de Roxton Falls, Stanislas Perras, pour la région de Bonsecours, Roger Coutu, pour la région de Warden, et Roger Viau, pour la région de Saint-Alphonse.

Par ailleurs, le secrétaire de l'association est M. Hugh Packham et le trésorier est M. Paul Saint-Loup, tous les deux agronomes de Granby.

Assureurs-vie en élection

GRANBY (JN) - Le prochain dîner mensuel de l'Association des assureurs-vie Granby-Saint-Hyacinthe qui doit se tenir le 12 novembre, à midi, au Club social de la rue Elgin, à Granby, revêtira un aspect particulier alors que l'on nous fera connaître le nouvel exécutif de l'association.

Il s'agira, en somme, de la dernière réunion des membres pour cette saison 1969-70. Le dîner sera sous la présidence de M. Clément Lemire, c.l.u., pour la dernière fois cette année.

On y présentera les rapports annuels des différents comités oeuvrant au sein de l'Association des assureurs-vie de la région, dont le rapport du président sortant.

Le président d'élection surveillera le vote pour l'élection d'un nouvel exécutif pour l'année 1970-71.

La nouvelle loi se montre plus généreuse mais des délais sont nécessaires à son application

GRANBY (GMM) - La nouvelle loi de l'aide sociale est en vigueur au Québec depuis le 1^{er} novembre. Bien des familles bénéficiant de l'aide donnée par le Bien-être savent qu'elles auront droit à des prestations plus élevées et c'est avec anxiété qu'elles attendent leur prochain chèque.

Nombre d'entre elles seront déçues lorsque le 29 novembre leur parviendra le montant qu'elles attendent pour subvenir à leurs besoins: le chèque risque d'être identique à celui de mois précédents. Cela ne veut cependant pas dire que leur cas est classé, loin de là.

Surplus d'ouvrage

L'application de la nouvelle loi d'aide sociale demandera une révision de tous les dossiers en cours et l'établissement de nombre d'autres, les critères d'admissibilité étant différents et plus larges. Pour les agents de la sécurité sociale cela représente un surplus énorme d'ouvrage qu'on leur demande d'accepter de grand coeur. En compensation le ministère qui sait que de nouvelles négociations syndicales sont sur le

point de s'ouvrir assure que s'il sait être humain vis-à-vis des assistés sociaux, le moins qu'il puisse faire, sera de reconnaître les services rendus par ses propres employés.

Mise à jour

Les nombreux changements introduits par la nouvelle réglementation de l'aide sociale ne peuvent pas être tous, d'emblée, mis en application. Une révision des dossiers est nécessaire mais les renseignements détenus ne sont pas toujours suffisants pour statuer sur les cas.

La mise à jour des dossiers se fera avec les concours des intéressés qui recevront en temps opportun un avis de se présenter au bureau local qui le dessert. La procédure des convocations vise à donner un meilleur service tout en évitant aux assistés des attentes pénibles et prolongées. Chaque agent de sécurité sociale aura à réviser de 150 à 200 dossiers.

Il est cependant essentiel de dire immédiatement qu'aucune perte de bénéfices auxquels ont droit les assistés ne résultera de ces délais, les chèques sui-

vants comprendront la rétroactivité de la nouvelle loi.

Qui a droit?

Aux termes de la nouvelle loi, à droit à l'aide sociale la personne seule pour elle-même et le père de famille pour lui permettre de satisfaire aux besoins essentiels ordinaires et spéciaux des siens, pourvu qu'il n'en soit pas exclu par la valeur des biens qu'il possède.

L'aide sociale doit être demandée par la personne même ou, si elle n'est pas capable de le faire elle-même, par un tiers qui s'en porte responsable. La demande doit être faite à l'agence locale sur une formule prescrite à cette fin.

L'aide est accordée sur la base du déficit existant entre les revenus et les besoins de la personne ou de la famille et calculée selon les normes établies par les règlements.

Besoins ordinaires

Par besoins ordinaires, la loi comprend la nourriture, le vêtement, le logement incluant le coût du chauffage, l'électricité, le gaz et les services d'eau ainsi que les nécessités domestiques et personnelles telles que les dépenses courantes d'entretien des médicaments non prescrits, les articles de toilette etc.

Besoins spéciaux

Alors que les besoins spéciaux recevant considération sont ceux jugés nécessaires à la santé et au bien-être des individus, à la conservation d'un emploi, au retour au travail ou encore au maintien de l'unité familiale.

Forme d'aide

L'aide sociale peut être accordée sous formes d'espèces, en nature (fourniture de meubles ou d'autres effets mobiliers), en services tels que programmes de formation, services de retour à la vie normale, services d'auxiliaires familiales, consultation budgétaire etc.

Logement

Le Québec a été divisé en trois zones correspondant aux variations du coût du logement. Granby est dans la zone no 2. Ce coût comprend le loyer et les frais de chauffage et d'électricité, de gaz et d'eau. Les prestations tiennent en outre compte du nombre de personnes à loger. Ainsi, à Granby, une personne seule peut avoir une allocation maximale de 55 par mois alors qu'une famille de quatre enfants et plus peut obtenir un montant de 90. Toutefois, le montant accordé pour le loyer ne pourra en aucun cas dépasser le coût réel.

Revision et appel

Toute personne qui croit que sa demande d'aide sociale n'a pas été considérée conformément aux dispositions de la loi et des règlements peut demander la révision de la décision rendue par le bureau local si l'aide sociale lui a été refusée à elle ou à sa famille; si l'aide lui apparaît insuffisante ou si la forme sous laquelle elle lui est fournie n'est pas, à son sens, celle qui doit être appliquée en son cas ou réduite, suspendue ou discontinuée sans raison.

La demande de révision doit être faite dans les 30 jours suivant l'avis de la décision du bureau local et présentée au bureau régional, (Montréal pour Granby).

Toute personne qui croit ne pas avoir obtenu justice lors de la révision de son cas peut en appeler auprès de la Commission d'appel. Les décisions de la Commission d'appel sont finales et sans autre appel.



Le maire de la cité de Farnham était fort heureux de recevoir les dirigeants de la Dominion Oil Clock qui doivent investir une somme de 10,000,000 à Farnham. Sur la photo, de gauche à droite: MM. Céfis, président de la compagnie, Gérard Harbec, maire de Farnham, et M. Stodola, vice-président de la compagnie. Debout, dans le même ordre: MM. J.-Bernard Luneau, secrétaire-trésorier de la ville, Mor'is Dunlavey, président de la commission industrielle de Farnham, et les conseillers Jean-Paul Couture, Albert Meunier et François Martin.

La Domco doit investir \$10 millions à Farnham

FARNHAM (DNC) - La compagnie Domco-Coronet Carpet investira une somme de quelque 10 millions de dollars dans la ville de Farnham, dans les prochains mois. En effet, la compagnie Domco, dont le siège social se trouve présentement à Montréal sous la raison sociale "Dominion Oil Clock", investira cette somme en plus de déménager ses pénates à Farnham pour y loger son bureau principal.

La nouvelle a été annoncée officiellement au cours d'une courte réception donnée à l'hôtel de ville de Farnham par les autorités municipales et à laquelle se trouvaient MM. Céfis, président de la compagnie, et Stodola, vice-président.

La première phase des travaux, qui consiste en l'agrandissement de l'usine déjà existante à Farnham, ont débuté il y a déjà trois semaines et doivent se terminer vers la fin du mois de décembre. Ces travaux sont de l'ordre de 2,500,000.

Les travaux de la deuxième phase, pour leur part, débuteront vers le mois de février et le coût de ces derniers travaux devra être également de 2,500,000.

Au cours de l'année 1971, par ailleurs, l'usine de la Coronet Carpet sera elle aussi agrandie. Le total du coût de ces travaux doit alors atteindre les 10,000,000, si l'on tient compte

des imprévus qui peuvent survenir au cours de la construction projetée. Une fois complété, le projet donnera de l'emploi à environ 800 personnes, selon les prévisions de la compagnie. Toutefois, il nous a été impossible d'obtenir de plus amples renseignements concernant cet important investissement de la part des autorités de la compagnie, à Montréal. Celles-ci se sont contentées de répondre que les prochains développements devaient d'abord être transmis aux actionnaires de la compagnie, lors d'une assemblée générale qui doit se tenir en janvier.

Ça grouille à Saint-Césaire

SAINT-CESAIRE (AP-GMM) - Pour inciter la population locale à faire ses emplettes à Saint-Césaire même, vingt-quatre commerçants de la ville se sont groupés et ont formé "Les Marchands unis de Saint-Césaire".

Un bureau de direction a été formé pour mener à bien la promotion "d'achat chez nous" organisée pour la période des fêtes de Noël et du Nouvel an. Ce bureau est composé de M. Roger Deschamps, président, M. Roger Brouillette et M. Martial Choinière, directeurs; Mme Lise Villeneuve, trésorière et Mme Nicole Lessard, secrétaire.

Un des moyens de promotion mis immédiatement en oeuvre fut celui d'un tirage hebdomadaire de billets de faveur, soit deux prix à une valeur respective de 10. D'autre part, le 24 décembre aura lieu, à l'hôtel de ville, le tirage de plusieurs prix dont le principal sera de 300, le second de 100 et les 3^e et 4^e de 50 chacun.



Le bureau de direction des Marchands unis de Saint-Césaire se compose de Mme Nicole Lessard, secrétaire; M. Roger Deschamps, président; Mme Lise Villeneuve, trésorière; et MM. Martial Choinière et Roger Brouillette, directeurs.

Renouvelez vos plaques les pieds au chaud!

Évitez de faire la queue dans la neige, la boue, le froid. Évitez les foules de dernière heure. Renouvelez vos plaques... chez vous! Exceptionnellement, et seulement par la poste, votre chèque personnel suffit! Donc pas besoin d'envoyer de chèque visé ou de mandat.



Postez dès aujourd'hui la demande pour vos plaques 71!

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Trois accidents: trois blessés et lourds dégâts

GRANBY (JN) — Trois accidents impliquant six automobiles et faisant trois blessés ont perturbé le calme relatif de la fin de semaine, à Granby et dans la région, à l'exception bien sûr des deux accidents mortels.

Le plus sérieux des accidents s'est produit près de la petite municipalité de Saint-Ignace de Stanbridge, vers 8 heures, hier soir, sur une route secondaire conduisant de Saint-Ignace à Laprairie.

Blessés sérieusement, les trois individus ont d'abord été transportés à l'hôpital de Saint-Jean, puis à l'hôpital Charles-Lemoyne, de Greenfield Park.

à Granby, a été avariée pour quelque \$2,500.

Angle Paré et Boivin

Hier après-midi, à l'angle de la rue Paré et du boulevard Boivin, deux automobiles se sont accrochées sérieusement pour occasionner des dommages matériels évalués à quelque \$600.

M. Gilles Desroches, du 125 du boulevard Boivin, conduisait une Meteor convertibile 1964. L'autre auto, une Chrysler 1969, conduite par M. Firmin Bernier, de Windsor Mills, a été avariée pour environ \$250.

Succès des cours de maniement des armes

GRANBY (JN) — La dernière réunion mensuelle de l'Association de conservation Yamaska, tenue au sous-sol de l'église Saint-Benoît, à Granby, a révélé que 1,202 personnes avaient suivi les cours de maniement des armes à feu, jusqu'à maintenant, et que d'autres cours seront donnés pour donner la chance à ceux qui ne l'ont pas eu encore de les suivre.

Par ailleurs, un rapport présenté à l'assemblée révèle que l'Association de conservation Yamaska compte 869 membres.



Le commissaire adjoint du pavillon du Québec à l'exposition d'Osaka, au Japon, M. Normand Bernier, a été l'objet d'une fête, en fin de semaine de la part de ses amis de Granby. On reconnaît dans l'ordre habituel: (debout) MM. Pierre Bernier, Normand Bernier, Roland-Paul Ferland, Mmes Romuald Gagnon et Ronald Richer, et MM. Ronald Richer et Romuald Gagnon. (Assises) Mmes Normand Bernier et Roland-Paul Ferland.

Une histoire montée de toute pièce par certains journaux anglophones

Par Jean NAUD
GRANBY — L'histoire entourant la fermeture de la disco-

thèque du pavillon du Québec, à l'exposition universelle d'Osaka, au Japon, est une histoire montée en épingle, selon le commissaire adjoint de ce pavillon, M. Normand Bernier, qui vient de rentrer au Québec, son travail terminé.

M. Bernier, que nous avons rencontré en fin de semaine, est un ex-Granbyen demeurant maintenant à Montréal. Ses parents et amis se retrouvent en très grand nombre encore à Granby, ces derniers lui avaient préparé une petite fête bien agréable, à lui et à son épouse, Setsuko, samedi soir, au club Social de la rue Elgin.

Pour M. Bernier, les attaques répétées contre la discothèque québécoise à Osaka et toute la publicité qui en est ressortie, sont presque un manque d'honnêteté de la part de certains journalistes anglophones et des agences de presse qui ne se sont servis que de ces articles et, bien souvent, d'extraits de ceux, mêmes articles sortis de leurs contextes.

Sur un total de 110 articles écrits au sujet du pavillon du Québec et de sa discothèque, deux ou trois seulement laissent planer des équivoques sans toutefois porter des attaques directes ou expliquer clairement leurs allégations.

Avant d'être nommé commissaire adjoint du pavillon du Québec à Osaka, M. Bernier travaillait pour le compte du gouvernement provincial et, après avoir pris des vacances, il occupera un autre poste, mais toujours pour le gouvernement, dans un ministère.

de leur attitude. Quoi qu'il en soit, le Québec s'est fait connaître sur le plan mondial et est sorti grand de cette expérience. À la part le pavillon du Québec, il y avait les pavillons du Canada, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Le travail d'un commissaire adjoint dans un pavillon n'est pas de tout repos, même s'il est agréable. M. Bernier a dû occuper lui-même du personnel, québécois et japonais de l'architecture du pavillon, de l'aménagement, etc.

Avant d'être nommé commissaire adjoint du pavillon du Québec à Osaka, M. Bernier travaillait pour le compte du gouvernement provincial et, après avoir pris des vacances, il occupera un autre poste, mais toujours pour le gouvernement, dans un ministère.

Dommages élevés

Un accident survenu vers 7 heures, vendredi soir, à l'angle des rues Laval et Notre-Dame, a occasionné des dommages évalués à quelque 4,000 aux deux automobiles impliquées. La première, une Pontiac 1968, conduite par M. Gilles Gazeille, du 350 de la rue Notre-Dame, à Granby, a été endommagée pour environ \$1,500.

L'autre automobile, une voiture-taxi conduite par M. Gilbert Grondin, demeurant au 230 de la rue Robinson sud, et propriété de M. Bernard Lachance, du 235 Saint-Viateur,

ENDROIT - LOCATION	HEURE - TIME	DATE
CONDUCTEUR - DRIVER		
NOM - NAME		TELEPHONE
ADRESSE - ADDRESS		VILLE - TOWN
PLAQUE - PLATE	AN-YR	PROVINCE
COMPAGNIE D'ASSURANCE	PERMIS - PERMIT	No. DE POLICE
INSURANCE COMPANY		POLICY No.
TEMOIN - WITNESS	ADRESSE	TEL.
PROP. - OWNER		

Cette carte sera remise aux automobilistes impliqués dans des accidents dont les dommages matériels sont inférieurs à \$100. Les automobilistes se serviront ensuite de ces cartes pour les procédures avec leur compagnie d'assurances respectives.

Pas de rapport pour les accidents de moins de \$100

GRANBY (JN) — Les agents de la Sûreté municipale de Granby rapporteront plus d'accidents dont les dommages sont inférieurs à \$100 et s'il n'y a pas de blessés, en conformité avec l'article 89 du Code de la route.

Les agents, sur les lieux, remettront simplement une carte à chacun des conducteurs impliqués dans l'accrochage et ce sont ces derniers qui, par la voie de leur compagnie d'assurances respective, qui se "débrouilleront" avec le reste.

Une fois les cartes remplies par les policiers, M. X remettra sa carte à M. Y, et vice versa. Cette nouvelle procédure exemptera aux policiers de

rédigier des rapports comme par le passé et, surtout, de comparaitre en cour pour témoigner dans le cas de ces accidents mineurs.

Les frais, qui souvent dépassent le montant total des dommages matériels, seront donc réduits considérablement, faisant l'affaire de tout le monde, ou presque. Evidemment, si quelqu'un est blessé dans un de ces accidents, si minime soit-il, cette nouvelle procédure ne s'applique pas; on agira comme par le passé.

Cette nouvelle mesure est donc maintenant en vigueur à Granby du moins. A l'endos de la carte s'inscrivent par les poli-

ciers, on donne quelques directives à suivre par les automobilistes impliqués éventuellement dans un accident de moins de \$100.

Il y est dit qu'il n'est donc plus nécessaire de faire appel au service de la police dans des circonstances, après que les policiers ont fait leurs constatations. On y souligne également que, suivant l'article 61 du Code de la route, l'automobiliste ne doit pas quitter les lieux de l'accident avant de s'être identifié positivement aux victimes et, ou aux témoins.

Cependant, l'automobiliste doit stationner sa voiture de façon à ne pas gêner la circulation.

P.-O. Trépanier demande au gouvernement de modifier la loi des cités et villes

GRANBY (GMM) — Poursuivant son "dialogue épistolaire" avec le ministre des Affaires municipales du Québec, l'ancien maire de Granby, M. Paul O. Trépanier demande aux députés du Québec et plus particulièrement à ceux qui forment le Conseil des ministres de modifier la loi des cités et villes selon un sens qu'il leur indique.

En effet, selon une réponse reçue du ministère et rédigée par M. Paul Blier, chef de cabinet, seuls les tribunaux judiciaires ont pouvoir en matière de cassation ou d'annulation de règlement. Les simples résolutions, qui ne sont évidemment jamais transmises à Québec, sont donc parfaitement à l'abri et ont force de loi dans la municipalité où elles

furent adoptées. La commission versée à M. Pierre-Horace Boivin en vue de l'encourager dans la poursuite de sa chasse aux nouvelles industries malgré l'effort déployé par M. Trépanier, reste donc valide puisque décidée par voie de résolution.

C'est la raison qui pousse M. Trépanier à demander au gouvernement du Québec de modifier l'article 381 concernant les résolutions afin de s'attribuer un pouvoir semblable à celui décrit à l'article 423 qui permet au lieutenant-gouverneur en conseil, dans les trois mois suivant la réception d'un exemplaire de règlement, de désavouer ce règlement en tout ou en partie, à moins qu'il ne l'ait antérieurement approuvé ou que le ministre ne l'ait antérieurement approuvé.

Cependant, M. Trépanier admet qu'il n'est pas possible au gouvernement provincial de lire tous les règlements et toutes les résolutions des villes sous sa juridiction, mais une telle mesure permettrait son intervention dans les cas où un simple citoyen s'interroge sur la validité d'une résolution adoptée par le conseil municipal de sa localité.



En flânant rue Principale

Les travaux de Villa Bonheur vont bon train. Les ouvriers en sont au parachèvement des couléés de béton de la charpente. Selon le calendrier critique observé, tout semble se dérouler normalement, même si au début certaines difficultés ont retardé les travaux de la fondation. L'ouverture est donc toujours prévue pour le printemps 1971...

Si les commissaires de la Régionale Vaudreuil-Soulanges sont brés dans la ridicule avec la taille des barbes de leurs professeurs, cela n'empêche pas d'autres commissaires d'être sérieux et de statuer sur la couleur et la forme des vêtements des élèves... tout en oubliant de parler de la longueur des jupes des jeunes filles...

Les professeurs ont manqué 50% moins les classes au cours du mois d'octobre que les élèves ne l'ont fait. En effet, le pourcentage des absences, pour les profs a été de 7% alors que pour les élèves il était de 14%.

La Commission scolaire de Granby recevra du matériel audio-visuel pour un montant de \$40,000. Ce matériel sera réparti dans ses écoles selon les besoins évalués par le coordonnateur de ce nouveau service.

Le Centre administratif de la Commission scolaire régionale a reçu la visite de voleurs qui se sont introduits par effraction et ont subtilisé pour un certain montant de matériel parmi lesquels se trouvait un appareil de radio.

Ce devait être des débutants. L'un d'eux, pris de remords a rendu anonymement les fruits de son vol en passant par les "Voies du Seigneur". C'est en effet un bon Père Trinitaire qui a rapporté à la Régionale le poste de radio... inutilisable parce que brisé...

Le centre de l'Éducation permanente n'a pas eu la même chance. Ce qui leur a été pris à la bel et bien été sans esprit de retour ni de récupération.

M. Armand Russell est arrivé juste après le départ du sous-ministre à la Santé lors de la rencontre de ce dernier avec les agents de la sécurité sociale du secteur. M. Russell venait en droite ligne de Québec, ce qui explique son retard. Toutefois il s'est dit fier de ne l'être que de quelques minutes grâce à l'ouverture du pont Pierre-Laporte...

Mais ce n'est pas à 40 MPH que ce pont a été franchi par l'ancien ministre des Travaux Publics qui en connaît la solidité plus que de réputation. C'est à une vitesse de 60 milles...

Tel que prévu, Jean Auclair est revenu bredouille de son excursion de chasse à St-Malo... Jean avoue toutefois que c'est en raison de la neige qu'il n'a pu voir son chevreuil cette année...

Le directeur de la Sûreté municipale de Granby, le chef Raymond Forand, a démontré qu'il travaillait dans le sens de l'humour lorsqu'il s'est avoué décidé de payer leurs achats (110) avec des pièces d'un et de cinq sous...

L'ex-maire de Granby, Paul-O. Trépanier pense-t-il déjà à ses vieux jours? C'est ce que l'on se demande après avoir appris qu'il avait visité trois foyers d'hébergement pour personnes âgées... Ces visites ont été faites en dehors de Granby. Pourquoi? N'a-t-il jamais affirmé qu'il voulait terminer ses jours à Granby...

L'hébergement de langue anglaise de Granby, le Leader-Mail, vient de retenir les services de M. Fred Aston comme journaliste à temps plein...

Un individu gisait alors en bordure de la route après avoir été vraisemblablement battu et jeté en bas d'une voiture. Les agents de la SQ, devant la ressemblance frappante de l'individu en question avec un des terroristes recherchés à l'identité et, bien plus, il n'en portait aucune sur lui.

C'est n'est qu'après que nous avons appris qu'il s'agissait d'un certain Jean-Roch Petit, 17 ans, du 4280 de la rue Bélanger, à Montréal. L'air ne nous paraît toutefois pas clair: les policiers provinciaux de Granby et de la ville de Montréal ont renvoyé la balle les uns aux autres, disant ne pas s'être occupés de cette affaire.

Cueillette de papiers à l'Immaculée-Conception

GRANBY (GMM) — C'est la dernière fois que la cueillette des vieux papiers et cartons se

fait par quartier dans la paroisse de l'Immaculée-Conception. La prochaine cueillette se fera en effet sur l'ensemble de la paroisse mais n'aura lieu que dans quelques semaines puisque les bénévoles du transport des vieux papiers ne passeront plus qu'une fois par mois dans les rues.

Toutefois, entre temps et si la provision devenait trop encombrante, les donateurs pourraient en user comme les donateurs des autres paroisses et appeler l'un de ces numéros: 378-2851, 378-6505 ou 378-2341, un bénévole ira, après entente, récupérer le paquet.

Donc, ce soir, dès 6 h. 30, les personnes ayant des paquets à remettre aux scouts et aux bénévoles de la paroisse, demeurant sur les rues Saint-Charles, du pont aux limites de la ville; sur la rue Dorchester et sur la rue Denison de la rue Saint-Charles aux limites de la ville, devront déposer les colis sur leurs galeries et allumer une lumière là où les enfants doivent se présenter pour prendre livraison.

Cette dernière mesure est demandée afin d'éviter aux jeunes garçons de se blesser en grimant des escaliers inconus, à 6 h. 30 la nuit étant complètement tombée à cette époque de l'année. Il va s'en dire que ce procédé aide aussi au repérage des portes les plus généralement fournies et accélère l'opération de ramassage.

M. Gérard-R. Scott, président de la Chambre de commerce du district de Granby, sera l'invité du club Richelieu au souper que cet organisme tiendra à 6 h. 30, ce soir, au Club Social, rue Elgin, à Granby. Celui-ci traitera des buts et objectifs de l'organisme qu'il dirige pour l'année 1971.

Les employés féminins de World Wide Gum en grève

GRANBY — (par Alain Gazeille) — C'est par un vote unanime que les employés syndiqués de la compagnie World Wide Gum ont décidé de faire la grève, ce matin, en vue de forcer l'employeur à négocier et à offrir des conditions de travail "acceptables", selon les grévistes.

Fait qui en surprendra plusieurs, les syndiqués de cette entreprise sont exclusivement des femmes et ce sont elles qui font du piquetage devant les portes de l'usine.

Les employées avaient déjà pris un vote de grève au mois de juin mais par suite de l'instabilité de l'entreprise, à savoir si elle était vendue ou non, elles ont préféré attendre. Mais face à l'attitude de l'employeur que M. Jean-Louis Gendron, conseiller syndical de la Fédération nationale du Commerce (CSN), a qualifié "d'exploiter" comme on en rencontre rarement, les syndiqués ont pris par écrit

secret un vote de grève unanime.

Avant de prendre le vote, l'organisateur syndical des Cantons de l'Est, M. Ernest Tremblay, leur a expliqué clairement les deux solutions qui s'offraient: soit liquider le syndicat, ou bien faire la grève. La première option signifiait que les employées préféreraient demeurer au travail avec les conditions de travail actuelles et dans ce cas le syndicat devient inutile.

Pour sa part, les responsables du CAP, M. Pierre Gendron a parlé des deux moyens que le CAP avait à sa disposition pour aider les grévistes dans leur action: faire connaître la cause des grévistes auprès de tous les syndicats du Conseil central de Granby afin qu'ils apportent leur encouragement moral et financier, et deuxièmement, "enquêter sur l'employeur afin de dénoncer son exploitation".

employés mâles de l'usine comme des "suiveux" et des "moutons".

World Wide est une usine de Granby qui emploie quelque 25 personnes; elle se spécialise dans la production de gomme à mâcher.

Lors de la tenue du vote de grève, le moral des syndiqués était au plus haut, chacun s'encourageait "voulait mettre le patron au pas".

On s'attend à ce que la grève dure plusieurs semaines; tout dépendra de l'attitude du gérant de l'usine, M. Jos Callahan, et des employés mâles qui se sont désintéressés du syndicat par suite de certaines pressions de la part de l'employeur, aux dires d'un ancien syndicaliste de Granby, M. Claude Bourgault, ce qui fait que seulement les employées féminines de l'usine étaient demeurées dans le syndicat et ce sont elles qui ont décidé de passer à l'action et de faire la grève.



Le nouvel exécutif du club Personnalité de Granby a procédé, récemment, à l'élection de son nouveau bureau de direction pour l'année 1970-1971. On reconnaît, dans l'ordre habituel: (assis) Mlle Diane Griggs, secrétaire; M. Emile Roy, président ex-officio; M. Denis Gilbert, nouveau président; M. Jean-Paul Papineau, vice-président; (debout) M. Roger Rochon, trésorier; Mme Eveline Boulais, directrice; M. André Brodeur, directeur; M. Royal Jean, directeur; et Mme Thérèse Langlois, directrice.

Au club Personnalité de Granby Les adeptes de la culture humaine se regroupent en un seul organisme

Le club Personnalité de Granby a tenu, en la salle de l'Escale, à Granby, une assemblée générale "spéciale" pour toutes les personnes de Granby et des environs qui, par les années passées, ont suivi un cours de perfectionnement de la personnalité (culture humaine).

Au début de la réunion, M. Emile Roy, souhaila la bienvenue aux personnes présentes et les félicita de s'être déplacées pour apporter leur support à la cause de la culture humaine à Granby.

est très formateur et quasi indispensable. M. Arsène Hallé, publiciste du club, fut appelé à faire une rétrospective des faits qui ont précédé cette réunion d'unification des forces. À la suite de cet exposé, M. Charles Mireault, vice-président sortant, demanda à être entendu et présenta à l'assistance une proposition écrite, laquelle proposition était contre la "fusion" et était appuyée par la signature d'une dizaine de personnes qui n'étaient pas présentes à la réunion en cours; après des discussions assez vives de part et d'autre, on procéda au vote sur la proposition "contre la fusion".

Mlle Diane Griggs est la nouvelle secrétaire tandis que M. Roger Rochon remplira la fonction de trésorier. Les postes de directeurs furent comblés par les personnes suivantes: Mmes Eveline Boulais et Thérèse Langlois, et MM. Royal Jean et André Brodeur.

Après un goûter sous le signe de la fraternité, les gens se sont quittés bien décidés à faire du Club Personnalité de Granby, le mouvement le plus vivant, le plus dynamique qui ait existé dans la Princesse des Cantons de l'Est.

Un rapport complet des activités fut fait par Mlle Pierrette Bleau, secrétaire; Mme Ange-Aimée Girard, trésorière du mouvement fit un rapport complet des opérations financières.

À la suite de ces deux rapports, M. Emile Roy, président sortant, déclara avoir connu un terme très difficile, mais que tout de même il était heureux de voir que le but qu'il s'était fixé, allait se concrétiser ce soir; cet objectif, c'est la "continuité dans le temps" de notre mouvement, lequel mouvement

Les élections ont rempli la balance de la soirée; elles eurent lieu dans l'harmonie la plus complète. M. Denis Gilbert, gérant d'une compagnie de prêts, fut porté à la présidence, tandis que M. Jean-Paul Papineau, personnalité bien connue, accepta le poste de vice-président.

Le mouvement, qui depuis environ deux ans, éprouvait des difficultés à faire un travail efficace et à remplir vraiment son rôle, semble relancer, à la suite de cette rencontre spéciale. C'est du moins l'impression que nous ont laissées les membres lorsqu'ils ont quitté les lieux.

Les idéologies s'affrontent plus qu'en temps de guerre

GRANBY (JN) — "Les différentes idéologies, dans le monde, sont toujours en conflit, et même plus que durant le temps de la guerre. Elles sont pas seulement en conflit à l'intérieur des peuples, mais entre les différentes nations et entre les citoyens eux-mêmes, quand ce n'est pas à l'intérieur de chaque individu".

GRANBY, M. Carl Fyfe, vendredi matin, subitement. Le souper a donc été présidé par M. George Woolley, premier vice-président de la Légion. Celui-ci, au cours de la cérémonie d'ouverture du souper, a demandé à l'assistance de garder une minute de silence à la mémoire de M. Fyfe.

Poursuivant, M. Lidstone affirme que l'avenir peut être perdu par ceux qui se disent être différents des autres.

Parmi les invités à ce souper on remarquait M. Jean-Louis Tétrault, maire de la ville de Granby, M. Armand Russell, député provincial du comté de Shefford, les révérends C.W. Foggo de l'Église Unie de Granby, et Van Schie, de l'Église anglicane (St-Georges), également de Granby.

C'est ainsi que s'exprimait l'archidiacre I.M. Lidstone, de Granby, devant les membres de la Légion canadienne de Granby, Branche 56, samedi soir, en prenant la parole au souper servi en commémoration de la journée du Souvenir, le 11 novembre prochain.

Une soirée a suivi ce souper dont l'enthousiasme était sensiblement ralenti par la mort du président de la Légion de

Dans son allocution, M. Lidstone souligne que la bataille se joue partout et que personne n'en est exempt et que personne ne devrait s'en désintéresser.

"Dans quelle sorte de monde vivons-nous? Combien précieuse est notre liberté, nos traditions? Quels sont les droits de l'individu? Toutes ces questions et combien d'autres s'adressent à chacun de nous".



La Légion canadienne de Granby s'est souvenue, à sa façon, de ses frères laissés sur les champs de batailles des deux dernières guerres mondiales. On reconnaît, de gauche à droite, 1ère rangée: M. Jean-Louis Tétrault, maire de Granby, M. Walter Riddle, MM. George Woolley et I.M. Lidstone. Deuxième rangée: M. Walter Riddle, M. Joseph Berthiaume, MM. Jean-Louis Tétrault, et M. Armand Russell, député provincial du comté de Shefford.

THEATRE PALACE GRANBY
372-4466
EN PRIMEUR

AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES.

Louise Jacques MARLEAU RIBEROLLES

L'Amour Humain
Comment vivrions-ils...
EN COULEURS

au même programme:
5 FILS DE CHIEN (tech)
Laissez-passer non valable

NUMERO GAGNANT 12412

Horaires: l'Amour à 8h. 45
5 Fils à 7.00 & 10.25

PROCHAIN SPECTACLE:
Mercredi le 18 nov.
à 9h. P.M.

LES MAXIBULES
avec Pierre Thériault & Hélène Loiselle
Billets en vente

Editorial

Le pire problème au Québec

Il est naturellement trop tôt pour savoir si les mesures auxquelles le premier ministre du Québec aura recours contre le chômage seront efficaces. M. Bourassa n'a encore donné aucune précision.

Le chef du gouvernement paraît cependant conscient de la nécessité d'une action d'autant plus constructive qu'il sait ne pouvoir compter, du moins dans l'immédiat, sur les investissements privés dont le Québec aurait bénéficié sans la récente vague de terrorisme.

Son intention serait, par exemple, de mettre à exécution dans le plus bref délai un programme de travaux publics susceptible d'atténuer le chômage durant la saison froide.

On ne saurait trop l'engager à stimuler l'économie, non seulement dans la métropole, mais dans les diverses régions québécoises où l'hiver ne facilitera assurément pas l'activité.

La réalisation des projets que l'on entendait mettre à exécution le printemps ou l'été prochain contribuera en particulier, sinon à enrayer le chômage, du moins à en freiner la hausse.

Ce qui est certes important, au moment où la situation n'est guère brillante.

Car, il ne faut pas se faire d'illusions, le drame qui se joue depuis quelques semaines au Québec aura de lourdes conséquences.

Ces événements ont à peu près l'effet d'une douche d'eau froide sur les investisseurs, même si notre province n'est pas le premier endroit au monde où le terrorisme est à l'oeuvre.

La publicité que ce sursaut de violence nous vaut à l'extérieur ne les portera pas à placer immédiatement des capitaux chez nous. Ils préféreront sûrement attendre.

Qui n'en ferait pas autant dans les circonstances? Le fait que le gouvernement prend les dispositions pour assurer le maintien de l'ordre devrait cependant leur redonner confiance.

Quant au terrorisme, il se manifeste dans tant de pays que, sans laisser les investisseurs indifférents, ils n'y portent pas l'attention qu'ils attachaient autrefois à de semblables situations. Autrement, il leur faudrait renoncer à leurs placements dans plusieurs régions du monde, et même chez eux.

Il est évident, toutefois, que ce qui se passe ailleurs paraît toujours pire que ce qui se produit chez soi, et que, d'autre part, on ne se serait jamais attendu, aux Etats-Unis et dans le reste du pays, que cette tragédie aurait pu être possible au Québec.

Aussi, est-il compréhensible qu'ils retardent leurs décisions, même s'ils n'abandonnent pas définitivement l'idée d'investir au Québec.

Mais dans les conditions présentes, leur attitude ne peut que nuire au redressement de l'économie. Elle nuit d'autant plus que les Québécois préfèrent encore beaucoup trop placer leurs capitaux dans les secteurs de tout repos.

Il y en a plusieurs qui, pourtant, pourraient, comme les étrangers le font avec si peu d'hésitation, risquer une partie de leurs fonds dans des entreprises qui somme toute offrent des possibilités.

De la sorte, le Québec ne serait pas dans l'obligation de recourir dans une aussi large mesure aux capitaux étrangers. Et les Québécois auraient de cette façon l'opportunité de contrôler une plus grande partie de leur économie.

Mais on a parfois l'impression très nette qu'en déplorant leur attitude, on parle dans le vide, cela ne sert à rien.

Quoi qu'il en soit, dans la situation où se trouve le Québec, face à l'urgence d'accroître sa production et à l'obligation de livrer une dure lutte au chômage, il lui faut attirer des capitaux de l'extérieur. Il ne s'en sortira pas autrement.

Le gouvernement est conscient de cette nécessité, même s'il songe à la réalisation de divers projets, s'il cherche à accroître les investissements publics.

La relance de l'économie exigera le placement de capitaux considérables partout où ils sont susceptibles d'augmenter l'emploi.

Souhaitons donc que le rétablissement de la paix et de l'ordre au Québec portera les investisseurs à s'intéresser de près aux vastes ressources dont dispose notre province et dont la mise en oeuvre est urgente, en raison du chômage dont tant de Québécois sont victimes.

Roland Gagné

Point de vue

Le pont Pierre-Laporte

Sans les événements tragiques que nous vivons depuis quelques semaines et qui engagent l'Etat à prendre des mesures de sécurité extraordinaires, l'inauguration du nouveau pont de Québec aurait été marquée d'une brillante cérémonie.

Et pour cause... Cette réalisation du gouvernement québécois constitue un nouveau pas vers le progrès. De plus, ce pont suspendu au-dessus du fleuve St-Laurent est le plus imposant du pays.

Il est, si l'on peut dire, avec le vieux pont de Québec, l'une des grandes contributions de l'Etat au développement de la province.

La décision de l'autorité de donner à ce magnifique pont le nom de celui qui, il y a à peine quelques semaines, était assassiné par des terroristes, lui donne, cependant, une dimension encore plus grande, plus réelle aussi.

Le nom de l'homme politique restera de la sorte gravé dans la mémoire de tous les Québécois comme celui d'un grand patriote, d'un homme courageux, sincère, désireux de travailler sans cesse au bien-être des siens.

Il importait de perpétuer le nom de Pierre Laporte et de donner son nom à une oeuvre aussi importante, en vue de rappeler aux générations à venir, non seulement l'importance de l'homme d'Etat, mais les circonstances de sa mort aux mains de ceux qui, par des actes odieux, cherchent à faire sombrer le Québec dans l'anarchie.

Il faut espérer que ce sacrifice, Pierre Laporte ne l'aura pas fait en vain.

R.G.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par

La Voix de l'Est Ltée.

136 Principale, Granby

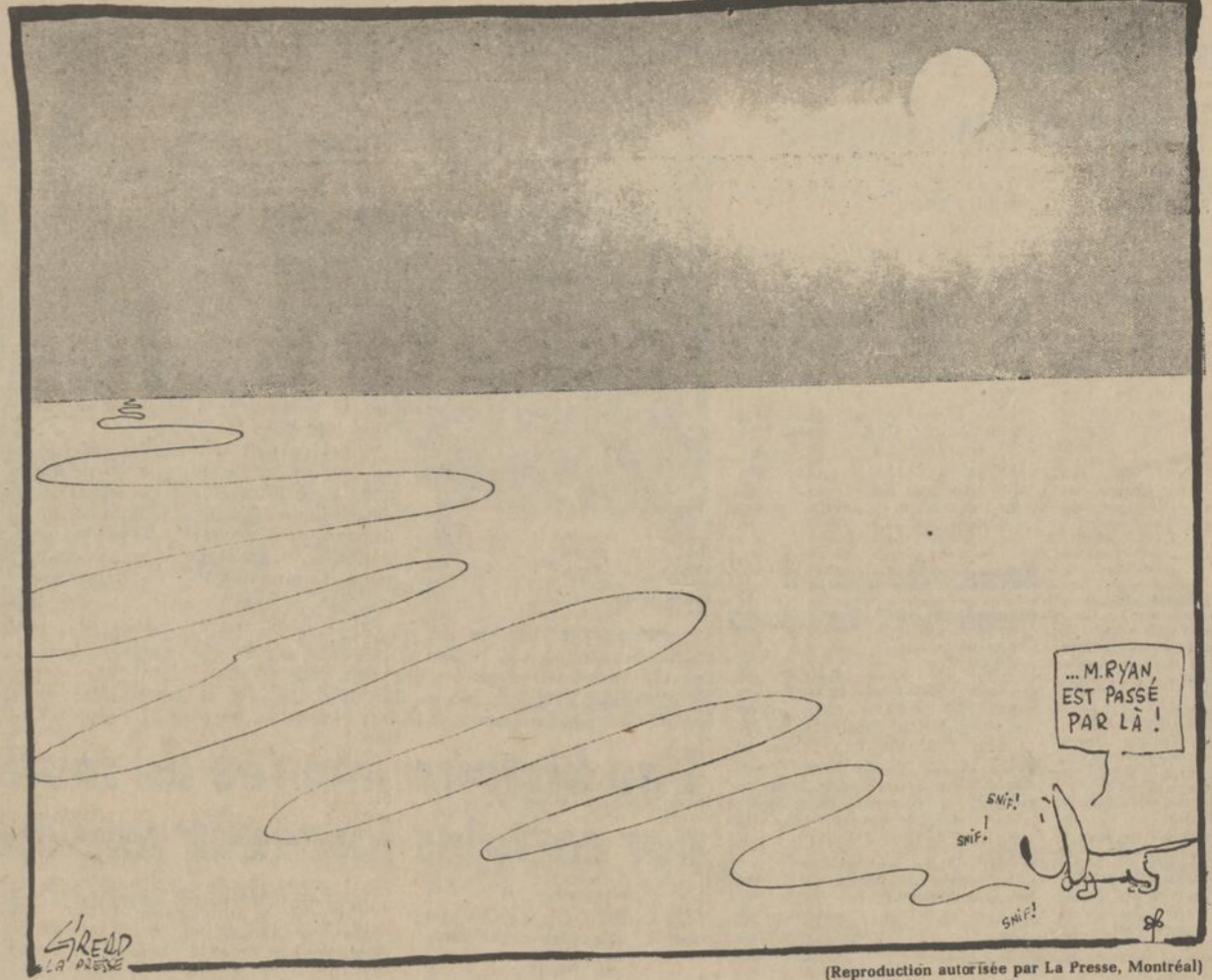
Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR LA POSTE		PAR CAMELOT				
		1 mois	3 mois	6 mois	1 an	
Par jour	10¢	Canada	\$2.50	\$6.50	\$12.00	\$20.00
Semaine	60¢	Etats-Unis	\$3.50	\$10.00	\$18.00	\$30.00
Par année	\$30.00					

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

L'opinion des autres

Démocratie

Depuis trois semaines, deux termes habituellement contradictoires, ont noué des liens d'amitié. Le peuple du Québec a été maintenu dans un climat de panique tel qu'il en est venu à croire que la meilleure façon de sauvegarder ses libertés c'est d'accepter d'en être privé.

Moins la population est mise au courant des raisons qui pourraient justifier l'application des lois de guerre, plus elle se croit en danger et plus elle est disposée à accepter que l'on fasse taire ses porte-parole les plus dynamiques. Il suffit alors aux détenteurs du pouvoir d'entretenir habilement un climat d'insécurité, face à des dangers confus possibles, pour que les citoyens les félicitent de les défendre par la force. Plus les déploiements militaires sont spectaculaires et les arrestations nombreuses, plus aussi est jugée efficace la protection qu'on leur assure.

C'est naturel aux dirigeants des grandes institutions de conserver, par n'importe quel moyen, le pouvoir qu'ils ont. La peur, encore plus que la contrainte physique, est une arme capable de faire marcher aveuglément la masse des gens. La crainte d'aller chez le diable a fait marcher plus sûrement des milliers de chrétiens que l'amour de la justice et le désir de partager. La sombre possibilité de voir ses enfants ou ses biens enlevés par des présumés ravisseurs est plus efficace pour gagner une élection que les raisonnements les plus cohérents et les preuves les plus objectives. Les concurrents en présence, dans les événements que nous vivons au Québec, peuvent être vus comme deux pouvoirs qui utilisent des armes similaires: la peur.

Qui est ennemi de qui? Personne ne peut le définir clairement, pas plus les gouvernants que le peuple ou les minorités qui réclament la libération des plus défavorisés. De qui auraient peur les chômeurs ou les assistés sociaux? Quels dangers pourraient frapper les petits salariés, les vieillards retraités ou les étudiants? Mais enfin, si ces catégories de citoyens, qui constituent la grande majorité de notre population, n'ont rien à craindre parce qu'ils n'ont rien à perdre, qui donc auraient raison d'avoir peur? Encore, qui pourrait tirer profit à alimenter ce climat de tension?

Un régime qui se veut démocratique suppose l'existence d'une liberté assez grande et d'une connaissance des situations qui permettent de porter des jugements éclairés. A moins que la démocratie que l'on veut sauver s'appelle "démocratie totalitaire", l'action des divers fronts communs qui réclament la restauration des libertés civiles est digne des plus grands encouragements.

BERNARD FAVREAU
(CONSEIL DE DEVELOPPEMENT SOCIAL Richelieu-Yamaska)

Ottawa a raison

Le Province, Vancouver

Le gouvernement a eu raison de décider que la nouvelle législation sera provisoire et qu'aucune loi permanente ne sera votée sans avoir été soigneusement examinée par le Comité de la justice du Parlement. Il est question de choses beaucoup trop délicates et graves pour que l'on ait recours à une législation hâtive, comme semblent le recommander certains députés de l'Opposition. — Le 3 novembre.

L'administration municipale

par Pierre Bachand

Mon pays, c'est la neige

L'aspect un peu moins poétique que Vigneault oublie de mentionner en parlant de notre "pays de poudrière" est le coût exorbitant de l'enlèvement de cette neige des rues de nos municipalités: Au-delà d'un demi-million de dollars à Trois-Rivières, cette dépense se retrouve à des niveaux plus ou moins élevés ailleurs, mais n'échappe cependant à personne.

Sachant que la nature ne déverse pas son abondance uniformément dans toutes les régions de la province et sachant de plus que les municipalités listées au tableau n'ont pas toutes la même superficie à débayer, il n'en demeure pas moins intéressant de comparer cette dépense entre des villes de même population, si ce n'était que pour faire ressortir ces faits et peut-être d'autres en plus.

Par exemple, en comparant Drummondville et Valleyfield qui ont toutes deux une population d'environ 30,000, on constate que leurs dépenses de 1969 sont identiques à \$4.60 per capita. Cependant les estimés de 1970 révèlent un accroissement de près de 30% à Drummondville et aucun changement à Valleyfield. Cette différence sera-t-elle attribuable à la nature ou bien serait-elle simplement le résultat d'un changement d'ordre purement administratif?

La même question se pose en comparant Kénogami et Chicoutimi-Nord. A population et à superficie presque égales, on constate que Kénogami augmente sa dépense de plus de 16% en un an, tandis que Chicoutimi-Nord la baisse de 5%.

Sans doute encore plus difficile à expliquer serait la différence entre les \$2.42 per capita de Jonquière et les \$7.58 de Chicoutimi en 1969, même si cette dernière baisse sa dépense de cette année à \$5.50, tout de même le double de Jonquière.

La ville la plus énigmatique dans l'analyse de cette semaine est Trois-Rivières avec ses quelque \$39,000.00 de dépenses, soit \$8.51 per capita, consacrés à l'enlèvement de la neige. D'une superficie de

19,792 acres et avec une population de 63,350, cette municipalité dépense deux fois plus que l'ensemble des villes de Shawinigan, Grand-Mère et Sorel, qui, au total, auraient une population de 66, 638 sur une étendue de 11,000 acres. Neigerait-il plus à Trois-Rivières qu'à Grand-Mère?

La superficie d'une municipalité ou plutôt l'étendue des surfaces à débayer influence directement la dépense de déneigement. Il relève cependant de l'administration municipale d'effectuer ce service au meilleur coût possible et de la façon la plus expéditive possible pour éviter toute paralysie coûteuse de la vie économique ou sociale de la municipalité. Cette analyse fait ressortir des écarts appréciables dans ces coûts d'une ville à l'autre.

Ce qui est encore plus important que l'administration quotidienne adéquate d'un service comme celui-ci et ce que ces chiffres font le plus ressortir pourrait être le coût en services auxiliaires d'une mauvaise planification urbaine. Un aménagement parfois plus rationnel d'un territoire donné éviterait aux contribuables des pertes énormes en de tels services, dans le cas de l'enlèvement de la neige, par exemple, sont improductifs, voire même inutiles. Cet aménagement rationnel pourrait prévoir des centres industriels ou commerciaux, culturels ou résidentiels où l'usage de certains services seraient mieux répartis, ou la concentration des activités ferait place à l'éparpillement dispersé actuel. Il s'agit seulement de visiter Habitat '67 ou la place Ville-Marie à Montréal pour se convaincre que l'aménagement d'un petit territoire pour répondre aux besoins d'un très grand nombre de personnes n'est pas une chose impossible et peut-être en plus fort agréable.

L'avènement encore récent des centres commerciaux en Province est sûrement un pas dans la bonne direction.

Population	Municipalité	Le service de l'enlèvement de la neige.		Dépense absolue
		Dépense per capita	Dépense absolue	
		1969	1970	1970
60-80,000	Trois-Rivières	\$8.16	\$8.51	\$538,945.00
	Sherbrooke	5.49	5.48	429,500.00
	Hull	3.86	4.20	256,500.00
	Saint-Jean	4.78	6.17	186,400.00
	Drummondville	4.60	5.94	181,000.00
30-35,000	Chicoutimi	7.58	5.50	\$92,000.00
	Valleyfield	4.59	4.56	140,000.00
	Shawinigan	4.50	4.39	134,636.00
	Granby	4.32	4.36	150,000.00
	Cap-de-la-Madeleine	3.13	3.97	129,000.00
24-30,000	Jonquière	2.42	2.42	80,000.00
	Charlesbourg	2.64	1.69	51,500.00
	Rimouski	8.59	8.66	219,760.00
	St-Jérôme	8.63	8.14	235,557.00
	St-Hyacinthe	5.59	4.98	121,000.00
20-24,000	Theford-Mines	11.52	10.51	225,300.00
	Sept-Îles	9.50	9.27	190,000.00
	Joliette	5.89	5.19	107,500.00
	Alma	5.55	3.58	82,200.00
	Sorel	3.78	3.07	62,000.00
15-20,000	Gatineau	2.44	2.48	52,000.00
	Victoriaville	4.47	1.74	40,000.00
	Arvida	5.52	5.77	90,000.00
	Grand-Mère	5.47	4.47	70,000.00
	Val D'Or	1.96	2.51	46,000.00
12-15,000	Lévis	2.50	2.50	40,000.00
	Rouyn	2.62	1.60	30,000.00
	Châteauguay-Centre	1.02	.91	15,000.00
	Rivière-du-Loup	9.61	9.62	125,000.00
	Hauterive	7.10	7.86	100,500.00
12-15,000	Châteauguay	2.43	3.15	45,000.00
	Kénogami	2.35	2.97	35,600.00
	Chicoutimi-Nord	2.97	2.81	37,000.00
	Magog	2.49	2.52	35,000.00
	La Tuque	3.11	1.11	15,000.00

Source: Le Bureau De La Statistique Du Québec.

Le coût des études post-secondaires

WINNIPEG PC — Les dirigeants des universités canadiennes ont demandé au gouvernement fédéral de créer une commission d'enquête pour étudier le problème du coût de l'enseignement post-secondaire, qui, croit-on, triplera au cours de la période de sept ans allant de 1968 à 1975.

Cette requête a été rendue publique lundi par l'Association des universités et collèges du Canada, à l'ouverture de sa réunion annuelle de quatre jours, qui se déroule à Winnipeg. L'association suggère que l'étude soit menée conjointement par les gouvernements fédéral et provinciaux, avec l'appui des universités.

M. J. Deutsch, président de l'Université Queen, à Kingston, Ont., a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que l'association craint fortement que les défis que pose l'éducation post secondaire ne seront pas traités avec suffisamment d'attention si une telle commission d'étude n'est pas créée.

M. Deutsch a ajouté que l'association craint également que des décisions au sujet de la nouvelle formule de partage des frais ne soient prises à la der-

nière minute, si l'on ne prend pas le temps nécessaire pour faire une étude complète de la situation.

La formule actuelle du partage des frais, en vertu de laquelle le gouvernement fédéral contribue 50 pour cent du coût d'opération des universités canadiennes et finance le programme de prêts aux étudiants, expirera en mars 1972.

L'AUCS se dit préoccupée surtout de la nécessité d'un appui adéquat pour faire face à l'augmentation rapide des inscriptions, du coût de la recherche et des immobilisations.

\$3.68 milliards
Inquiètes des restrictions récentes imposées par les provinces, les institutions post-secondaires rappellent que le nombre des inscriptions doublera presque entre 1968 et 1975.

Leur dépense atteindront plus de \$2.5 milliards en 1975 et les immobilisations devront aussi augmenter en conséquence, et le tout devrait atteindre quelque \$3.68 milliards en 1975-76, comparativement à \$1.25 milliards en 1968-69.

L'AUCS souligne que les universités se verront peut-être dans l'obligation

de refuser des élèves ou permettre que la qualité de l'enseignement se détériore, si elles n'obtiennent pas une aide financière adéquate.

On prévoit que 560,000 étudiants fréquenteront ces institutions en 1975, comparativement à 293,000 en 1968.

Parmi les autres recommandations de l'AUCS, qui représente 63 institutions universitaires ou collégiales, on note:

— La définition du rôle et des responsabilités des universités dans la société canadienne.

— Le partage des frais entre les gouvernements et les étudiants et provinciaux.

— Des mesures pour éliminer les disparités régionales qui nuisent aux chances égales pour tous dans l'éducation.

— La définition du rôle du gouvernement fédéral en matière de recherches, de mobilité des étudiants, des études supérieures et au sujet des étudiants étrangers.

En attendant les résultats de cette grande remise en question, l'AUCS préconise la prolongation des arrangements fiscaux actuels jusqu'en 1973.



Des membres du 1er Commando aéroporté, basé à Edmonton, reviennent d'une de leurs missions de sécurité à bord d'un hélicoptère "Voyageur". Le Régiment aéroporté dont le 1er Commando est francophone, est une des unités à qui on a fait appel pour répondre à la demande du gouvernement du Québec.

(Photo des Forces canadiennes)

Une intéressante expérience concernant le bilinguisme à la base militaire d'Edmonton

Par JIM POLING
EDMONTON (PC) — Une expérience très intéressante, en ce qui concerne le bilinguisme, est en voie de réalisation à la base des Forces armées canadiennes d'Edmonton.

On a ouvert une école française, à la base, pour 66 enfants, de la première à la sixième année. Les élèves plus avancés fréquentent les écoles de l'armée canadienne d'Edmonton. Environ 240 commandos aéroportés, membres du Régiment aéroporté formé il y a deux ans et demi, viennent d'être transférés de Valcartier, Qué. La plupart de ces soldats sont francophones, et environ 40 pour cent d'entre eux ne parlent pas l'anglais.

Le major J. Dion, commandant de cette unité, déclare que ces hommes constituent le seul groupe de soldats francophones dans l'Ouest du Canada. "Jusqu'à présent, tout semble être très encourageant, dit-il. Tout le monde a fait de grands efforts pour nous aider."

On a ouvert une école française, à la base, pour 66 enfants, de la première à la sixième année. Les élèves plus avancés fréquentent les écoles de l'armée canadienne d'Edmonton. Environ 240 commandos aéroportés, membres du Régiment aéroporté formé il y a deux ans et demi, viennent d'être transférés de Valcartier, Qué. La plupart de ces soldats sont francophones, et environ 40 pour cent d'entre eux ne parlent pas l'anglais.

Selon M. Claude Ryan, du Devoir

La justice devrait s'attaquer à la pègre de la même façon qu'elle poursuit le FLQ

QUEBEC (PC) — "La société n'est pas orientée vers ce genre de délits comme elle l'est vers d'autres formes de délits," a affirmé samedi M. Claude Ryan, directeur et rédacteur-en-chef du quotidien "Le Devoir".

"Il y a dans la population, a-t-il dit, le préjugé que la justice est sans pitié pour les petits, mais qu'elle épargne souvent les riches et les puissants."

Conférencier à la séance de clôture d'un colloque des substituts du procureur général à la Maison Montmorency, M. Ryan a souligné qu'il avait à diverses reprises entendu l'opinion, que "si le même effort avait été fait contre la pègre que contre le FLQ", on aurait peut-être eu des résultats meilleurs dans la lutte contre le crime organisé."

"En matière de faillites, de commerces frauduleux, notre justice n'a pas fait preuve d'un zèle exemplaire," a affirmé M. Ryan ajoutant qu'au Québec les crimes de cette nature "se font pendant dix ans avant que l'on fasse quelque chose."



Problèmes du textile

La Commission d'études des problèmes de l'industrie du textile au Canada a tenu sa première réunion. Formée à la demande du ministre Jean-Luc Pépin, elle est composée de MM. John D. Campbell, à gauche, de la compagnie canadienne Westinghouse, le Dr Charles Annis, qui a déjà pris part au Kennedy Round, au centre, et Jacques Saint-Laurent, de l'université Laval, à droite.

Mme Rose témoigne en sanglotant

Simard et les Rose ont décidé de rentrer immédiatement à Montréal en apprenant le rapt de M. Cross

MONTREAL (PC) — En émettant l'opinion que le coup de la radio la nouvelle de l'enlèvement de M. James Cross, les frères Paul et Jacques Rose et Francis Simard, qui se trouvaient au Texas, ont décidé de rentrer au Québec le plus vite possible.

C'est ce qu'a déclaré samedi après-midi, à l'enquête du coroner, Mme Rose Rose, mère des deux hommes qui tout comme Simard, sont recherchés par la police en rapport avec l'enlèvement du ministre Pierre Laporte.

Mme Rose, qui a témoigné en sanglotant la plupart du temps, a accepté la protection de la cour que lui offrait le juge Jacques Trahan, qui préside l'enquête du coroner destinée à jeter la lumière sur les circonstances entourant la mort de M. Laporte.

Mme Rose a dit être la mère de sept enfants, dont Paul âgé de 27 ans, Lise, âgée de 25 ans, et Jacques, âgé de 23 ans. Elle a dit connaître "Ben" Lortie depuis longtemps parce qu'il était venu manger à la maison avec ses fils. Elle ne connaît Francis Simard que depuis le 23 septembre, alors qu'elle est partie en sa compagnie et celle de ses deux garçons pour faire un voyage aux États-Unis en automobile.

Jacques venait de recevoir un chèque de \$600 et avait annoncé que lui et Paul allaient s'établir aux États-Unis. Ils voulaient faire le voyage afin de chercher où aller s'établir mais ils n'avaient pas dit à leur mère que Simard devait être du voyage. Ce n'est qu'à la dernière minute, qu'on lui aurait dit: "On va amener Francis, mais parlez-en pas".

Mme Rose a dit qu'elle avait eu l'impression que Simard se sauvait de chez lui et qu'elle avait appris par la suite qu'il voyageait beaucoup. Le groupe a fait le voyage dans l'auto de Mme Rose, une Valliant jaune.

Mme Rose était contente de savoir que ses garçons voulaient s'établir aux États-Unis, étant donné qu'ils avaient eu beaucoup de dettes à la suite de quelques accidents d'auto.

Elle a raconté qu'au cours du voyage, ses garçons s'étaient arrêtés à plusieurs endroits pour tenter d'acheter des revolvers. Ils avaient expliqué à leur mère qu'ils étaient venus, tout le monde de venir un revolver. "Mais ils n'en ont pas acheté, parce que personne n'a voulu leur en vendre."

Le groupe était rendu au Texas au moment où les trois hommes ont appris l'enlèvement du haut commissaire britannique à Montréal. Ils ont décidé de revenir immédiatement et ont conduit tout à tour "24 heures par jour" pour rentrer au Québec.

Durant le trajet, ils auraient

néanmoins et qui lui demandait de ne pas dire à personne qu'il l'avait appelée. Il n'avait alors donné aucune nouvelle de Jacques.

Mme Rose a reconnu le gilet retrouvé sur le corps de M. Laporte. Le chandail appartenait à un de ses garçons mais les deux le portaient à l'occasion. Elle a aussi reconnu comme appartenant à un de ses deux garçons des bottes en loup-marin.

Elle a aussi reconnu deux couvre-pieds de sa fabrication dont un qu'elle avait donné à un de ses garçons pour aller à la Maison du Pêcheur, et une tenture qu'elle avait aussi donnée à un de ses fils.

Par contre, elle n'a pas reconnu une couverture faite au métier, un oreiller et des serviettes. Les autres personnes qui ont témoigné à l'enquête du coroner, sont outre les deux médecins légistes:

Me Pierre Lapointe, qui a identifié le corps de M. Laporte, à la Morgue, durant la nuit du 17 au 18 octobre.

Le Dr Yvon Prévost, qui a été le premier médecin à voir le corps de M. Laporte, près du hangar de l'aéroport de St-Hubert.

Le Dr Michel Therrien, arrivé peu après le Dr Prévost. Il a déclaré qu'il avait bougé le bras du corps et qu'il avait constaté que celui-ci n'était pas encore très rigide.

L'agent Jean-Claude Simard, de la Sureté du Québec, qui au cours d'une visite à la maison de la rue Armstrong, y a trouvé une paire de bottes en loup-marin, une tenture et des couvertures.

Le capitaine Raymond Bellemare, qui s'était rendu peu avant minuit, le 17 octobre, près d'un hangar situé à un quart de mille au sud du chemin de la Savanne. Il y avait trouvé une Chevrolet bleue au toit de vinyle noir et il avait mandé l'armée pour ouvrir la malle arrière, car il craignait que l'auto n'ait été piégée.

Mme Cross et sa fille sont en visite en Europe

LONDRES (PA) — La femme du diplomate britannique enlevé par le FLQ, Mme James Cross et sa fille Susan sont arrivées "quelque part" en Europe où elles se reposeront chez des amis.

Un porte-parole du Foreign Office n'a pas voulu révéler le lieu de leur séjour, leur départ et leur arrivée, ont eu lieu dans le plus grand secret.

Rien n'indique en tout cas que Mme Cross et Susan se trouvent en Grande-Bretagne. Le porte-parole a quand même bien voulu dire qu'elles "attendent anxieusement des nouvelles de l'Association diplomatique et des résultats des efforts faits pour le retrouver; de Toronto, a interprété la vicelles seront constamment tenues au courant des développements dès qu'ils se produiront".

M. James Cross a été kidnappé le 5 octobre dernier par la cellule Libération du FLQ.



La photo ci-dessus nous montre une photo de M. James Cross prise et envoyée par le FLQ au Journal de Montréal, alors que les recherches de la police se poursuivent dans le but de retrouver ses ravisseurs. La photo du bas nous montre l'endos d'une photo de M. Cross envoyée à l'agence Associated Press, à New York, et portant la signature du diplomate britannique. La photo accompagnait un communiqué du Front de Libération du Québec qui, en raison de la Loi des mesures de guerre, n'a pu encore être divulgué au Québec ou au Canada.

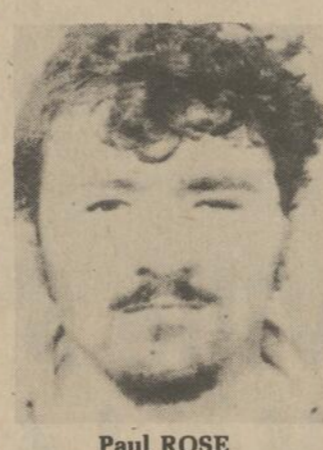
M CROSS, SOURIANT, EST QUAND MEME RECONFORTÉ LORSQU'ON LUI DIT QUE BOURASSA NE PEUT PAS ETRE AUSSI INHUMAIN QU'IL LE LAISSE VOIR
J. R.

La police est à la recherche d'armes

TORONTO (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, Mitchell Sharp, a rappelé, samedi, que de fortes quantités d'armes et de dynamite n'ont pas encore été retrouvées par la police de la province de Québec.

Au cours d'une entrevue, il a dit que les Canadiens ne pouvaient pas de retour à la violence.

M. Sharp, qui assistait à la réunion annuelle de l'Association libérale de la ville et du district de Toronto, a interprété la vicelles seront constamment tenues au courant des développements dès qu'ils se produiront". M. James Cross a été kidnappé le 5 octobre dernier par la cellule Libération du FLQ.



Paul ROSE



Francis SIMARD



Jacques ROSE

SPECIAL!
4 exemplaires du Journal **Pilote**
pour **99¢**

avec tous les amis d'ASTERIX

ACHILLE TALON
LE GRAND DUDUCHE
TANGUY ET LAVERDURE
BOB MORANE
BLUEBERRY
LUCKY LUKE

Distribué exclusivement par:
Les Distributions Eclair Ltée
8320 Place de Lorraine
ANJOU 437, Qué. - 353-6060

Le mois prochain en vedette: **OBÉLIX**

25" x 30"

Les Guépards demeurent à un point de la première place

GRANBY -- Les Guépards de Granby se sont accrochés à une avance de trois buts acquise en première période hier soir, et Richard Dumas s'est chargé du reste, pour remporter une victoire de 4 à 1 sur les Voyageurs de Cowansville, dans une joute régulière de la ligue Junior des Cantons de l'Est. Par cette victoire, Granby est demeuré à un point de la tête, détenue par Thetford, qui a gagné 12 à 2 hier soir, contre Asbestos. Les Guépards ont toutefois augmenté leur avance en 2e période.

Les Voyageurs ont mis du temps à démarrer; au fait ils ont perdu le match en première période, et ont livré une lutte serrée dans les deux dernières. Richard Dumas a sauvé son équipe à quelques reprises. Les Guépards ont pratiqué un jeu robuste dès le départ, et l'officiel a sévi 15 fois contre Granby, tandis que Cowansville échappa de six punitions. Le match a été marqué d'une bagarre en deuxième période, entre Comtois et Hamman. Tous deux ont écopé d'une majeure.

Les Voyageurs de Cowansville ont démontré une nette amélioration, depuis que nous les avions vu enjouter hors-concours, avant la saison. C'est une équipe jeune et très rapide, qui aura son mot à dire après les fêtes.

Les Guépards de leur côté ont fait montre de fatigue en troisième période, et c'est grâce à leur expérience, s'ils ont pu maintenir le haut du pavé.

UN BLESSE La victoire a toutefois été coûteuse aux Guépards, qui ont perdu, pour une période indéterminée les services de Pee Wee Laroche, blessé dans la 17e minute de la première période, lorsqu'il donna violemment contre la clôture. On dut le transporter à l'hôpital, où on décéla une blessure à des côtes.

Daniel Hénauld, Robert Beauchemin, Daniel Comtois et Jean-Marc Dubois ont enfilé les buts des Guépards, tandis que Pierre Bertrand évitait le blanchissage aux visiteurs, avec un but en 2e période, alors que Granby jouait à cours de deux hommes.

VENDEDI SOIR Les Guépards disputèrent leur prochaine partie locale, vendredi soir prochain, au Palais. Ils auront alors la visite des Acadiens d'Asbestos. Jeudi soir, les hommes de Guy Charbonneau seront à Magog.

Les Guépards ont débuté en lion hier soir, marquant trois buts en moins de cinq minutes.

Hénauld à 3:30, Beauchemin à 6:34 et Comtois à 8:04 déjouaient le cerbère Brouillette des Voyageurs. Granby a ralenti par la suite, et les Voyageurs se sont vraiment montrés menaçants, surtout dans les six dernières minutes de jeu. Cowansville a dirigé 11 de ses 15 lancers sur Dumas, à compter de la 10e minute. Houle a été puni dans la 15e minute, pour avoir dérangé; il échappa d'une majeure.

Dubois portait le compte 4 à 0 dans la 3e minute du deuxième ving; ce devait être le dernier but des Guépards dans ce match.

Alors que Granby était à cours de deux joueurs, Bertrand priva Dumas de son blanchissage à 18:28.

Dans la 3e période, les Guépards parurent fatigués, tandis que Cowansville continuait de foncer, mais se rivant à un Dumas alerte et rapide. Il faut aussi souligner le beau travail du gardien Brouillette, dans cette troisième période.

Au total dans le match, Granby a dirigé 46 rondelles sur les filets des Voyageurs contre 40 par Cowansville vers Dumas.

POTINS La joute d'hier soir était commanditée par le restaurant

Beyval de Granby... Les trois étoiles de la joute ont été choisies par M. Jean-Marc Gemme, qui a opté pour Richard Dumas, Jean-Pierre Auger et Pierre Bertrand, dans l'ordre... C'est la Reine des Guépards, accompagnée du gérant Camille Messier, qui a fait la mise au jeu, en remplaçant de M. Beyval... On doit annoncer aujourd'hui ou demain, la venue officielle des Remparts de Québec, le 4 décembre prochain.

SOMMAIRE Première période 1 - Granby: Hénauld (Pierre) 3:30

2 - Granby: Beauchemin (Auger) 6:34 3 - Granby: Comtois (Dufresne) 8:04

Punitions: Pitre 35, Authier et Boomhower 1:13, Beauchemin et Robert 9:34, Dufresne 12:34, Houle, majeure à 14:50

Deuxième période 4 - Granby: Dubois (Dufresne-Houle) 2:38

5 - Cowansville: Bertrand (Blanchet-Sirois) 18:28 Punitions: Courtemanche 3:48, Pitre 7:58, Comtois, mineure et majeure, Hamman, majeure à 11:37, Brouillette 13:39, Houle 16:55

Troisième période Aucun but

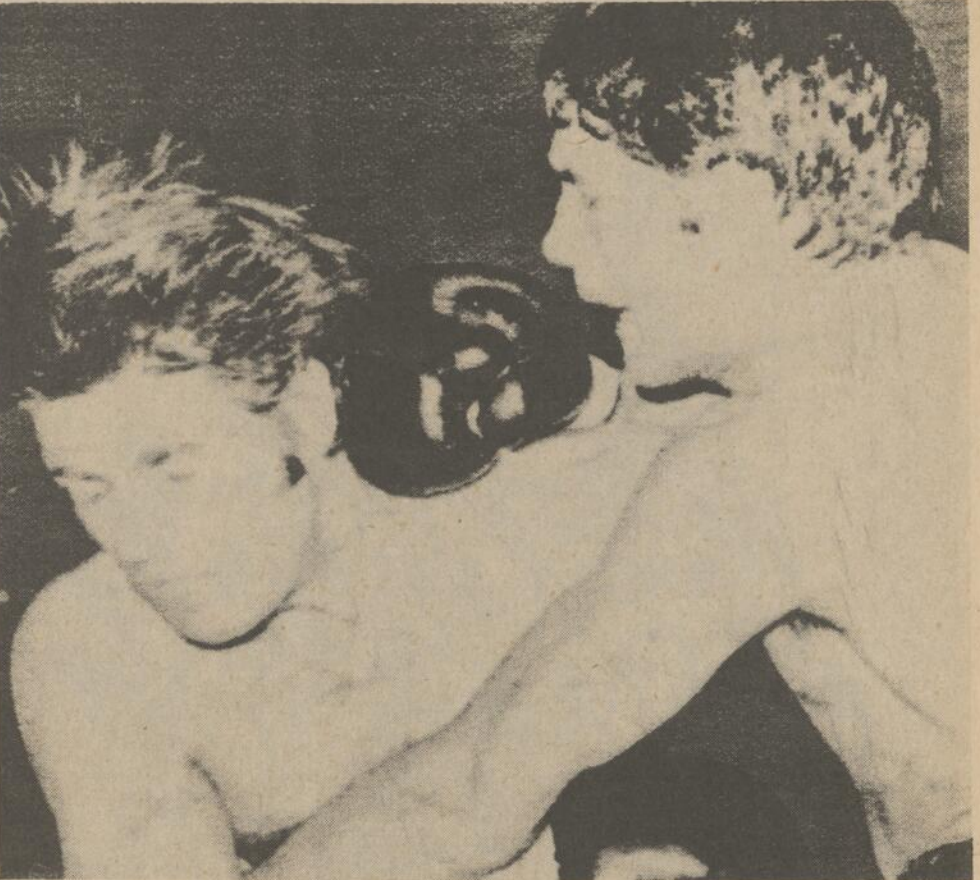
Punitions: Auger 5:05, Boomhower 6:27, Comtois, 8:02 et 12:51, Pitre 13:15, Boomhower 14:18, Courtemanche 16:04, Beauchemin, mineure et mauvaise conduite à 19:22.

Lancers Cowansville: 15 14 11 40 Granby: 15 15 16 46

AILLEURS Dans les autres parties disputées hier soir, les Braves de Thetford-Mines ont conservé la tête avec une victoire écrasante de 12 à 2 sur Asbestos. Richard, Lessard et Roy ont comploté chacun deux buts. Laflamme, Lehoux, Perron, Charette, Loignon et Gosselin ont complété le pointage. Pour Asbestos, Pinard et Marchand ont marqué.

Ce match a été marqué de 17 mineures, 6 majeures et une mauvaise conduite. La 3e période a duré pas moins d'une heure, par suite de batailles et discussions interminables.

A Magog, les As et le Royal de Lac Mégantic ont anulé 3 à 3. Couture, Guay et Bepoit ont comploté pour Magog; Roy, Hallé et Blais pour Mégantic. Magog a effectué un ralliement de eux buts en troisième, pour égaliser 3-3.



NINO BENVENUTI (à gauche), a perdu son titre de champion mi-moyen du monde samedi à Rome, alors qu'il a été surpassé par Carlos Monzon d'Argentine. La photo nous montre Benvenuti qui encaisse une solide droite de son opposant.

Est-ce la fin de Nino?

ROME (AFP) 9 Est-ce la fin dont l'avantage, avant cette de l'Idole? La question est po- ultime reprise, était de l'ordre sée, après le KO — le premier de 5 à 6 points.

Carlos Monzon qui, sans être brillant comme son prédéces- seur, n'en a pas moins démontré qu'il était digne de ce titre.

Ce qui est sûr aussi, c'est que Benvenuti devant l'argentin Nino Benvenuti n'a plus les ré- Carlos Monzon, nouveau cham- flexes ni la précision qui, na- plion du monde des poids guère, faisaient l'admiration de moyens. Il est prématuré de ré- tous. En effet, il se révéla in- pondre à cette question; en re- capable de se servir de son di- vanche, on peut bien dire que rect du gauche, une arme redou- l'Italien est sur le déclin. En ef- table qui, dans un passé récent, fet, sans cette conclusion avant fut avait permis de tenir en res- la limite, le combat s'achemi- pect, des adversaires aussi dan- nait inexorablement vers une gereux que Monzon.

Et l'on comprend l'enthousias- me des supporters argentins à l'issue de cette rencontre qui vit les Tifosi locaux, pourtant si bruyants jusque - là, assister muets à la défaite de leur idole, alors qu'ils ne l'avaient jamais vu perdre dans ce ring, où il y a 10 ans il avait remporté son premier titre officiel, celui de champion olympique.

St-Hyacinthe s'incline

ST-HYACINTHE -- Roger Picard se souviendra certaine- ment de sa première visite à St-Hyacinthe en tant qu'instruc- teur. Les siens ont habilement tiré leur épingle du jeu pour vaincre les Maskoutains au pointage de 3 à 2. Les visiteurs ont démontré beaucoup de savoir-faire, spécialement en deuxième période avec deux buts en moins de 21 secondes. Ces deux marques devaient d'ailleurs briser les reins de l'équipe locale qui n'a plus été la même par la suite.

Un KO tout à l'honneur de nette victoire de Carlos Monzon, Ce qui est sûr aussi, c'est que Benvenuti devant l'argentin Nino Benvenuti n'a plus les ré- Carlos Monzon, nouveau cham- flexes ni la précision qui, na- plion du monde des poids guère, faisaient l'admiration de moyens. Il est prématuré de ré- tous. En effet, il se révéla in- pondre à cette question; en re- capable de se servir de son di- vanche, on peut bien dire que rect du gauche, une arme redou- l'Italien est sur le déclin. En ef- table qui, dans un passé récent, fet, sans cette conclusion avant fut avait permis de tenir en res- la limite, le combat s'achemi- pect, des adversaires aussi dan- nait inexorablement vers une gereux que Monzon.

Cette rencontre fut disputée à vive allure devant près de 700 spectateurs. Une fois de plus, les Maskoutains ont dis- puté une excellente rencontre. Dame chance a brillé par son absence à maintes reprises, spécialement dans la dernière période, alors que les visiteurs furent pénalisés à sept reprises contre une seule pour le St- Hyacinthe Pepsi. C'est d'ail- leurs à ce moment que les nôtres ont manqué le bateau, avec un avantage numérique d'un homme pendant la majeure partie de cet engagement.

L'attaque à cinq n'a pas apporté les dividendes atten- dus. En seconde période, la défensive a flanché pendant quelques secondes, ce qui fut suffisant pour permettre aux hommes de Roger Picard de s'assurer la victoire.

Le jeu fut passablement robuste, spécialement en deuxième période, alors qu'il y a eu trois bagarres. Le jeu fut également décousu par suite des pénalités. Pour les Maskoutains, il s'agissait de leur sixième défaite en dix rencontres jusqu'à présent. Localement, le St-Hyacinthe Pepsi a une fiche de cinq gains en huit matches.

La prochaine semaine sera chargée pour McDonald et les siens qui seront en action mardi à Roussin, jeudi à St-Hyacinthe contre Lachine et dimanche prochain contre Roussin à St-Hyacinthe.

Sommaire Première période 1 - Acton Vale: Monty (Legendre, Charternais) 2:36

Troisième période 5 - St-Hyacinthe: Garand (Bellavance et Laplante) 18:49

2 - Acton Vale: Tétrault (Bernard Roy) 12:42 Punitions: Picard 8:44, St-Jean 16:02, Picard et Campbell, majeures 18:55

Punitions: Sénécal 6:31, Kane 10:50, Bellavance 11:02, Néri 13:06, St-Victor, banc, 13:06, Dubé, mauvaise conduite 13:06, St-Victor, banc 14:03; Néri 17:30.

Deuxième période 3 - Bedford: Archambault (Larocque, Campbell) 5:23

4 - Acton Vale: Roy (Savoie, Paré) 8:35 5 - Acton Vale: Jetté (Proult) 9:15

6 - Bedford: Miller (Bouchard, Bernard) 17:09 Punitions: St-Jean 6:20, Larocque et Monty, mineures double 18:43

7 - Bedford: Archambault (J. Côté, Bouchard) 4:55 8 - Acton Vale: Savoie (Monty, Legendre) 5:32

9 - Acton Vale: Monty (Savoie) 15:23 10 - Bedford: Di-Lico (J. Côté) 16:17

Punitions: Picard 3:10, Larocque 6:53, 13:57, Tétrault 14:31, St-Jean 17:52

Lancers: Bedford 45 Acton Vale 28 Assistance: 350

Bedford 45 Acton Vale 28 Assistance: 350

Deuxième période 4, Vancouver, Tallon 3, 19:14 Punitions - Harrison T 6:30, Dorey T, Quinn V (majeures) 9:24, Doak V, McMillan T (mineures, majeures) Palément V Monahan T (majeures) 16:29, Selwood T 19:46

Troisième période 5, Vancouver, Hall 5 (Kurtenbach, Maki) 9:44 Punition - Tallon V 1:15.

Lancers par Toronto 15 7 7-29 Vancouver 12 12 8-32 Gardiens - Plante, Gamble, Toronto; Hodge, Vancouver. Assistance - 15,569.

Minnesota 1 St. Louis 1 Première période 1, St-Louis, Berenson 7, 7:07, Punitions - Barrett Min 3:51, Gibbs Min 5:45, Barclay Plager SL 3:35, McDonald SL 10:57, O'Shea Min 16:44.

Deuxième période 2, Minnesota, Burns 2 O'Shea, Harvey 3:39 Punitions - O'Shea Min 7:01.

Troisième période Aucun but. Punitions - Crisp SL 0:36, SL (Banc) 6:03.

Lancers par Minnesota 7 16 12-35 St-Louis 9 8 6-23 Gardiens - Hall, St - Louis; Worsley, Minnesota. Assistance 15,158.

Boston 2 Pittsburgh 2 Première période 1, Pittsburgh, Zaine 1 (Watson, Fonteyne) 1:23 Punitions - Orr B 9:01, 17:02, Polts Pgh, 19:45.

Deuxième période 2, Pittsburgh, polts 2 (Watson, Schock) 15:33 3, Boston, Bucyk 8 (McKenzie, Stanfield) 17:51 Punition - Aucune

Troisième période 4, Boston, Hodge 4 (R. Smith) 16:24 Punitions - Rupp Pgh 7:00, Awrey B, Pronovost Pgh (ma- jeures) 14:27.

Lancers par Boston 8 10 12-30

New York 6 Los Angeles 2 Première période 1, New York, Ratelle 5 (Hadfield, Gilbert) 8:11

2, Los Angeles, Berry 4 (Widling) 16:06 3, New York, Seiling 2 (Ratelle, Gilbert) 17:44 Punitions - Widling LA 7:47, Nelson NY 9:16.

Deuxième période 4, New York, Ratelle 6, 0:15 5, Los Angeles, Flett 2 (Shack, Lonsberry) 3:36 Punitions - Tkaczuk NY 3:05, Pulford LA 14:40.

Troisième période 7, New York, Irvine 2 (Brown) 14:09 8, New York, Nevin 1 (Seiling, Nelson) 16:12 Punition - Pulford LA 14:59.

Lancers par New York 15 11 16-42 Los Angeles 10 13 12-35 Gardiens - Villemure, New York; DeJordy, Los Angeles. Assistance - 12,144.

Voilà ce qui est fait cher monsieur. Toutefois, je voudrais simplement apporter deux mises au point: 1 - Concernant les cérémonies d'ouverture, votre publiciste qui nous a fourni le rapport, n'a pas daigné nous en informer: 2 - Au sujet de "petite ville", si vous relisez nos écrits du passé, vous trouverez qu'à maintes reprises, nous nous sommes servis de Cowansville en exemple aux autres villes, notam- ment Granby, pour le vrai esprit sportif qui règne à Cowansville.

Signé: Gilles Bisailon prés. Les Dynamiques inc. Cowansville.

L'égalité persiste en fête

Granby blanchit C'Ville 5 à 0 Acton Vale bat Bedford 6 à 4

COWANSVILLE -- Le cerbère Claude Bruneau a enregistré le premier blanchissage de la saison dans la ligue de la Belle Province, conduisant les Apolles de Granby à une décisive victoire de 5 à 0 sur les Dynamiques de Cowansville hier soir. Le triomphe permet aux Apolles de se maintenir en tête du circuit, sur un pied d'égalité avec les Cosmos d'Acton Vale qui ont battu les Braves de Bedford 6 à 4.

14.50 du dernier ving. En effet, Jacques Averill des Apolles et Yvon Allard des Dynamiques, qui purgeaient tous deux une punition de mauvaise conduite, ont décidé d'en venir aux coups sur le banc de punitions, avec le résultat que les deux bancs se sont vidés. Heureusement, aucune bagarre n'a éclaté entre les autres joueurs, ce qui calma les esprits, déjà échauffés par le match de jeudi dernier à Granby. Selon les règlements du circuit, tous les joueurs qui ont quitté le banc reçoivent une amende automa- tique.

5 - Granby: Tardif (A. Jodoin, Bibeau) 5:7 Punitions: Lafrance et Labrecque, majeures 2:43, Tardif 3:20, Daudelin 4:36, A. Jodoin 6:03, Averill et Allard, mauvaise conduite 6:03, Y. Massé et Lebeau 7:16, Tardif 7:50, Averill et Allard, punition de match 14:50

Même s'il a été appuyé par une solide défensive tout au long du match, ne recevant que 18 rondelles, Bruneau a tiré son épingle du jeu dans les moments opportuns, pour briser les reins des Dynamiques. De son côté, le gardien des Dynami- ques était mis à l'épreuve en 38 occasions, alors que les Apolles ont donné une véritable leçon de hockey à leurs adversaires.

Granby 5 C'Ville 0 SOMMAIRE Première période 1 - Granby: Labrecque (Chausse) 5:34 2 - Granby: Bibeau (R. Jodoin) 13:23 Punitions: S. Ginguet et Y. Massé 2:48

Lancers: Granby 14 11 13 - 38 C'Ville 4 6 8 - 18 Assistance: 452

Granby était renforcé par deux nouveaux joueurs hier, soit Gaëtan Labrecque et Réal Jodoin, deux gars de Granby qui portaient les couleurs des Vics l'an dernier. Labrecque a réussi le premier but des Apolles, pendant que Réal Jodoin amassait une passe sur le filet de Robert Bibeau. Les autres compteurs du Granby étaient Gaëtan Jacques, Yvan Lécuyer et Roch Tardif. Denis Alivizatos a récolté deux passes.

Deuxième période 3 - Granby: Jacques (Alivizatos) 5:54 4 - Granby: Lécuyer (Alivizatos) 17:45 Punitions: Bibeau 5:2, Laroc- que 4:46, Bibeau 5:39, Lafrance 9:19

Acton Vale 6 Bedford 4 SOMMAIRE Première période 1 - Acton Vale: Monty (Legendre, Charternais) 2:36

Les Apolles menaient à 2 0 après vingt minutes de jeu et 4 à 0 au début de la période finale. La joute a été marquée d'un incident peu ordinaire à la fin.

Troisième période Aucun but

2 buts pour Tardif

Pour le Longueuil, Yves Charest et André Chrétien ont dirigé l'attaque avec chacun une paire de buts. Les autres sont allés à Claude Paul, Normand Lee, Daniel Mercier et Jean Maisonneuve.

Acton Vale 6 Bedford 4 SOMMAIRE Première période 1 - Acton Vale: Monty (Legendre, Charternais) 2:36

Pour les Renards jr. les buts appartiennent à Mario Guertin, Richard St-Jean, Richard Archambault et Mario Boivin. Devant les buts, Pierre Lalanne et Serge Foucreault se sont partagé la besogne, le premier allouant 5 buts et Foucreault 3.

Deuxième période 4, Vancouver, Tallon 3, 19:14 Punitions - Harrison T 6:30, Dorey T, Quinn V (majeures) 9:24, Doak V, McMillan T (mineures, majeures) Palément V Monahan T (majeures) 16:29, Selwood T 19:46

Pour cette joute, les Renards étaient privés du robuste défenseur Roland Soutières, ainsi que du nouveau-venu Denis Chalfoux.

Troisième période 5, Vancouver, Hall 5 (Kurtenbach, Maki) 9:44 Punition - Tallon V 1:15.

A Montréal, les Sabres ont joué au hockey pendant 25 minutes et 38 secondes, tenant leurs adversaires à deux buts alors qu'ils en enfilèrent deux, eux-mêmes.

Lancers par Toronto 15 7 7-29 Vancouver 12 12 8-32 Gardiens - Plante, Gamble, Toronto; Hodge, Vancouver. Assistance - 15,569.

Mais à 5:38 de la deuxième période, Pete Mahovlich, en dé- jouant Joe Daley, le gardien des Sabres, déclençait une attaque, sans réplique, de sept buts des Canadiens. Non satisfaits de cette avance de 9-2, le Tricolore ajouta deux autres buts, en der- nière reprise.

Minnesota 1 St. Louis 1 Première période 1, St-Louis, Berenson 7, 7:07, Punitions - Barrett Min 3:51, Gibbs Min 5:45, Barclay Plager SL 3:35, McDonald SL 10:57, O'Shea Min 16:44.

Pour empêcher Punch Imlach, gérant - instructeur des Sabres de chercher un prétexte, les re- cures des vainqueurs, Guy La- pointe, Marc Tardif et Réjean Houle comptèrent chacun deux buts.

Deuxième période 2, Minnesota, Burns 2 O'Shea, Harvey 3:39 Punitions - O'Shea Min 7:01.

L'attaque de sept buts des Canadiens retentit justement le re- cord de huit buts en une période, record détenu par les Red Wings de Detroit et les Bruins de Bos- ton.

Troisième période Aucun but. Punitions - Crisp SL 0:36, SL (Banc) 6:03.

Ailleurs, les Canucks de Van- couver ont vaincu les Maple Leafs de Toronto, au compte de 3-2; les Rangers de New York ont écrasé les Kings de Los An- geles, par 6-2; les Blues de St. Louis et les North Stars de Min- nesota ont fait match nul au compte de 1-1; les Black Hawks de Chicago et les Flyers de Phila- delphie ont aussi anulé, par 1-1, alors que les Penguins de Pittsburgh ont tenu les puissants Bruins de Boston à une partie nulle de 2-2.

Lancers par Minnesota 7 16 12-35 St-Louis 9 8 6-23 Gardiens - Hall, St - Louis; Worsley, Minnesota. Assistance 15,158.

Pour cette joute, les Renards étaient privés du robuste défenseur Roland Soutières, ainsi que du nouveau-venu Denis Chalfoux.

Minnesota 1 St. Louis 1 Première période 1, St-Louis, Berenson 7, 7:07, Punitions - Barrett Min 3:51, Gibbs Min 5:45, Barclay Plager SL 3:35, McDonald SL 10:57, O'Shea Min 16:44.

Pour empêcher Punch Imlach, gérant - instructeur des Sabres de chercher un prétexte, les re- cures des vainqueurs, Guy La- pointe, Marc Tardif et Réjean Houle comptèrent chacun deux buts.

Deuxième période 2, Minnesota, Burns 2 O'Shea, Harvey 3:39 Punitions - O'Shea Min 7:01.

L'attaque de sept buts des Canadiens retentit justement le re- cord de huit buts en une période, record détenu par les Red Wings de Detroit et les Bruins de Bos- ton.

Troisième période Aucun but. Punitions - Crisp SL 0:36, SL (Banc) 6:03.

Ailleurs, les Canucks de Van- couver ont vaincu les Maple Leafs de Toronto, au compte de 3-2; les Rangers de New York ont écrasé les Kings de Los An- geles, par 6-2; les Blues de St. Louis et les North Stars de Min- nesota ont fait match nul au compte de 1-1; les Black Hawks de Chicago et les Flyers de Phila- delphie ont aussi anulé, par 1-1, alors que les Penguins de Pittsburgh ont tenu les puissants Bruins de Boston à une partie nulle de 2-2.

Lancers par Minnesota 7 16 12-35 St-Louis 9 8 6-23 Gardiens - Hall, St - Louis; Worsley, Minnesota. Assistance 15,158.

Pour cette joute, les Renards étaient privés du robuste défenseur Roland Soutières, ainsi que du nouveau-venu Denis Chalfoux.

Minnesota 1 St. Louis 1 Première période 1, St-Louis, Berenson 7, 7:07, Punitions - Barrett Min 3:51, Gibbs Min 5:45, Barclay Plager SL 3:35, McDonald SL 10:57, O'Shea Min 16:44.

Pour empêcher Punch Imlach, gérant - instructeur des Sabres de chercher un prétexte, les re- cures des vainqueurs, Guy La- pointe, Marc Tardif et Réjean Houle comptèrent chacun deux buts.

Deuxième période 2, Minnesota, Burns 2 O'Shea, Harvey 3:39 Punitions - O'Shea Min 7:01.

L'attaque de sept buts des Canadiens retentit justement le re- cord de huit buts en une période, record détenu par les Red Wings de Detroit et les Bruins de Bos- ton.

Troisième période Aucun but. Punitions - Crisp SL 0:36, SL (Banc) 6:03.

Ailleurs, les Canucks de Van- couver ont vaincu les Maple Leafs de Toronto, au compte de 3-2; les Rangers de New York ont écrasé les Kings de Los An- geles, par 6-2; les Blues de St. Louis et les North Stars de Min- nesota ont fait match nul au compte de 1-1; les Black Hawks de Chicago et les Flyers de Phila- delphie ont aussi anulé, par 1-1, alors que les Penguins de Pittsburgh ont tenu les puissants Bruins de Boston à une partie nulle de 2-2.

Lancers par Minnesota 7 16 12-35 St-Louis 9 8 6-23 Gardiens - Hall, St - Louis; Worsley, Minnesota. Assistance 15,158.

Pour cette joute, les Renards étaient privés du robuste défenseur Roland Soutières, ainsi que du nouveau-venu Denis Chalfoux.

Minnesota 1 St. Louis 1 Première période 1, St-Louis, Berenson 7, 7:07, Punitions - Barrett Min 3:51, Gibbs Min 5:45, Barclay Plager SL 3:35, McDonald SL 10:57, O'Shea Min 16:44.

Pour empêcher Punch Imlach, gérant - instructeur des Sabres de chercher un prétexte, les re- cures des vainqueurs, Guy La- pointe, Marc Tardif et Réjean Houle comptèrent chacun deux buts.

Deuxième période 2, Minnesota, Burns 2 O'Shea, Harvey 3:39 Punitions - O'Shea Min 7:01.

Advertisement for MAHEU AUTOMOBILE INC. listing various car models like Dodge 1970, Dodge 1970, Coronet 1970, Dart 1970, Coronet 1969, Dodge 1968, Coronet 500 1970, Oldsmobile 1967, Dodge 1967, Chrysler 1967, Dodge 1967, and Chrysler 1967. Includes contact information for Waterloo.

Advertisement for PALAIS des SPORTS LUNDI 9 NOVEMBRE PETITE PATINOIRE. Lists various ice hockey games and times, including Montreal vs Buffalo, Vancouver vs Toronto, and others. Also includes a section for GRANDE PATINOIRE.

Advertisement for ROYAL CROWN COLA. Features the slogan 'L'UNIQUE... L'AUTHENTIQUE...' and 'Méfiez-vous des imitations!'.

Advertisement for On offre \$100,000 à Monzon. Text discusses a \$100,000 prize offered to Carlos Monzon and mentions Nino Benvenuti. Includes a section '...on en parle...' with a detailed article about the boxing match and the prize.



UN "FREE FOR ALL": Une des plus violentes bagarres générales, dans toute l'histoire de la ligue Nationale de hockey, a éclaté hier soir à Boston, au cours du match Canadiens-Bruins. La bataille a éclaté après s'être déroulée dans la galerie de la presse, au plus fort de la bagarre générale, sur la

Canadien perd 6 à 1 Bagarre générale à Boston: Marc Tardif à l'hôpital

BOSTON (PA) — Phil Esposito a récolté un but et deux aides hier soir en conduisant les Bruins de Boston à un gain de 6-1 sur les Canadiens de Montréal dans un match de la LNH marqué d'une bagarre générale dans la première période.

Après avoir aidé Ed Westfall à compléter pendant une punition à 8:13 du premier engagement et aidé aussi Ken Hodge, Esposito a marqué son filet au début de la 3e reprise.

Johnny Bucyk et Westfall ont d'abord donné une avance de 2-0 aux Bruins, puis Mickey Redmond a profité de deux punitions

rivales pour réduire la marge, mais Hodge a redonné un avantage de deux buts aux locaux avant la fin du premier engagement.

Dallas Smith a réussi l'unique but de la 2e reprise, puis Esposito et Derek Sanderson ont complété le total dans le dernier engagement alors que les Bruins sont montés seuls au premier rang de la division Est.

La bagarre qui a éclaté à 19:33 de la première période a été amorcée par Hodge et Claude Larose, des Canadiens.

Les joueurs des deux clubs ont quitté leur banc afin de participer à la mêlée qui s'est poursuivie sur la banquette des Canadiens où la police a dû intervenir pour empêcher les visiteurs de s'en prendre aux spectateurs.

TARDIF A L'HOPITAL

Quelques minutes avant cette bataille générale, le joueur de défense Don Awrey avait durement plaqué Marc Tardif, le long de la clôture. Tardif s'est écroulé, et fut transporté hors de la patinoire. Plus tard, Tardif était conduit à l'hôpital Général du Massachusetts pour y être soigné. On ignore encore

la nature exacte de sa blessure à la tête.

Première période
1. Boston, Bucyk 9 (Orr, McKenzie) 2:49
2. Boston, Westfall 4 (Esposito, Orr) 8:13
3. Montréal, Redmond 6 (Mahovich, Tremblay) 12:29
4. Boston, Hodge 5 (Esposito, Cashman) 16:2

Punitions — Roberto M 1:35, R. Smith B 4:52, Sanderson B (mineure double) Savard M 5:32, McKenzie B 11:03, Orr B 11:48, Awrey B 13:51, Larose M, Hodge B 17:27, D. Smith B (mineure) Lapointe M, Larose M, Harper M, Hodge B, Awrey B, Cashman B (majeures) 19:33.

Deuxième période
5. Boston, D. Smith 1 (Stanfield, Bucyk) 2:39
Punition — Aucune

Troisième période
6. Boston, Esposito 8 (Hodge, Orr) 1:27
7. Boston, Sanderson 2 (Westfall, Marcotte) 3:57

Punitions — Myre M, Collins M (mauvaises conduites) 3:57, Awrey B 8:10, R. Smith B 11:36, Lapointe M 13:40, Sanderson B 17:09, Lapointe M 13:40, Sanderson B 17:09.

Lancers par
Montréal 12 11 7-30
Boston 13 21 14-48
Gardiens — Vachon, Myre, Montréal; Johnston, Boston, Assistance — 14,994.

7e but pour Perreault

BUFFALO (PA) — Wayne Hillman a compté le but victorieux au tout début de la 3e période, hier soir, puis Bob Kelly a ajouté le but d'assurance, alors que les Flyers de Philadelphie ont vaincu les Sabres de Buffalo 3-1 dans un match de la LNH.

Jim Johnson a complété le total des vainqueurs tandis que la recrue Gilbert Perreault récoltait son 7e but de la saison pour les Sabres.

Hillman a déjoué Roger Cro-

zier avec un lancer volé de 20 pieds, tandis que Kelly réussissait l'exploit avec un court lancer.

Perreault a d'abord donné l'avance aux locaux dans le premier engagement, mais Johnson a égalé les chances à 18:39 de la 2e reprise.

Première période
1. Buffalo, Perreault 7

Atkinson, Keenan 5:40
Punitions — Watson Buf 2:25, 7:32, Nolot Pha 8:59, Heiskala Pha 13:32, 15:58.
Deuxième période
2. Philadelphie, Johnson 1

Hillman, Morrison 18:39
Punitions — Watson Buf 6:40, 15:36, Clarke Pha 10:32, Atkinson Buf 12:48.

Troisième période
3. Philadelphie, 2, Hillman 2
Clarke, Kelly 28
4. Philadelphie, Kelly 1
Clarke 9:29
Punitions — Bernier Pha 10:27, Pratt Buf 14:22.

Lancers par:
Buffalo 4 8 8-20
Philadelphie 11 10 15-36
Gardiens — Favell, Philadelphie; Crozier, Buffalo, Assistance: 7,849.

direction d'Edwards,
Première période
1. Detroit, Howe 7 Mahov. Ilich, Delveccio 1:50
Punitions — Howe D, Watson Pgh 5:40, Sather Pgh 8:49, Rolfe D 13:48.

Deuxième période
2. Pittsburgh, Pronovost 3
McCallum 3:24
3. Detroit, Luce 1 Webster, MacGregor 8:00
4. Detroit, Unger 2 Connelly, Webster 15:46
Punitions — Watson Buf 6:40, 15:36

Troisième période
5. Pittsburgh, Shinkel 6
Bathgate, Prentice 4:40
6. Pittsburgh, Pronovost 4
Morrison 17:57
Punitions — Hart D 3:30, How-

we D 4:32,
Lancers par
Pittsburgh 5 7 14-26
Detroit 20 15 9-44
Gardiens — Binkley Pitts; Edwards Detroit, Assistance — 12,662.

Grant force les Hawks à annuler

CHICAGO (PA) — Danny Grant a compté son deuxième but du match au début de la 3e période hier soir en permettant aux North Stars du Minnesota d'annuler 3-3 avec les Black Hawks de Chicago dans une partie de la LNH.

Le verdict nul a donné aux Hawks une avance de deux points sur St-Louis au 1er rang de la division Ouest.

Première période
1. Chicago, Mikita 2 (Jarrett) 10:31,
Punition — Harris Min 3:31,
Deuxième période
2. Minnesota, Grant 5 (Drouin, Rousseau) 3:47
3. Minnesota, Oliver 1, 8:10
4. Chicago, R. Hull 5 (Nesterenko) 12:27
5. Chicago, Maloney 4 (Martin, Jarrett) 13:08
Punition — Nesterenko C 18:06

Troisième période
6. Minnesota, Grant 6 (Rousseau, Reid) 4:31
Punition — McKechnie 5:37,
Lancers par
Minnesota 10 10 8-28
Chicago 8 5 15-28
Gardiens: Gilbert, Minn; Esposito, Chicago, Assistance — 16,666.

Stan Mikita a d'abord donné l'avance aux locaux dans le premier engagement, mais Grant a réussi son premier but à 3:47 de la 2e reprise, puis Murray Oliver a donné l'avantage aux visiteurs à 8:10.

Bobby Hull et la recrue Dan Maloney ont toutefois redonné l'avantage aux locaux avant la fin du 2e engagement.

Première période
1. Chicago, Mikita 2 (Jarrett) 10:31,
Punition — Harris Min 3:31,
Deuxième période
2. Minnesota, Grant 5 (Drouin, Rousseau) 3:47
3. Minnesota, Oliver 1, 8:10
4. Chicago, R. Hull 5 (Nesterenko) 12:27
5. Chicago, Maloney 4 (Martin, Jarrett) 13:08
Punition — Nesterenko C 18:06

Troisième période
6. Minnesota, Grant 6 (Rousseau, Reid) 4:31
Punition — McKechnie 5:37,
Lancers par
Minnesota 10 10 8-28
Chicago 8 5 15-28
Gardiens: Gilbert, Minn; Esposito, Chicago, Assistance — 16,666.

A Cornwall, le National de Rosemont a supplanté les Royals 4-2.

René Lambert a réussi le but victorieux à mi-chemin de la 3e période, Claude Rocheland et Jacques Locas, des Alouettes, ainsi que Jacques Richard et Michel Brière, des Remparts, s'étaient échangés des buts, le premier engagement.

A Cornwall, le National de Rosemont a supplanté les Royals 4-2.

1. St-J. Lemay (Tougas-Lord) 1:57
2. St-J. Lamoureux (Bourdeau) 4:28
3. St. Léo. Corneau (Laliberté) 11:17
Punitions: Dufresne 4:09; Libouren 7:30; Lemay 10:07; Marcavreu 14:03.

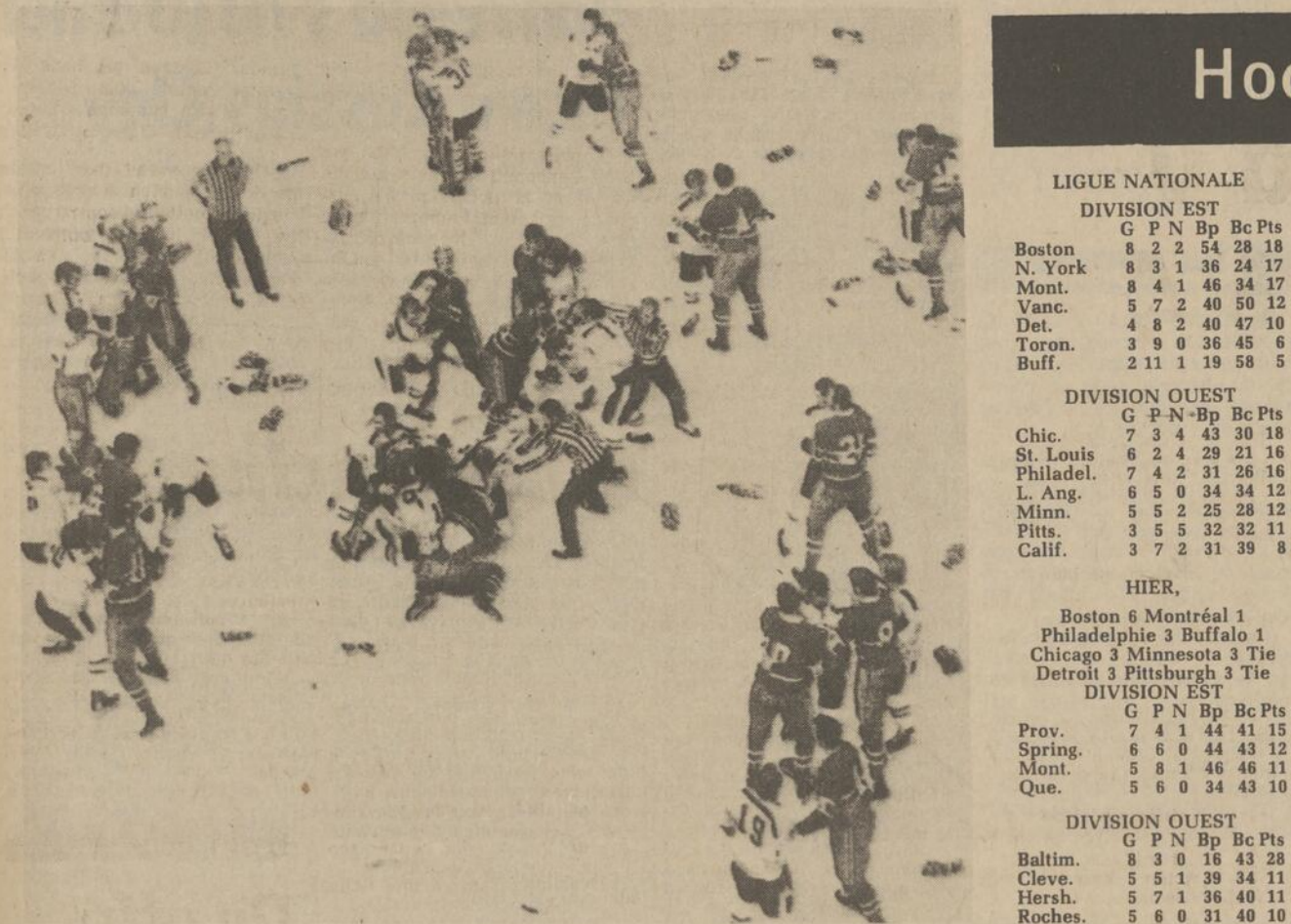
2e PERIODE
4) ST.J. Lemay (Tougas-Lord) 1:57
5) ST.J. Lamoureux (Bourdeau) 4:28
6) ST.J. Lamoureux (Larose-Libouren) 11:15
7) ST.J. Lemay (Lord-Larivière) 12:27
8) ST.J. Lemay (Larivière) 16:49
9) ST.J. Valiquette (Carreau-Guay) 19:58
Punitions: Marcavreu 1:19; Lemay et Montpetit 3:47; Tougas 5:46; Mathieu 11:40; Bouthillier et Miséricordia 17:12; Valiquette et Montpetit (maj.) 20:00.

3e PERIODE
10) ST.J. Larose (Bourdeau-Bouthillier) 6:57
11) ST.J. Lemay (Larivière-Fillon) 18:50
12) ST-LEO. Lafrance (Mathieu) 19:19
Punitions: Corneau 0:20.

Lancers par:
St-Léonard 18 8 32
St-Jean 19 29 13 61

Les clubs St-Césaire et Marieville ont fait match nul 5 à 5. R. Poirier a dirigé l'offensive du St-Césaire avec quatre francs buts, tandis que Morrow comptait l'autre. Pour Marieville, Touchette a enfilé deux buts, Paulin et St-Jean chacun un.

Les compteurs
Chez les compteurs de la ligue, Yves Larocque du St-Pie domine avec 18 points, dont 10 passes. Il est suivi de Leduc du Marieville, Lecompte du St-Jean Baptiste, Dupont et Windsor du St-Damase avec chacun 14 points. Les cerbères Lussier et Morier du St-Damase mènent la ligue avec une moyenne de 2.4 buts.



Les Alouettes se moquent des experts et éliminent Toronto

Par la PRESSE CANADIENNE
Les Alouettes de Montréal ont éliminé les Argos de Toronto 16-7 dans la demi-finale de l'Est de la LCF samedi et les amateurs locaux ont chanté à l'endroit du pilote vaincu "Adieu, Leo".

Les Alouettes l'ont emporté grâce à une offensive rapide qui a profité de toutes les chances possibles et a dominé sa rivale dans tous les domaines.

Après le match, John Bassett, président des Argos, a nié les rumeurs voulant que Leo Cahill soit congédié et a rendu hommage "au courage" du pilote rival Sam Etcheverry.

Moins d'une semaine avant ce match important, Etcheverry a suspendu le centre-arrière Dennis Duncan, le meilleur Alouette au sol, et Bob McCarthy, un receveur éloigné, pour avoir enfreint les règlements du club.

Après avoir rendu hommage à Etcheverry en raison de sa décision dans de telles circonstances, Bassett a ajouté: "Montréal a un bon club et nous ne méritons pas de l'emporter si l'on se base sur notre offensive."

"Comme nous sommes éliminés dans l'Est, j'aimerais voir Etcheverry et les Alouettes atteindre la finale canadienne."

Au sujet de Cahill, Bassett a déclaré qu'il n'a pas entendu les rumeurs voulant qu'il soit congédié.

"Il n'est certes pas congédié et personne n'a l'intention de le faire."

"Son record est bon et personnel n'est certes pas désappointé que lui cette saison. C'est à lui de faire les changements qui s'imposent de toute évidence."

Grâce à cette victoire, les Alouettes affronteront les Tiger-Cats de Hamilton dans la finale de l'Est, deux parties un total des points, à partir de dimanche à Montréal.

Triomphe personnel
Ce fut un triomphe personnel pour Etcheverry, pilote à sa première saison qui a embauché 18 nouveaux joueurs cette année. Les Alouettes avaient terminé au dernier rang au cours des trois dernières saisons.

Les Alouettes ont atteint la finale canadienne pour la dernière fois en 1956 alors que Etcheverry évoluait au quart.

Une des recrues de cette année, le botteur George Springate, âgé de 32 ans, a participé à tous les points des vainqueurs. Le député provincial de Ste-

Anne a botté trois placements et a converti le seul majeur des Alouettes, réussi par Tom Pullen.

Le seul majeur des Argos a résulté d'un jeu spectaculaire de 88 verges entre le quart Tom Wilkinson et le flaqueur Jim Thorpe, touché que Don Janas a converti.

Montréal a remplacé Duncan par Bruce Van Ness tandis que Bob Storey alternait avec Pullen comme "slotback" alors que Lewis Cook agissait comme receveur éloigné.

Springate ad'abord réussit un placement de 26 verges après que Gene Gaines ait intercepté la première passe de Wilkinson et eut ramené le ballon au 18 des Argos.

Le quart a pris fin avec une avance de 7-3 pour les Argos à la suite du jeu Wilkinson-Thorpe, mais Springate a diminué la marge avec un placement de 35 verges dans la deuxième période.

Il n'y a pas eu de point dans le 3e quart où Bobby Lee Thompson a mis fin à une poussée des Argos en interceptant la première passe de Wilkinson dans la 2e demie.

Sonny Wade a complété une

passé à Pullen dans la zone rivale et Springate a ajouté la transformation avant la 3e minute de jeu du dernier quart.

A mi-chemin de la dernière période, Gerry Sternberg a échappé le ballon sur un retour de botté de dégagement. Springate a ensuite complété le total du match avec un placement à 11:52.

Toronto a eu le meilleur dans les airs par la marge de 280-172, mais les Alouettes ont dominé dans tous les autres domaines avec 18-15 dans les premiers essais, 153-45 au sol et 315-308 dans le total des gains.

Dirigés à l'attaque par le vétérain Pierre Lemay, les Aigles ont déployé beaucoup de rapidité et d'agressivité au jeu pour ne faire qu'une bouchée des Cougars. Lemay s'est grandement distingué à l'offensive pour le club local, et il a été l'inspiration des siens dans cette tempête. Lemay a enfilé 4 buts spectaculaires, et il a été sans contredit l'étoile individuelle du match.

La rencontre d'hier soir a été disputée à vive allure, et l'arbitre n'a imposé que 14 punitions, dont 2 majeures. Après avoir pris les devants 1-0 au début de la partie, les Aigles ont vu les visiteurs prendre une avance de 2-1 en marquant 2 fois avec des avantages numériques. Le but des Aigles dans cette dernière période fut marqué par Alain Lord.

C'est en deuxième engagement que les protégés du nouvel instructeur Denis Comtois ont littéralement écrasé les Cougars en dirigeant 29 lancers contre la cage adverse et enregistré 6 buts sans riposte.

Outre les 4 buts de Lemay et celui de Lord, Denis Lamoureux s'est lui aussi mis en vedette pour l'équipe locale en enfilant 2 filets, alors que René Valiquette et Claude Larose complétaient le pointage.

Pour les Cougars, Michel Montpetit et Réjean Corneau déjouaient Pierre Gagnon au

Hockey

LIGUE NATIONALE

DIVISION EST
G P N Bp Bc Pts
Boston 8 2 2 54 28 18
N. York 8 3 1 36 24 17
Mont. 8 4 1 46 34 17
Vanc. 5 7 2 40 50 12
Det. 4 8 2 40 47 10
Toron. 3 9 0 36 45 6
Buff. 2 11 1 19 58 5

DIVISION OUEST
G P N Bp Bc Pts
Chic. 7 3 4 43 30 18
St. Louis 6 2 4 29 21 16
Philadelph. 7 4 2 31 26 16
L. Ang. 6 5 0 34 34 12
Minn. 5 5 2 25 28 12
Pitts. 3 5 5 32 32 11
Calif. 3 7 2 31 39 8

HIER,
Boston 6 Montréal 1
Philadelphie 3 Buffalo 1
Chicago 3 Minnesota 3 Tie
Detroit 3 Pittsburgh 3 Tie

DIVISION EST
G P N Bp Bc Pts
Prov. 7 4 1 44 41 15
Spring. 6 6 0 44 43 12
Mont. 5 5 0 46 46 11
Que. 5 6 0 34 43 10

DIVISION OUEST
G P N Bp Bc Pts
Baltim. 8 3 0 15 43 28
Cleve. 5 5 1 39 34 11
Hersh. 5 7 1 36 40 11
Roches. 5 6 0 31 40 10

HIER,
Granby 5 C'ville 0
Acton Vale 6 Bedford 4
DEMAIN,
Bedford à Farnham, 8:30

Monts-Labatt
G P N Bp Bc Pts
St-Dam. 6 1 0 49 22 16
Mariev. 5 3 2 37 37 12
St-Ces. 2 4 4 33 38 8
S.J. Bap. 3 5 4 28 30 7
A. Gar. 3 5 0 25 35 6
St-Pie 2 5 1 23 33 5

HIER,
St-Cés. 5 Mariev. 5
St-Jean-Bapt. 3 St-Dam. 4

Sommaire
1er quart
Mtl. Placement, Springate, du 26, 4:48
2e quart
Mtl — Placement, Springate, du 35, 3:27
3e quart
Aucune point
4e quart
Mtl — Touché Pullen; converti Springate, 2:49
Mtl — Placement, Springate, du 26, 11:53
Montréal 16 Toronto 7
Assistance, 33,135.

St-Jean écrase St-Léonard 9-3

premier vingt, et Raymond Lafrance obtenait l'autre à la toute fin de la partie.

Le nombre des lancers démontre bien l'allure de la joute d'hier soir disputée devant une salle comble encore une fois à l'aréna municipale de St-Jean. Les Aigles ont mis le cerbère adversaire Yvon Leblanc à l'épreuve 61 fois contre 32 lancers contre

Gagnon. Cette éclatante victoire pourrait cependant être coûteuse aux Aigles. En effet vers le milieu du dernier engagement, le valeureux capitaine Alain Lord a été blessé au nez par un bâton élevé, et après la partie le Dr. Jean-Guy Phaneuf croyait à une fracture du nez.

Avec ce précieux gain les Aigles rejoignent ainsi les Seigneurs de Boucherville au 3e rang de la ligue Montréal jr., Boucherville ayant subi la défaite contre le puissant St-Michel par le compte de 5-4.

1ERE PERIODE
1) St. J. Lord (Larivière-Libouren) 3:26
2) St. Léo. Montpetit (Corneau-Laliberté) 8:49
3) St. Léo. Corneau (Laliberté) 11:17
Punitions: Dufresne 4:09; Libouren 7:30; Lemay 10:07; Marcavreu 14:03.

2e PERIODE
4) ST.J. Lemay (Tougas-Lord) 1:57
5) ST.J. Lamoureux (Bourdeau) 4:28
6) ST.J. Lamoureux (Larose-Libouren) 11:15
7) ST.J. Lemay (Lord-Larivière) 12:27
8) ST.J. Lemay (Larivière) 16:49
9) ST.J. Valiquette (Carreau-Guay) 19:58
Punitions: Marcavreu 1:19; Lemay et Montpetit 3:47; Tougas 5:46; Mathieu 11:40; Bouthillier et Miséricordia 17:12; Valiquette et Montpetit (maj.) 20:00.

3e PERIODE
10) ST.J. Larose (Bourdeau-Bouthillier) 6:57
11) ST.J. Lemay (Larivière-Fillon) 18:50
12) ST-LEO. Lafrance (Mathieu) 19:19
Punitions: Corneau 0:20.

Lancers par:
St-Léonard 18 8 32
St-Jean 19 29 13 61

Marieville et St-Césaire annulent 5-5

GRANBY — Les Aigles de St-Damase ont consolidé leur emprise en première place de la ligue des Monts-Labatt hier, en battant difficilement le St-Jean Baptiste 4 à 3. Windsor a enfilé deux buts pour les vainqueurs, Palardy et Dupont chacun un. Pour les perdants, Hamel y allait de deux buts et Morier un.

Les clubs St-Césaire et Marieville ont fait match nul 5 à 5. R. Poirier a dirigé l'offensive du St-Césaire avec quatre francs buts, tandis que Morrow comptait l'autre. Pour Marieville, Touchette a enfilé deux buts, Paulin et St-Jean chacun un.

Les compteurs
Chez les compteurs de la ligue, Yves Larocque du St-Pie domine avec 18 points, dont 10 passes. Il est suivi de Leduc du Marieville, Lecompte du St-Jean Baptiste, Dupont et Windsor du St-Damase avec chacun 14 points. Les cerbères Lussier et Morier du St-Damase mènent la ligue avec une moyenne de 2.4 buts.

Les Stampedeers passent en finale de l'Ouest

EDMONTON --- Après avoir perdu une avance de neuf points, les Stampedeers de Calgary ont gagné 75 verges pour un touché dans les dernières minutes de jeu hier et ont vaincu les Eskimos d'Edmonton 16-9 dans la demi-finale-suicide de la CFO.

Les Stampedeers affronteront maintenant les Roughriders de la Saskatchewan dans la finale de l'Ouest, 2 de 3, laquelle débute à Regina samedi.

Une obstruction s'est avérée la différence dans ce rude match défensif où tous les points ont été réussis dans la deuxième demie.

La punition, commise lors d'un deuxième essai, a coûté 22 verges aux Eskimos tout en permettant au Calgary de poursuivre sa poussée.

Herm Harrison et Hugh Mc-

Kinnis ont réussi les majeurs qui ont enfilé la première défaite locale au Edmonton cette saison. Larry Robinson a ajouté un placement et une transformation.

Dave Cutler a réussi tous les points des Eskimos avec des placements dans le dernier quart alors que Edmonton a effectué un retour qui a soulevé l'enthousiasme des 23,105 spectateurs présents. Cutler a réussi des bottés de 21, 53 et 20 verges. Mais les espoirs des locaux ont sombré lorsque le quart des visiteurs, Jerry Keeling, a emprunté la voie des airs pour conduire les Stampedeers à l'autre bout du terrain. Il a complété des passes de 20, six et 22 verges en préparant le plongeon de cinq verges de McKinnis.

Les tempéraments se sont échauffés dans les dernières secondes du match alors que Calgary a étouffé la dernière ten-

tative des locaux. Les joueurs des deux clubs ont quitté leur banc, mais on n'a pu savoir immédiatement la cause de la mêlée générale.

Sommaire
1er quart
Aucun point
2e quart
Aucun point
3e quart
Cal-Touché, Harrison, non converti 3:02
Cal — Placement, Robinson, du 24, 13:10
4e quart
Edm — Placement, Cutler, du 21, :40
Edm — Placement, Cutler, du 53, 7:59
Edm — Placement, Cutler, du 20, 11:37
Cal — Touché, McKinnis; converti, Robinson, 13:06
Calgary 16 Edmonton 9,

??????
ARGENT A PRETER
Tère et 2ème HYPOTHEQUE
PRET OBTENU LE JOUR MEME
JUSQU'À 20 ANS POUR
REMBOLSER.

CONSOLIDEZ VOS DETTES
ET FAITES UN SEUL PETIT VERSEMENT
AUX GENS DE LA CAMPAGNE
UNE ATTENTION SPECIALE SERA ACCORDEE

GUY GALLANT
AGENT
378-7218
BADEAU & FILS
COURTIERS

Claire LEVESQUE
CHANTEUSE, m.c.
LEEDA ZAKIR
DANSEUSE
EN GRANDE VEDETTE
NORMAN KNIGHT
Chanteur, vedette du cabaret, de la TV et du disque

Hôtel ROYAL
GRANBY

HOTEL WINDSOR Granby
GYSLAINE Chanteuse, m.c.
DIANE Danseuse
En grande vedette
LIETTE et FRANCOIS
No. 1 au Palmarès Canadien
GO GO TOPLESS tous les après-midi
Faites vos réservations pour Showers - Noces - Réceptions
LA VOIX DE L'EST — LUNDI 9 NOVEMBRE — PAGE 7

LES INSCRITS A Blue Bonnets

1ère course Trot A réclamer Bourse: \$1,500

9-Kelly Song, P. Robillard	4	6	8	2:06.2	13	1	0	0	3-1
1-Fronzetti, C. Pelletier	2	3	3	2:05.3	17	2	1	2	7-2
7-Prince, C. Bourgeois	6	3	3	2:08.3	30	4	2	4	9-1
6-Serenade, E. Hébert	3	2	2	2:12.4	16	1	4	2	9-1
5-Demany, Pas nommé	8	1	1	2:03.1	10	3	1	2	8-1
4-Sue's Yum, P. Desautels	3	4	5	2:08.4	31	2	3	4	6-1
2-Billy Y, G. Gamache	7	2	2	2:08.1	16	1	1	1	8-1
3-Perkins Lad, P. Cayer	2	3	7	2:10.1	14	2	2	1	10-1
8-Tranquil Elise, Y. Gauthier	5	2	6	2:08.1	33	2	2	1	12-1

2ème course Amble A réclamer Bourse: \$1,400

6-Greentree Gene, D. Beauchemin	2	4	2	2:01.2	19	4	2	9	5-2
1-Owen Creed, K. McElroy	4	1	4	2:07.1	19	10	2	1	3-1
2-Puisance, Y. Poirier	8	3	2	2:07.1	14	4	1	1	4-1
9-Secant, M. Turcotte	4	4	2	2:05.1	21	2	4	2	9-2
5-Linda Yamaya, Y. Filion	4	1	2	2:08.4	21	3	2	2	8-1
7-Villard, R. Moreau	1	2	2	2:08.1	16	1	1	1	8-1
8-Peggy Gold, G. Beauchamps	8	2	1	2:06.4	17	3	1	1	8-1
3-Leta, Y. Pelchat	7	2	2	2:08.4	32	3	1	1	10-1
7-Edgewood Branta, Pas nommé	7	3	3	2:09.4	2	0	0	1	15-1

3ème course Amble A réclamer Bourse: \$8,000

8-Brisac Champ, Y. Filion	8	5	1	2:02.4	26	5	7	2	3-1
1-Marmouset, J.C. Brousseau	8	3	2	2:05.2	17	2	1	2	5-2
5-Twin City Adios, S. Grise	3	6	5	2:04.3	24	4	7	1	3-1
6-Armbrò Jimmy, M. Lachance	5	6	6	2:04.3	24	3	1	7	4-1
7-Nickelby, R. Moreau	2	2	2	2:04.3	20	1	0	2	4-1
4-Hé Dares, Y. Gamache	3	2	6	2:04.3	28	6	2	4	8-1
3-Gene Majesty, M. Dostie	7	2	2	2:04.2	32	3	1	1	10-1
2-Keystone Stud, C. Bourgeois	6	3	6	2:04.1	31	3	3	2	12-1

4ème course Trot A réclamer Bourse: \$1,500

1-Rannach Lad, Y. Filion	5	1	7	2:04.3	12	3	1	1	2-1
5-Nicodemus Hanover, B. Côté	3	3	2	2:06.1	18	7	1	1	5-2
1-Rare Wick, B. Côté	1	5	1	2:06.3	7	3	2	1	3-1
2-Worthy Luck, C. Filion	8	8	4	2:06.3	20	4	1	1	7-2
8-Worthy Luck, C. Filion	8	8	4	2:06.3	20	4	1	1	7-2
9-Roy's Queen, R. Michéla	1	8	3	2:11.4	15	1	0	1	8-1
7-Ozark Dom, G. Lachance	4	5	1	2:08.2	28	4	3	1	5-1
4-Addyday Charles, E. Fillion	4	2	2	2:08.1	20	3	2	1	5-1
2-Confused Mir, A. Dequisse	5	6	1	2:08.2	21	3	5	3	5-1
3-Karen Kat, Y. Cayer	6	7	2	2:07.1	25	1	1	1	10-1
3-Leading Luck, L. St. Jacques	7	5	4	2:07.1	23	3	5	6	8-1
9-Battle Land, M. Turcotte	7	8	4	2:12	21	2	1	6	10-1

5ème course Amble A réclamer Bourse: \$1,200

2-Mars, A. Hanna	8	8	4	2:06.3	20	4	1	1	7-2
3-Rare Wick, B. Côté	1	5	1	2:06.3	7	3	2	1	3-1
8-Worthy Luck, C. Filion	8	8	4	2:06.3	20	4	1	1	7-2
9-Roy's Queen, R. Michéla	1	8	3	2:11.4	15	1	0	1	8-1
7-Ozark Dom, G. Lachance	4	5	1	2:08.2	28	4	3	1	5-1
4-Addyday Charles, E. Fillion	4	2	2	2:08.1	20	3	2	1	5-1
2-Confused Mir, A. Dequisse	5	6	1	2:08.2	21	3	5	3	5-1
3-Karen Kat, Y. Cayer	6	7	2	2:07.1	25	1	1	1	10-1
3-Leading Luck, L. St. Jacques	7	5	4	2:07.1	23	3	5	6	8-1
9-Battle Land, M. Turcotte	7	8	4	2:12	21	2	1	6	10-1

6ème course Amble A réclamer Bourse: \$1,300

5-Flying Hank, C. Filion	2	3	2	2:05.4	35	4	12	5	3-1
6-Mr Oregon, Y. Gamache	4	5	1	2:06.2	26	3	2	5	7-2
1-Adios Glove, A. Hanna	1	1	4	2:08	26	3	2	4	4-1
2-Lullaloupe, G. Centauri	4	5	4	2:05.4	28	7	3	2	9-2
7-Trotwood Walden, M. Turcotte	2	3	2	2:05.3	29	3	2	1	4-1
4-Sams Sam, P. Sauvé	7	8	6	2:04.2	36	1	3	2	8-1
8-Lehissa Tarachan, G. Pelletier	5	5	7	2:05.3	26	2	5	5	8-1
3-Ridgevue Time, A. Beaud	7	5	7	2:05	21	2	2	1	5-1

7ème course Amble A réclamer Bourse: \$1,600

1-Serki, Y. Desjardins	3	3	5	2:07.2	22	7	7	3	3-1
2-Royal Mint, J. Findley	8	8	1	2:06	27	6	2	3	7-2
3-Tags Lind, B. Desjardins	2	2	2	2:05.3	20	5	3	7	4-1
5-Frag, A. Hanna	2	2	2	2:05.3	20	5	3	7	4-1
9-Mr Spring Brook, M. Ricard	1	2	3	2:06.3	21	6	8	3	9-2
6-Matthew Hanover, P. Robillard	6	8	6	2:06.3	21	6	8	3	9-2
7-Ruth Ann Sky, P. Caldwell	4	1	6	2:07.1	34	2	2	5	8-1
8-Tay Jay, J. Hébert	3	5	4	2:06	22	6	3	1	10-1
4-Quick Strike, Y. Pelchat	8	1	1	2:07	16	7	2	2	12-1

8ème course Amble A réclamer Bourse: \$1,300

6-Lexington, J. Foley	4	5	1	2:06.2	10	2	1	0	5-2
1-Nakomis, J. Findley	1	1	1	2:06.3	18	3	0	5	3-1
2-Dancers Boy, M. Turcotte	2	4	4	2:04.3	11	2	2	3	7-2
8-Carly Mir, M. Dostie	6	3	1	2:06.1	18	2	0	2	4-1
3-Glendale Richard, Y. Filion	2	3	2	2:07.3	11	2	1	1	5-1
5-Dare Foot Boy, E. Côté	4	4	4	2	16	0	2	2	6-1
7-Spunky Joe, C. Pasticucci	6	4	4	2	16	0	2	2	6-1
4-Village Dell, R. Savigneau	4	4	5	2:07.3	14	3	1	1	15-1

9ème course Amble A réclamer Bourse: \$1,100

6-Armbrò Lynn, K. Kopas	1	1	1	2:06.3	18	3	0	5	3-1
4-Pier Mac, G. Brousseau	4	1	1	2:05.3	13	2	4	3	3-2
2-Happy Century, A. Hanna	2	5	3	2:06.3	13	2	4	3	3-1
1-Mighty M, M. Turcotte	6	8	6	2:07.3	13	2	4	3	3-1
1-Glowing Mir, Pas nommé	3	2	2	2:06.3	13	2	4	2	4-1
3-Cardinal Angus, G. Filion	1	6	8	2:07.3	14	2	2	0	8-1
5-Brussels Hill, D. Normandin	4	3	1	2:06.3	14	2	2	5	15-1

10ème course Amble A réclamer Bourse: \$1,400

2-Pegasus Choice, D. Mactavish	4	5	5	2:04.1	21	4	1	4	2-1
8-Rusty Moko, Pas nommé	4	2	4	2:04.1	15	2	1	1	4-1
9-Great Dreamer, M. Turcotte	3	2	2	2:04	17	3	6	1	9-2
5-Virginia, P. Sauvé	6	8	5	2:05.1	23	4	2	5	5-1
4-Carmen Mir, M. Dostie	3	3	2	2:05.1	16	2	1	4	6-1
7-Meadow Byrd, L. Desrosiers	1	4	4	2:04.1	11	1	1	1	10-1
8-Rare Byrd, G. Paquette	3	4	5	2:04.3	32	2	1	4	10-1
3-Campbell Chick, G. Boly	1	4	1	2:09.1	28	2	4	4	12-1

LES RÉSULTATS A Blue Bonnets

Tous droits réservés 1970 par MacMurray Publishing Co. Ltd. (Data Race Form)

SAMEDI

1ère course — Trot 1 mille — Bourse: \$1,300

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
John Mir	6	5	4	2	1	2:01	Bardier	13.50
Cote Mir	1	1	1	1	1	2:01	Deguisse	9.85
Speck	1	1	1	1	1	2:01	Bergeron	9.10
Kentucky Admiral	4	3	3	4	4	2:02	Hanna	12.40
Leviathan	2	2	2	2	2	2:02	MacGregor	15.80
Two Mountains Dove	8	7	7	7	7	2:03	Gramason	70.40
Sand Dollar	5	6	5	5	5	2:03	Desjardins	25.70
Carben Bunter	3	3	3	3	3	2:03	MacGregor	15.80
Rigaud Eden	7	7	7	7	7	2:03	Ricard	6.40
3-Herman Pick	5.30	2.80	2.80	2.80	2.80	1:58.4	1:36.1	1:27.4
1-Mr Frankfort	2.80	2.40	2.40	2.40	2.40	1:58.4	1:36.1	1:27.4
9-Cathie Hill	1.80	1.80	1.80	1.80	1.80	1:58.4	1:36.1	1:27.4

2ème course — Pace 1 mille — Bourse: \$1,300

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote	
Merman Pick	3	1	1	1	1	1:57.2	2:07.4	Findley	1.65
Mr Frankfort	1	1	1	1	1	2:03.2	2:09	Bryvère	2.35
Cathie Hill	9	4	4	4	4	2:04	White	4.45	
Baroness Angus	5	5	5	5	5	2:04.1	Poirier	7.65	
Makers Baby	4	4	4	4	4	2:04.1	Hanna	10.30	
Her Freda	4	4	4	4	4	2:04.1	Hébert	10.30	
Lentz Song	2	2	2	2	2	2:04.1	Deguisse	30.80	
Carben Bunter	3	3	3	3	3	2:04.1	Filion	16.80	
Rigaud Eden	7	7	7	7	7	2:04.1	Gendron	70.80	
3-Herman Pick	5.30	2.80	2.80	2.80	2.80	1:58.4	1:36.1	1:27.4	
1-Mr Frankfort	2.80	2.40	2.40	2.40	2.40	1:58.4	1:36.1	1:27.4	
9-Cathie Hill	1.80	1.80	1.80	1.80	1.80	1:58.4	1:36.1	1:27.4	

3ème course — Trot 1 mille Bourse: \$1,300

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote	
Odios	7	25	2	1	1/2	N/S	2:07	Chartrand	9.45
W. R. Eggaway	6	15	2	2	2/3	2:03	Grise	15.90	
Peak Pick	5	7	7	7	7	N/S	2:08	Grise	15.90
Boys Yall	1	5	5	5	5	2:04.1	2:12	MacGregor	4.65
Ochos Rios	2	5	5	5	5	2:04.1	2:08.2	Mass	30.70
M B M	4	6	6	6	6	N/S	2:08.3	Plouffe	13.65
S M Adios	3	7	7	7	7	2:08.3	Savigneau	31.0	
7 Odios	8.90	3.80	2.80	2.80	2.80	2:04.1	1:36.2	1:27.1	
8 West R. Eggaway	3.90	2.4							

4ème course — Trot 1 mille — Bourse: \$1,300

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote	
Gina Eomy	4	3	3	3	3	2:06.1	Boucher	7.45	
Dave G	4	3	3	3	3	2:08.3	Hébert	2.65	
Frank Statement	5	1	2	2	2	2:08.3	MacGregor	2.00	
Mighty Hoot	2	2	2	2	2	2:08.4	Lachance	3.95	
Todd Mite	9	6	6	6	6	2:09.1	Caldwell	70.90	
Two Mountains Fury	1	2	2	2	2	2:09.1	2:10	2:10	50.80
Ridgevue Lady	1	5	5	5	5	2:09.1	Hanna	6.10	
Allans Fride	2	7	7	7	7	2:12	White	9.85	
Hondo Tag	3	9	9	9	9	2:12	Picard	90.60	
Gina Romy	16.90	4.80	4.00	4.00	4.00	2:04.1	1:36.2	2:08.3	
4-Dave G	2.80	2.40	2.40	2.40	2.40	2:08.3	2:08.3	2:08.3	
8-Rash Statement	4.40	2.80	2.80	2.80	2.80	2:08.3	2:08.3	2:08.3	

5ème course — Pace 1 mille — Bourse: \$1,100

Cheval	No	1/4	1/2	3/4	Fin	Temps	Cond.	Cote
Richard Belle	8	1	1	1	1	2:09.2	Gamache	4.65
Kappy Queen	6	7	7	7	7	2:09.2	Gendron	7.45
Fra II	6	2	2	2	2	2:09.3	Filion	3.95
Harry Boy								

Madame

Une chaîne de magasins d'alimentation coupe les prix au Québec...

MONTREAL -- Dominion Stores Limited, la chaîne de magasins d'alimentation la plus importante au Canada, a annoncé aujourd'hui la nouvelle politique de prix d'économies qu'elle appliquera, dès demain, mardi le 10 novembre, à tous ses magasins dans la province de Québec.

Le directeur divisionnaire de Dominion Stores, M. Albert David, a déclaré que cette décision signifiera une réduction globale moyenne de "10 à 15 pour cent environ sur le coût des emplettes hebdomadaires", mais qu'elle n'entraînera de diminution ni dans la qualité de la marchandise ni dans celle des services offerts aux clients.

Les magasins Dominion, a-t-il précisé, continueront d'offrir

des spéciaux de fins de semaine; en outre, durant la semaine, ils vendront d'autres articles à des prix encore plus alléchants, grâce à leur chiffre d'affaires imposant, à leur pouvoir d'achat et à d'autres achats spéciaux.

"Cette politique, a ajouté M. David, a été couronnée de succès au cours de certains essais de marché dans des régions sélectionnées. Par leur application généralisée, les prix d'économies seront avantageux, même dans les magasins où ces essais ont déjà été effectués."

Pour sa part, le président de Dominion Stores, M. T.G. McCormack, a déclaré que même si cette politique de prix d'économies a pour effet de réduire la marge de profits de la compagnie, la hausse consi-

dérable du volume des ventes occasionnée par l'adoption de cette nouvelle politique viendra contrebalancer avantageusement cette réduction.

En vigueur de façon permanente, tous les jours de la semaine, ces prix d'économies ne subiront de fluctuations qu'en cas de diminution ou d'augmentation des prix de la part des fournisseurs. Quoi qu'il en soit, a souligné M. McCormack, "personne ne vendra moins cher que Dominion Stores."

Aujourd'hui, les magasins situés dans la province de Québec fermeront leurs portes pour permettre l'application de cette nouvelle politique qui affectera, dans chaque magasin, une moyenne de plus de 7.000 articles.

... après avoir fait la même chose en Ontario

TORONTO (PC) — Une guerre des prix vient d'être déclenchée dans les épiceries de l'Ontario, alors que dans tous les coins de la province on coupe les prix pour suivre l'exemple de la chaîne Dominion Stores, la plus importante de la province.

La chaîne Dominion a fermé ses 40 magasins établis dans la province, lundi, afin de réduire les prix de quelque 7.000 articles, dont des centaines ont ensuite été publiés dans les journaux de mardi.

Des porte-parole de la compagnie ont indiqué que les ventes, dans certains magasins, ont été de 30 à 50 pour cent plus élevées que la semaine précédente.

Des compétiteurs ont ensuite publié des listes de prix inférieurs à ceux de Dominion, mercredi, mais cette dernière a réagi rapidement. Au début de l'après-midi, les gérants des magasins Dominion avaient reçu l'ordre d'établir la parité des prix avec les compétiteurs.

Un porte-parole de Dominion a souligné que les prix changeaient d'heure en heure, alors que les différentes entreprises de produits alimentaires tentaient d'accaparer le marché.

La durée?

La durée de la guerre dépen-

dra des ressources des différentes compagnies.

Plus de la moitié des magasins de la chaîne Dominion, qui s'occupe uniquement de la vente au détail, sont établis en Ontario et la compagnie lutte pour conserver sa part du marché ontarien.

Great A and P Co. Ltd, de Toronto, possède environ 160 magasins en Ontario, mais elle peut aussi compter sur l'appui de la compagnie - mère, Great Atlantic and Pacific Tea Co. Inc., de New York, qui possède plus de 4.500 magasins aux Etats-Unis.

Loblaw Groceries Co. Ltd, de Toronto, et ses filiales, les magasins Busy-B, Power et Super City, ont aussi des intérêts dans l'industrie manufacturière et les immeubles, ce qui peut leur fournir un certain appui. Le groupe compte environ 230 magasins en Ontario.

Steinberg's Ltd, de Montréal, compte 45 magasins Miracle Food Marts en Ontario, qui ont gagné une certaine popularité au cours des derniers mois avec leurs "prix miracles". La chaîne peut aussi compter sur ses intérêts à l'extérieur de la province, en plus des intérêts qu'elle a dans l'industrie manufacturière et les immeubles.

Conséquences

Oshawa Wholesale Ltd compte quelque 40 magasins Food City et fournit les aliments à un grand nombre de magasins de la chaîne Independent Grocers Alliance (IGA). Ses ventes en gros lui aideront à compenser pour les pertes subies dans la vente au détail.

On ne prévoit toutefois pas que cette guerre des prix apportera des changements importants dans la part du marché sur laquelle chaque entreprise compte présentement. Elle aura plutôt comme conséquences de réduire la marge de profit des détaillants et de diminuer le prix aux consommateurs.

Les investisseurs ont réagi rapidement, mercredi, en portant la valeur des actions de Dominion à \$10, soit 37 cents de plus que le plus bas niveau en 10 ans, qui avait été enregistré la veille. Un total de 2.620 actions ont été échangées.

Les actions de classe A de la chaîne Loblaw ont gagné 12 cents à \$5,50, tandis que celles de classe B demeurent à \$5,50. Celles de la compagnie - mère, George Weston Ltd, ont cédé 62 cents à \$21,50, alors que 13.558 actions ont été échangées.



Croustillant aux pêches

Etes-vous à la recherche d'une recette de tarte, facile à préparer, et qui diffère un peu d'une tarte ordinaire? Celle qui suit est australienne. C'est une tarte aux pêches qui a été adaptée à la cuisine canadienne et mise au point par une Canadienne, Mme Claire Friefeld (P.D.I.).

PATE

1 1/2 tasse de farine tamisée tout usage, pincée de sel

1/2 tasse de beurre
2 c. à table d'eau froide
4 c. à table de confiture ou de gelée de groseilles rouges
1 boîte (14 onces) de tranches de pêches australiennes égouttées

GARNITURE

3/4 tasse de farine tamisée tout usage
1/4 tasse de beurre
3 c. à table sucre granulé
1/4 c. à thé de cannelle
Tamiser la farine avec le sel et y incorporer le beurre à l'aide d'un coupe-pâte ou de deux couteaux jusqu'à ce que le mélange prenne la texture d'une farine grossière. Asperger d'eau, mélanger légèrement à l'aide d'une fourchette et rouler la pâte en une boule

ferme. Abaisser la pâte et la placer sur une assiette à tarte de 8 ou 9" ou sur une léchefrite peu profonde d'environ 11" x 17". Couvrir de confiture ou de gelée de groseilles rouges, puis de rangées de tranches de pêches.

Pour la garniture, mélanger la farine, le sucre et la cannelle et y incorporer le beurre jusqu'à ce que le mélange ait une consistance granulueuse. En répandre une couche égale sur les pêches et cuire dans un four de 375°F, pendant 40 minutes environ ou jusqu'à ce que la cuisson soit terminée. Servir froid ou chaud; ajouter, si désiré, le reste du jus de pêche épais au préalable avec 2 c. à thé de féculé de maïs.

Un nouveau passe-temps pour les jeunes enfants

Les jeunes peuvent maintenant se lancer dans un nouveau passe-temps, grâce au beurre d'arachide York de Canada Packers.

Des pièces de monnaie étrangères seront distribuées gratuitement dans des bocaux de beurre d'arachide spécialement identifiés. Et vous pouvez obtenir par courrier pour 25 cents, un guide de pièces pour débutants.

La série des "Pièces du monde" de Canada Packers comportera des pièces inédites provenant de 11 pays. Des cartes - porte-pièces - bilingues seront distribuées gratuitement dans les épiceries. Chaque pièce devra être montée à l'endroit qui lui est réservé et qui porte le nom du pays ainsi que le nom et l'illustration de la pièce.

Bill McFadyen, directeur de produit pour le beurre d'arachide en question explique: "Un enfant peut commencer sa collection avec son argent de poche, en insérant une pièce d'un cent canadien à l'endroit approprié sur la carte de montage gratuite."

C'est sous le couvercle des bocaux de beurre d'arachide que se trouveront les pièces de monnaie. Celles-ci proviendront de Yougoslavie, de Finlande, d'Autriche, d'Inde, de Colombie, de Turquie, d'Allemagne, d'Espagne, d'Algérie, de Pologne et de Tchécoslovaquie.

M. McFadyen mentionne également la "valeur éducative de cette collection et le plaisir qu'éprouveront les enfants en assortissant les pièces aux pays correspondants".

Le guide pour collectionneurs débutants contient de nombreux renseignements utiles pour le collectionneur. Il a été conçu pour éveiller l'esprit du lecteur sur les multiples attraits de ce passe-temps.

Vous y trouverez des chapitres sur la façon de procéder à la collection, l'entretien et la vente des pièces; comment reconnaître les pièces et les billets contrefaits; comment identifier les pièces étrangères; comment juger de la condition d'une pièce.

Un des chapitres donne une liste des pièces canadiennes importantes et leur évaluation. Il s'agit de pièces que tout Canadien, en fouillant dans ses poches a une chance de trouver.

L'auteur de ce guide est Cale B. Jarvis, rédacteur de la colonne des pièces de monnaie du Toronto Globe and Mail, et membre de la Société royale de numismatique. Il est en outre ancien rédacteur et éditeur de la revue Canada Coin News et l'un des "fellows" de la Société royale de Numismatique qui en compte à peine 500 membres.

Il est convaincu que le fait de collectionner les pièces de monnaie a une valeur éducative et inculque une certaine discipline chez les enfants. Il qualifie la numismatique de passe-temps passionnant.

Collectionner des pièces de monnaie n'éveille pas simplement l'intérêt des enfants envers la numismatique, mais éveille également leur intérêt sur les pays d'où proviennent ces pièces.

Au fur et à mesure que la collection prend de l'importance, on apprend à mieux apprécier l'esthétique et l'aspect artistique des diverses pièces de monnaie.

M. Jarvis mentionne également que la numismatique est un passe-temps qui peut devenir très avantageux. Une bonne collection augmentera de valeur, parfois même bien au-delà de la valeur nominale des pièces, et le numismaste avisé peut, en échangeant et en vendant, faire fructifier ses connaissances.

La numismatique est également un moyen de se faire de nouveaux amis et d'élargir ses relations sociales.

Tous les enfants devraient avoir un passe-temps, et il est facile pour un enfant de se lancer dans la collection des pièces. C'est avec cette idée en tête que Canada Packers a conçu la série des "Pièces de monnaie du monde".

Des modèles fantaisistes

NEW YORK (PA) — Rudi Gernreich, le célèbre dessinateur de mode, présentait mercredi ses tout derniers modèles.

Sans un sourire, d'un air très flegmatique, il a exhibé sous les yeux de sa clientèle les modèles les plus fantaisistes: des pantalons en tricot, couleur daim; la carabine à l'épaule, les insignes militaires, les grosses lunettes, etc.

Personne d'ailleurs n'a réagit. Finalement, Gernreich s'est écrit: "Vous pensez sans doute que j'appartiens à la majorité silencieuse". Un éclat de rire a alors traversé la salle.

L'étonnement du début provient sans doute de l'audace de Gernreich, à un moment où tant de dessinateurs de mode à travers le monde songent à parer leurs modèles de printemps de dentelles et de fanfreluches de toutes sortes.

Mais, ce n'est pas le type de Gernreich. Ses modèles à lui sont destinés à l'action. Et cette conception "militante" vise sans doute à se faire le reflet du temps.

vosre horoscope

BELIER	du 21 mars au 20 avril	BALANCE	du 23 sept. au 23 oct.
Vous obtiendrez ce que vous désirez sans trop d'efforts; votre problème c'est de vouloir conserver ce que vous avez obtenu. Votre famille vous considère. Votre santé peut subir une baisse.		Evitez les dettes, même si votre crédit est excellent. Devant une personne aimée attention aux paroles violentes. L'exercice régulier est excellent.	
TAUREAU	du 21 avril au 20 mai	SCORPION	du 24 oct. au 22 nov.
Grâce à votre compréhension, vos efforts sont récompensés. Un bonheur inattendu vous surprend, ne le repoussez pas. Reposez-vous, ne vous énervez pas. Apprenez à vous détendre.		Examinez avec détail une opération financière importante. Attention aux confidences sentimentales, cela peut vous nuire éventuellement. Vous avez grand besoin de repos et de sommeil.	
GEMEAUX	du 21 mai au 21 juin	SAGITTAIRE	du 23 nov. au 21 déc.
Ne dépensez pas inutilement pour tenter d'éblouir la compétition. Abordez de nouveaux projets avec méthodes modernes. Côté sentimental, ne vous attardez pas. Apprenez à vous détendre.		Vos chances de réussite s'améliorent considérablement. Un être cher désire votre présence. Conservez votre calme dans toute situation. N'abusez pas de la boisson.	
CANCER	du 22 juin au 22 juillet	CAPRICORNE	du 22 déc. au 20 janv.
Vous pourrez bientôt redresser votre situation financière. Hésitez avant d'accepter une assistance financière avec des attaches sentimentales. Les ordonnances médicales sont dans votre intérêt.		Ayez l'audace nécessaire, en affaires. Soyez plus expansif, mais ne tolérez pas un manque de discipline de la part des enfants. En voyage, soyez prudent, point de vue nourriture.	
LION	du 23 juillet au 23 août	VERSEAU	du 21 janv. au 19 fév.
Perdez moins de temps avec des gens peu intéressants; vous améliorerez votre situation. Consacrez plus de temps à une personne aimée. Il est important de subir un examen médical régulièrement.		Des rivalités considérables peuvent vous nuire en affaires. Une intéressante rencontre mais pas d'indiscrétions. Ne négligez pas votre santé.	
VIERGE	du 24 août au 22 sept.	POISSONS	du 20 fév. au 20 mars
Une opportunité financière agréable vous attend mais soyez prudent. Attention aux rencontres sociales à l'étranger.		Tâchez de mieux comprendre les gens qui font affaires avec vous. Tentez de conserver une atmosphère familiale. Pas d'efforts démesurés dans les sports.	



Les vendanges inspirent les fabricants de chaussures

C'est l'année des vendanges dans le style de souliers pour hommes et Thom McAn concrétise cet esprit dans sa nouvelle collection de chaussures montantes adaptées à la mode "70". Ces bottillons combinent l'élargissement élargi ou le bout de pied très large avec courroies et boucles qui en font des créations de très bon goût. Les modelistes ne s'attachent pas seulement à l'apparence mais au confort et à la durabilité du soulier fabriqué en cuir très souple.

Un enfant s'empoisonne avec un bonbon contenant de l'héroïne

DETROIT (PA) — Malgré les efforts des médecins, un bambin de cinq ans, qui avait croqué des bonbons contenant de l'héroïne, est mort vendredi à l'hôpital. L'enfant avait recueilli ces bonbons en passant aux portes le soir de l'Halloween.

En fait, nous le maintenons vivant, pas plus, a noté un porte-parole de l'hôpital. Le jeune Kevin Toston n'avait pas repris conscience depuis mardi matin. L'analyse des bonbons qu'il avait croqués la veille, avant

d'aller au lit, a démontré la présence d'héroïne et de quinine en poudre.

Comme des milliers d'autres enfants, Kevin est allé faire la quête habituelle de l'Halloween dans le voisinage, samedi soir dernier. Ses deux frères, âgés respectivement de 12 et 15 ans, l'accompagnaient.

A leur retour à la maison, ils ont fait le tri des friandises recueillies aux portes, jetant tous

ceux qui leur déplaçaient ou dont l'emballage avait été défectueux.

"Kevin a même jeté toutes les pommes de peur qu'on y ait caché des lames de rasoir", a indiqué sa mère, Mme Ida Foster, qui devait trouver l'enfant couvert de suées et ayant peine à respirer dans la nuit de lundi à mardi.

"Il faudrait interdire l'Halloween. C'est vraiment devenu trop dangereux pour les enfants", a noté Mme Foster.

Les enfants tiennent la vedette dans la campagne de CARE visant à aider 25 millions d'individus

OTTAWA — La nouvelle campagne de CARE intitulée "Croisade de la faim" pour la saison des fêtes fut lancée aujourd'hui par un appel tout spécial aux Canadiens afin d'aider à nourrir, surtout, les enfants des nations victimes de la famine et de la malnutrition. M. Thomas Kines, directeur national de CARE du Canada, annonce qu'une somme de \$8,700,000 est l'objectif visé afin de compléter le programme annuel de CARE pour nourrir 25,000,000 d'individus dont 23,442,000 (presque 94%) seront des enfants alimentés régulièrement dans les écoles, les centres pré-scolaires et d'autres institutions. En plus des contributions du public, CARE bénéficie d'un support opérationnel de la part des gouvernements locaux et de surplus agricoles du Canada et des États-Unis. L'ensemble produira 6,700,000 paquets d'aliments valant \$1 chacun. Les programmes fonctionnent dans 35 pays, soit de l'Amérique Latine à l'Afrique et l'Asie.

de CARE) travaillent. Quant aux adultes bénéficiaires, ce seront les chefs de famille engagés sur un projet "travail-nourriture" et naturellement les victimes de guerres et de désastres. Les paquets de la "Croisade de la faim" consistent en un supplément de nourriture qui ne peut être achetée localement. L'approvisionnement des régions nécessiteuses se fait sous la direction compétente du personnel de CARE, au nom des peuples canadiens et américains. Votre contribution à la "Croisade de la faim" peut être envoyée à CARE du Canada,

63, rue Sparks, Ottawa 4e. Des programmes d'alimentation permanents sont en application au Honduras Britannique, au Ceylan, au Chili, en Colombie, à Costa Rica, en République Dominicaine, en Équateur, au Gaza, en Grèce, au Guatemala, en Haïti, au Honduras, à Hong Kong à Macau, en Indes, en Indonésie, en Israël, en Jordanie au Kenya, en Libéria, au Pakistan, à Panama, aux Philippines, à Sierra Leone, en Tunisie, en Turquie, en Corée du Sud et au Vietnam Sud. Des denrées supplémentaires ou d'urgence sont aussi envoyées à l'Afghanistan, au Lesotho, au Nigeria, au Pérou et à l'Ouganda.

Normes de sécurité dans la fabrication des jouets

OTTAWA (PC) — Matériaux, peintures, construction et alimentation électrique: le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Ron Basford, a rendu publiques, à Ottawa, vendredi, des normes de sécurité qui s'appliqueront à compter du 1er novembre 1971 à la fabrication des jouets.

En plus des peintures toxiques à base de plomb, le ministre interdit les jouets présentant des aspérités de nature à blesser les enfants, selon un communiqué.

Cheveux et vêtements de poupée ne devront plus désormais être constitués de matières inflammables.

Tous les jouets utilisant des piles d'alimentation à liquide devront être en mesure de subir sans fuite de dures épreu-

ves de vibration et de chutes. Les cuisinières et fers à repasser de lillettes devront désormais répondre aux normes de sécurité de l'Association canadienne des jouets.

La valeur thérapeutique de l'alcool

L'usage de l'alcool comme médicament a une longue histoire. Le fait que l'alcool agit sur le cerveau comme un sédatif a laissé croire en sa valeur thérapeutique. L'homme malade "se porte mieux"; mais il reste malade!

Depuis que l'on connaît mieux les causes réelles des maladies, on conclut qu'il faut refuser à l'alcool toute valeur médicinale. Il n'a qu'un effet anesthésique, sédatif.

diennes des normes, s'il s'agit de la chaleur.

Le ministre affirme cependant: "Le règlement a pour objet principal d'éliminer les dangers latents que comportent certains jouets."

"Nous pouvons interdire les choses qui constituent des dangers connus mais nous ne pouvons éliminer tous les accidents à moins que les parents ne se servent de leur jugement lorsqu'ils achètent des jouets et exercent leur surveillance."

Le ministre s'inquiète particulièrement des hochets de bébé comportant de petites pièces détachables, susceptibles de causer la suffocation.

Ce règlement a été préparé par le ministère de la Consommation et des Corporations et l'Office des normes du gouvernement fédéral, après consultation des fabricants de jouets.



La bise siffle et aiguise les appétits. C'est le temps de sortir tous les articles de sport qui ont dormi pendant l'été et de se préparer à satisfaire ce renouveau d'appétit pour

des goûters chauds et nourrissants, soit en préparant des rouleaux de saucisses ou des mini-rotis au fromage.

La bise siffle et aiguise les appétits

Les sports d'hiver reprennent vite dès les premiers froids au Canada. C'est l'heure de sortir tous ces articles de sport qui ont dormi pendant l'été et de se préparer à satisfaire ce renouveau d'appétit pour des goûters chauds et nourrissants.

chaque triangle, en diagonale, d'un coin à l'autre; replier soigneusement les coins libres sur la saucisse; piquer de cure-dents; coucher sur une plaque à biscuits et faire dorer le pain, sur le grill, à 400°F.

Mini-rotis au fromage

Pour 8 personnes.
1/2 pain blanc, enrichi, non trempé;
4 c. à table de beurre, fondu;
1 pot (5 onces) de cheddar fort, type fondu;
8 olives, farcies de piment doux, en rondelles.

PREPARATION:

— enlever les croûtes du pain; couper en 4 tranches de 1 pouce d'épaisseur;
— couper chacune en 6 rectangles;
— creuser légèrement le centre de chaque rectangle avec la pointe d'un petit couteau;

Roulés de saucisses

Pour 6 personnes.
6 tranches de pain blanc, enrichi;
3/4 tasse de compote de pommes;
6 saucisses, cuites;
Cure-dents.

PREPARATION:

— mettre les tranches de pain, croûtes enlevées, en une seule couche sur un linge propre et humide;
— étaler 2 c. à table de compote sur chaque tranche;
— mettre 1 saucisse sur

— badigeonner de beurre fondu, y compris la cavité;
— coucher sur une grande plaque à biscuits;
— enfourner à 375°F (four moyen) pendant 10 minutes;
— avec une cuillère, remplir

les cavités de fromage;
— prolonger la cuisson de 10 minutes ou jusqu'à ce que le tout soit bien doré;
— garnir chaque rotie d'une rondelle d'olive.

Le climat glacial forcera à rallonger les jupes cet hiver en Union Soviétique

MOSCOU (PA) — Les grands modèles en Union soviétique vont également rallonger les jupes cet hiver. Mais le directeur de la Maison de mode, administrée par l'Etat, a souligné que cette décision n'a rien à voir avec les tendances vestimentaires à l'étranger. Il a expliqué que la "mode" est beaucoup plus pratique en raison du climat glacial des hivers russes.

styles à l'intention des fabricants qui sont censés les adopter à travers le pays. Dans les collections automne-hiver, qui ont été montrées la semaine dernière à Moscou, on ne voit que deux styles de robes mini, se portant sous des manteaux de fourrure descendant au mollet. Il y avait aussi des blouses transparentes, déjà proposées dans les pays occidentaux depuis plusieurs saisons. Deux blouses en mousseline, comme tenue du soir, comportaient des plis et broderies à certains endroits pour minimiser l'audace du style. En général, les créations vestimentales sont centrées sur l'utilité et le sens pratique. Toutefois, les Russes ont l'avantage de présenter de luxueux manteaux de fourrure et des modèles s'inspirant des costumes typiques du pays, qui font l'envie des Occidentaux.

Une assemblée des Filles d'Isabelle d'Acton Vale jeudi

ACTON VALE (DNC) — La prochaine réunion du Cercle Marie-de-Lourdes des Filles d'Isabelle d'Acton Vale aura lieu jeudi le 12 novembre prochain à 8 h 30 p.m. en la Salle Cité. Qu'on se le dise...

Parade de modes

On a remercié tous les marchands participants et les commanditaires qui ont permis de faire une réussite de la parade de modes annuelle. Nous remercions aussi toutes les personnes qui y ont assisté. Nous sommes certaines qu'elles en auront tiré profit et auront quels vêtements porter cet hiver pour être à la page... Merci à tous...

Prompt rétablissement

Nos vœux de prompt rétablissement à Mme Auror Coucu présentement hospitalisée à l'Hôpital St-Luc de Montréal... aussi à Mme Ida Jacob...

Un livre sur le comportement des femmes au foyer

NEW YORK (PA) — L'épouse et la fille du compositeur Richard Rodgers ont écrit en collaboration un livre intitulé "A Word To The Wives" qui s'adresse aux femmes en regard de leur comportement à la maison.

Les plongeurs et le sexe

LONDRES (AFP) — La plongée sous-marine a-t-elle des incidences sur la vie sexuelle de ceux qui s'y abandonnent? Telle est la question que s'est posée un médecin britannique, le Dr John Betts, qui a fait parvenir un questionnaire très détaillé à quelque 11,000 plongeurs des deux sexes.

La midi gagnerait-elle?

VANCOUVER — Invités par CP Air à se prononcer sur les jupes midi de ses hôtesse sur les vols domestiques, les Canadiens semblent indiquer, après deux semaines de scrutin, qu'ils commencent à aimer cette mode.

Au début, les votes pris à bord des appareils indiquaient qu'une seule personne sur quatre était en faveur de la midi et maintenant, c'est une personne sur trois qui est en faveur de la midi. En outre, le Dr Betts est intrigué par le fait que, selon lui, les plongeurs en eaux profondes donnent, en général, naissance à des filles.

Mariage à St-Denis

ST-DENIS SUR RICHELIEU, (DNC) — Le mariage de Norman Lussier, fils de Bernard Lussier et Florence Perreault, de Saint-Denis sur Richelieu, à Francine Gravel, fille d'Égide Gravel et Marie-Claude Tremblay, a été béni en l'église de la paroisse Immaculée-Conception à Montréal. Les nouveaux époux habitent Saint-Denis sur Richelieu.

Danseuse canadienne sur les planches du Casino de Paris

PARIS (AFP) — Durant tout l'après-midi de mardi, Barbara Malinovski a évolué aux bras de Roland Petit sur les planches du Casino de Paris, devant les appareils de prises de vues de la télévision française.

Elle a 90 ans

SOUTH BOLTON - Mme Cora McGill, de South Bolton, vient de fêter son 90^e anniversaire de naissance. Plusieurs personnes se sont alors rendues à sa résidence pour la féliciter. Celle-ci a reçu des télégrammes de MM. Forest, Trudeau, Bourassa, Brown et Craffey.

Vente de Noël

FARNHAM EST - Le thé et la vente de Noël de l'Association des femmes de l'Eglise Unie de Farnham est auréolé de Noël le 14 novembre, de 3 à 5 h. p.m. Plusieurs menus articles seront alors offerts.

Nouveau groupe

KNOWLTON - L'Association des femmes de l'Eglise Unie de Knowlton tiendra sa prochaine réunion mercredi le 11 novembre. On signale enfin que les deux boursiers de l'organisme fréquentent maintenant l'université.

Une réunion

KNOWLTON - L'Association des femmes de l'Eglise Unie de Knowlton tiendra sa prochaine réunion mercredi le 11 novembre. On signale enfin que les deux boursiers de l'organisme fréquentent maintenant l'université.

Supper à la dinde

MANSONVILLE - L'Association des femmes de l'Eglise Unie de Mansonville tenait son souper annuel à la dinde samedi soir en la salle de l'école élémentaire anglaise de Mansonville.

Vie intérieure

GRANBY - Les membres de l'Ecole de vie intérieure tiendront leur prochaine réunion jeudi le 12 novembre, à 8 h. p.m., au Couvent de la Présentation de Marie, 232, rue Principale, Granby.

flash

FEMMININ

FLEURS POUR
NAISSANCE — MARIAGE
HOPITAL — RECEPTIONS
MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle
FLEURISTE
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL. 378-1191

CLINIQUE D'ESTHETIQUE
Enrg.
Soins de la Peau
Dames et Messieurs
Pour rendez-vous
Tél.: 372-4026

Thérèse St-Pierre
ESTHETICIENNE - VISAGISTE
131 rue Principale, Granby, Qué.

MOTS CROISES

PROBLEME 761

1	P	A	S	S	E	A	E	L	L	A	R	S
2	A	M	R	I	C	P	T	E				
3	S	E	E	R	A	R	E					
4	S	L	S	E	M	E	R	I	C	P	T	E
5	E	R	E	R	A	R	E					
6	A	R	E	A	Z	E	N	O				
7	O	E	I	S	I	S	T	O	P			
8	O	M	R	E	F	S						
9	L	E	F	E	A	M	E	P	K			
10	A	D	I	C	I	M	E	N	T	E		
11	S	T	R	I	S	M	E	R	A			
12	S	V	E	T	I	E						

PROBLEME 162

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTELEMENT

- Sorte. — Unie.
- Composé basique obtenu par la substitution d'un radical alcoolique à l'hydrogène de l'ammoniaque. — Danger.
- Lettre de l'alphabet grec. — Femelle du coq.
- Nous. — Nég. — Ergot de coq.
- Titre anglais (pl.). — Louis (abr.). — Négation.
- Sept jours. — Petit poème.
- Tellement. — Lieu de délice. — Enlever la vie.
- Colère. — Dans. — Cela.
- Du verbe roter. — Non accompagnée.
- Personne qu'on arrête et qu'on détient comme espèce de gage. — Délégit, dégage.
- Enlèvera la pelure. — Joint, engagé des pierres ensemble et bâtissant.
- Tissu de mailles. — Trois fois.

VERTICALEMENT

- Dont la taille est inférieure à la moyenne. — Liqueur épaisse.
- Ville de l'Abitibi. — Boire avec plaisir.
- Abbrev. de petit. — Pron. pers. — Qui ne monte ni ne baisse.
- Tout du même avis. — Nombre des années (pl.).
- De la gamme. — Recrit donné par le Sultan de Constantinople. — Epoque.
- A lui (pl.). — Fleuve côtier.
- Ecrivain américain. — Consonnes jumelles. En les.
- Multitude d'hommes. — Grand vaisseau pour la fermentation du vin.
- Rebord ou filet sous l'ové d'un chapeau (pl.). — Aptitude naturelle.
- Joindre, attacher. — A quel endroit. — Pron pers.
- Lui. — Grosse pluie subite. — Art de lancer.
- Qui conduit les ânes. — Personnage fantastique.

MANITOBA LOTERIE CENTENAIRE

\$100,000 CHACUN

A 10 GAGNANTS

\$1,000.00 payables annuellement commençant le 31 déc. 1970

Le Cadeau de Noël qui sera donné pendant les 99 prochaines années

PLUS PLUS PLUS PLUS PLUS

50 PRIX DE \$100.00
100 PRIX DE \$ 20.70
100 PRIX DE \$ 19.70
100 PRIX DE \$ 18.70

Campagne du Centenaire du Manitoba
C.P. 1970, Winnipeg, Manitoba

S.V.P. me faire parvenir billet (s) à \$2.50 chacun
S.V.P. me faire parvenir ... livret (s) de 12 pour \$25. le livret.

Mon chèque Mandat-poste pour \$ ci-joint

Nom

Adresse

Ville Zone Province

C4-GLVE

Télévision

- 7:00 (3) CBS Morning News
(5) Today (2 h.)
(12) Montreal Bulletin
Beard/Morning News
- 7:20 (10) Mire et musique
(10) Horaire-Bienvenue
- 7:25 (7) Aujourd'hui
(10) Les P'tits
bonshommes
(12) University of
the Air
- 7:45 (9) Morning Report
(10) Mini-Annonces
(10) Morning Report
- 7:50 (3) CBS Morning
News
- 8:00 (3) Captain Kangaroo
(12) Miss Helen
(8) Farm & Home
Mercredi: Farm Report. Ven-
dredi: Golden Years.
(10) Bonjour I
(8) Standby Six
- 8:03 (12) Sandbox
(10) Mire et musique
- 8:30 (8) Lundi: Smoky Bear. Mardi:
Jonny O'Connell. Mercredi:
Cattanooga Cats. Jeudi: Bull-
winkle. Vendredi: Discovery.
(12) Le 13 vous informe
- 8:35 (6) Mr. Dressup
- 8:45 (7) Jean Manolesco
(10) 36-24-36
(13) Lundi, Jeudi: Sentinelles de
l'Air. Mardi, Vendredi: Es-
cadrière sous-marine. Mercredi:
Super Car.
(10) Mike Douglas
(5) He said She Said
(5) Test Pattern & Music
(6) Quebec School
Telecasts
Mardi, Jeudi: Bonjour Fran-
çois.
(8) Lundi: Snuffy & Barney.
Mardi: Beetle Bailey. Mer-
credi: Crazy Cat. Jeudi: Cool
McCool. Vendredi: Cartoon Ca-
roussel.
(10) Madame est servie
avec Claude Blanchard et Réal
Giguère. Invitée de la semaine:
Margot Lefebvre.
(12) Wild Whirl of
Fashion
(2) Aujourd'hui à CBFT
(2) Les oraliens
(2) Les oraliens
Lundi: Le courrier du désert.
Mardi: Les saintes chéries. Mer-
credi: Festival Charlie Chaplin.
Jeudi: Au pays de Nouvelle-
France. Vendredi: "Les a-n-i-m-a-u-x
chez eux."
(5) Movie Game
(6) Mardi, jeudi:
Quebec School Telecasts.
(7) La famille Stone
(7) Morning Movie
Lundi: "The Story of Jesse
James". Am. 1936.
Mardi: "Reckless Moment". Am.
1949.
Mercredi: "La Fayette Escar-
drille". Am. 1938.
Jeudi: "The Way of All Flesh".
Am. 1940.
Vendredi: "For Heaven's Sake".
Am. 1940.
(12) Hercules
(12) Caméra 13
Lundi, Mardi: "La chauve-sou-
ris" (6). Am. 1945. (Suite du
film de vendredi dernier).
Mercredi, Jeudi, Vendredi: "Le
combat dans l'île" (4) Fr. 1962.
(2) 7 13
Lundi, vendredi: Télévision scolar-
aire.
Mardi, jeudi: Le Roman de la
science.
Mercredi: Les contes du
Mercredi.
(3) The Lucy Show
(5) Dinah's Place
(5) 6
Mardi, jeudi: Canadian Schools
(10) Pour vous
mesdames
Avec Huguette Proulx.
(12) Magic Tom
(12) 13
Mercredi: La souris verte.
Vendredi: Télévision scolaire:
"Plain Air".
(2) 7 13 En
Mouvement
(3) Beverly
Hillbillies
(6) Friendly Giant
Mercredi: Remembrance Day
Service.
(5) Concentration
(7) 13 Lundi, mer-
credi, vendredi: Edith Serel.
(12) Peyton Place
(2) 7
Lundi: Les contes du lundi.
Mardi, jeudi: Poly. Mercredi:
Le jour du souvenir. Ven-
dredi: Saturnin.
(6) Chez Hélène
(2) 7 13
La souris verte
(Sauf mercredi)
(3) Family Affair
(6) Sesame
Street
(5) Sale of the Century
(8) The Movie Game
(12) John Manolesco
- 11:15 (2) Cinéma
Lundi: "Foyer perdu" (3) Fr.
1952. Comédie de J. Louibignac
avec Gaby Morlay et Aimé Cla-
riand.
Mardi: "Quatre nuits avec toi"
(6) Mex. 1946. Copédie de R. de
Anda avec Elsa Aguirre et Luis
Aguilar.
Mercredi: "India" (3) It.
1959. Documentaire de R. Ros-
sellini.
Jeudi: "Six petites filles en
blanc" (5) Fr. 1941. Comédie de
Y. Noé avec Jean Murat et
Jeanine Darcey.
Vendredi: "Peter Voss, le vo-
leur de millions" (5) All. 1958.
Comédie policière de W. Becker
avec O.W. Fischer et Walter
Giller.
(6) Friendly
Giant
(5) Mercredi:
Friendly Giant.
(12) Théâtre des petits
(12) Les joyeux naufragés
- 11:30 (3) Love Of Life
(5) Hollywood Squares
(6) Mercredi:
Chaz Hélène
(7) Lundi, mardi, jeudi
Papa à raison. Mercredi: Ba-
nana Split. Vendredi: Corsaire de
la reine.
(8) That Girl
(10) Mardi: L'Épée de Floren-
ce. Mercredi: La Fliche brisée.
Jeudi: Batman. Vendredi: L'en-
fant du cirque.
(12) McGowan & Co.
Lundi: Edith Serel.
11:45 (6) Mercredi:
The Koala.
(12) Zagallath 0013
après-midi
12:00 (3) Where The
- Heart Is.
(6) Elwood Glover's
Luncheon Date
(5) Jeopardy —
Jeux.
(7) Minirama
(8) Bewitched
(10) Le 10 vous informe
(12) The Flintstones
"Fred's New Boss."
(12) Le 13 vous informe
- 12:10 (12) Les petites annonces
12:15 (10) Ciné-lundi
"Le triomphe de Buffalo Bill" (5)
— U.-U. 1952.
(2) 23 (3) CBS News
12:30 (3) Search for
Tomorrow
(5) Who, What,
Where Game
(7) Deuxième édition
(8) A World Apart
(12) Matinée With
Joe Van
"The Sleeping City". Brit. 1950.
Film de mystère
(12) Rue Principale
- 12:45 (7) C'est mon opinion
Avec M. Claude Pichette.
12:50 (7) Midi Sport
1:00 (2) Cinéma
"Tempo di Roma" (6) — Fr. 1963.
Comédie de meurtre de D. de la
Patellière
(3) One O'Clock
Weather
(5) Now Show
(6) The Dick Van
Dyke Show
(7) Bienvenue
chez nous
(8) All my
Children
(12) Les plus beaux films
"Jaloux comme un tigre" (5) —
Fr. 1965. Comédie de D. Cowi et
Al. Dehbi.
1:03 (3) Across the Fence
"Agronomy news"
1:15 (3) Fashions in
Sewing
1:30 (3) As
The World Turns
(6) 55 North Maple
(5) Words and
Music
(8) Let's Make A Deal
(3) Love is a
Many Splendored Thing
(6) Double
"Kah-Sah-Las. (The Path)".
(5) Days of Our Lives
(7) Qui "paire" gagne
(8) The Newlyweds
(12) Ciné-lundi
"Nuits de Pippelle" (5) — Fr. 1958.
Comédie de G. Jaffe.
1:30 (2) Oui ou Non
(3) Guiding Light
(5) The Doctors
(6) Hazel
(7) 13 Pour vous
Mesdames
(12) Famous-
Jury Trials
(8) The Dating
Game
(2) 7 13
Femme d'aujourd'hui
(3) Secret Storm
(6) Take Thirty
(5) General
Another World
(8) Hospital —
(3) 6
Edge of Night
(5) Bright Promises
(7) Trouble
With Tracy
(8) One Life to
Live
(10) A vous de jouer
4:00 (2) 7 13
Bobino
(3) David Frost Show
(6) Galloping
Gourmet
(5) Another
World-Somerset
(12) Beat
The Clock
(8) Dark
Shadows
(10) Le cirque du
capitaine
4:30 (2) 7 13
Grujot et Délicat
(6) Drop-In
(5) Gilligans Island
(8) The Munsters
(12) Lassie
- 5:00 (2) 7 13
(6) Rocket Robin
Hood
(5) Daniel Boone
(8) Gilligan's Island
(10) Café Terrasse
(12) Truth Or
Consequences — Jeux
(12) Cinéma de 5 heures
"Le Goli de la violence" (4) —
Fr. 1961. Drame réalisé et inter-
prété par Robert Hossain
5:30 (3) Gomer Pyle —
USMC
(5) The
Beverly Hillbillies
(5) 3:30 Report
(12) The Pierre Berton
Show
- soirée
6:00 (2) Skippy le
kangourou
(3) World of Sports
(6) Nancy
(5) Eye Witness News
(7) Troisième édition
(8) ABC Evening News
(10) Studio 10
(12) Pulse
(6) 15
(7) Weatherwise
(7) C'est mon opinion
6:20 (7) Edith sportive
6:25 (3) Newstime
6:30 (2) Téléjournal
(5) NBC News
- 6 Hourglass
Emission d'information.
(7) Bonsoir copalins
(8) Beat the Clock
(12) Le 13 vous informe
(12) 24 heures
6:55 (2) Nouvelles
du sport
7:00 (2) Format 30
(3) CBS News
(5) Dragnet
(8) To Tell The Truth
(10) Le 10 vous
informe
(12) U.F.O.
"Close-Up"
(12) Coeur Atout
7:25 (10) Les commentaires
de Me Alban Flamand
7:30 (2) 7 13
Mont-Joye
(3) Gunsmoke
(6) Mike
Neun Show
(5) Red Skelton
(8) The Young Lawyers
(10) Les Berger
8:00 (2) 7 13
Ma
Sorcière Bien-Aimée
(6) Patridge
Family.
(5) Laugh In
(12) Nashville
North
(10) Patrouille du
Cosmos
8:30 (2) 7 13
A la Seconde
(3) The Lucy Show
(6) Front Page
Challenge
(12) The Carol
Burnett Show
(8) Silent Force
9:00 (2) 7 13
Le paradis terrestre
(3) Mayberry
R.F.D.
(6) The Bold
Ones
(5) NBC Movies
"3 Men and a Cradle". Am. 1962. Western
de John Sturges
(8) NFL Football
(10) Claude Blanchard
9:30 (2) 7 13
Prenez le volant
(3) Doris Day
Show
(12) Miss
Canada Pageant '71
(2) 13
Les
Espions
(3) Carol Burnett
(6) The Nature
of Things
(7) L'étape
(10) Une journée avec
Man At
The Center
(10) Le 10 vous informe
11:00 (2) 7 13
Téléjournal
(3) Channel 3
Night Beat
(6) The National
(12) CTV National News
(10) La couleur du
temps
11:05 (10) En pantoufles
"L'évadé de l'enfer" (5) Poul
wicz avec Maria Cieslikss et Jo-
seph Novak. — Un soldat polonais
tull l'armée allemande et se cache
dans une galerie de mine désaf-
fectée.
11:15 (5) Eye Witness News
11:18 (12) Pulse
11:20 (2) Nouvelles
du sport
(7) Dernière édition
(12) Le 13 vous informe
11:22 (6) Viewpoint
11:30 (2) 7 13
Cinéma
"Estouffade à la Caralbe". Fr.-It.
1967. Film d'aventures de André
Hunebelle avec Frederick Staf-
ford et Jean Seberg. d'après le
roman The Looters d'Alberic
Conroy. Un ancien pêcheur de col-
fres-lorts prend parti pour la cause
des opprimés en acceptant d'ou-
vrir le coffre-fort contenant l'or
d'un régime tyrannique d'une île
des Caraïbes pour la faire servir à
la révolution.
(5) Merv Griffin Show
(6) Night Report and
Sports Final
11:45 (5) The Tonight Show
(6) Ciné-Six
"The Forger of London", 1961.
Film de mystère avec Kain Dor
et Hermut Lange. — Déterminé à
garder le contrôle de la fortune
d'un jeune homme, un médecin
effraie à l'aide d'un sérum et d'un
riche femme de Tom D'Antonio.
(8) News Report
(12) Feature Movie
"Forty Guns". Am. 1957. Western
de Samuel Fuller avec Barbara
Stanwyck et Dean Jagger. — Un
avocat du gouvernement et ses
deux frères, tout face à des mal-
faisants dirigés par une belle et
riche femme de Tom D'Antonio.
(1h.40.)
12:15 (6) Movie 8
"Car 99". Am. 1935. Film de mys-
tère avec Fred MacMurray et Sir
Guy Standing. — Un jeune poli-
cier laisse s'enfuir un gang de vo-
leurs; mais le tout se termine en
sauve d'armes et d'écrit de succès.
(1h.35)
12:35 (10) Dernière édition
1:15 (2) Téléjournal
(12) Nouvelles anglaises
1:20 (6) Final Report and
Weather
1:25 (12) University of
the Air
Eskimo Art Culture — "Eskimo
Art Characteristics".
1:55 (12) Montreal Bulletin
Board News Headlines



Concert à St-Hyacinthe

Un groupe de chanteuses de Saint-Hyacinthe, Les Ménestrels, donneront leur concert annuel à la fin du mois de novembre. Ce récital sera une reprise de la démonstration de l'an dernier et répond à une demande du public de la région. La direction du groupe, en effet, à la demande de nombreux auditeurs qui n'ont pu assister à la démonstration de 1969, offre une troisième représentation de ce spectacle. Les Ménestrels prendront donc la scène les 24, 26 et 28 novembre, à l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe.

Les mémoires de Khrouchtchev

MOSCOU (AFP) — Seule la situation sans précédent de M. Nikita Khrouchtchev — le seul dirigeant suprême soviétique à bénéficier d'une longue période de repos et de réflexion après son départ des affaires publiques, a permis la naissance d'une affaire comme celle des "Mémoires" de M. "K", que deux éditeurs occidentaux se préparent à publier.

En effet, Lénine mourut en 1924, dans ses fonctions, mais après une période de paralysie générale. Staline passa directement, le 5 mars 1953, du pouvoir à la mort, Seul, Trotsky, évincé par Staline, eut la possibilité d'écrire ses mémoires, mais dans l'émigration, avant d'être assassiné au Mexique en 1940.

grand magazine américain qui publiera les "bonnes feuilles" du manuscrit dans deux numéros à partir du 21 décembre.

"Franchement, à poursuivre le porte-parole, nous nous attendions à un démenti de l'étranger, de l'ancien chef du gouvernement soviétique. Nous ne sommes pas du tout étonnés de la réaction de Mme Khrouchtchev."

On suppose que cette sérénité dans les milieux responsables venait de la certitude qu'aucune exploitation de ses Mémoires n'était possible, soit sur place, dans le cas où M. Khrouchtchev eut pu songer à proposer son manuscrit à un éditeur soviétique, soit à l'étranger, à la suite d'une fuite.

L'idée que ces Mémoires, évidemment impubliables en URSS, puissent être édités à l'étranger, n'était même jamais venue à l'esprit des observateurs à Moscou et le sentiment général à l'annonce de leur prochaine édition en Occident a été d'incrédulité. Des officiels soviétiques, assistant à la réception du 7 novembre à Kremlim, samedi se bornèrent à hausser les épaules.

Une transmission du manuscrit à l'initiative de M. Khrouchtchev traduirait une perte de conscience et de responsabilité politique que l'on juge impensable. Une transmission par ses agents parallèles (comme ce fut le cas dans le passé, dans des circonstances restées confuses, notamment pour une version du livre de Svetlana Staline) semble également irréaliste.

Hypothèses
Le démenti enfin obtenu la nuit dernière de Mme Khrouchtchev, qualifiant l'annonce de "faux" et de "plaisanterie", répondait à l'attente. Des deux hypothèses principales qui pourraient être retenues pour étayer l'annonce, aucune en effet ne semble résister à l'examen.

Une transmission du manuscrit à l'initiative de M. Khrouchtchev traduirait une perte de conscience et de responsabilité politique que l'on juge impensable. Une transmission par ses agents parallèles (comme ce fut le cas dans le passé, dans des circonstances restées confuses, notamment pour une version du livre de Svetlana Staline) semble également irréaliste.

En évitant Khrouchtchev le 14 octobre 1964, après 11 ans de pouvoir, les nouveaux dirigeants de l'URSS (ceux qui dirigent actuellement le pays) lui accordaient le bénéfice de la retraite, mais sans aucun doute, à une condition explicite qu'il se considérât comme interdit d'activités politiques et privé de mémoire. Détenant de secrets d'Etat capitaux pour l'URSS, M. Khrouchtchev était certainement prié de suivre l'exemple de Viatcheslav Molotov, l'ancien bras droit de Staline, qui conserve un silence de pierre depuis son éviction en 1957.

On sut pourtant assez vite que, sans violer vraiment son engagement de ne se livrer à aucune activité politique, M. Khrouchtchev rédigeait ses "Mémoires". Il semble que, à l'instar d'autres activités propres à un retraité comme le jardinage dans lequel il se lança un moment, ou la peinture abstraite qu'il se prit à aimer après l'avoir dénoncée

crit à l'initiative de M. Khrouchtchev traduirait une perte de conscience et de responsabilité politique que l'on juge impensable. Une transmission par ses agents parallèles (comme ce fut le cas dans le passé, dans des circonstances restées confuses, notamment pour une version du livre de Svetlana Staline) semble également irréaliste.

Une transmission du manuscrit à l'initiative de M. Khrouchtchev traduirait une perte de conscience et de responsabilité politique que l'on juge impensable. Une transmission par ses agents parallèles (comme ce fut le cas dans le passé, dans des circonstances restées confuses, notamment pour une version du livre de Svetlana Staline) semble également irréaliste.

Une transmission du manuscrit à l'initiative de M. Khrouchtchev traduirait une perte de conscience et de responsabilité politique que l'on juge impensable. Une transmission par ses agents parallèles (comme ce fut le cas dans le passé, dans des circonstances restées confuses, notamment pour une version du livre de Svetlana Staline) semble également irréaliste.

Bonn rend hommage à Beethoven

BONN (PC) — Lorsque la statue de Ludwig van Beethoven fut dévoilée, dans sa ville natale de Bonn, en Allemagne, en 1845, il y eut pendant quelques minutes un silence embarrassant. Les dignitaires, au nombre desquels se trouvait la reine Victoria, avaient été placés sur le balcon d'une belle demeure, devenue depuis le bureau de poste, et ils se trouvaient voir la statue de dos.

C'est alors que quelqu'un dit: "Cela n'est pas étonnant, Votre Majesté, car lorsque Beethoven vivait, il était un personnage plutôt grossier, lui aussi." Pourtant, ce "personnage grossier" a fait beaucoup parler de lui un peu partout, cette année, et les préparatifs sont en marche pour célébrer le 200ème anniversaire de sa naissance, le 17 décembre 1770. Déjà, Bonn a présenté deux séries de concerts Beethoven. Le troisième et dernier de cette série aura lieu en décembre, pendant les fêtes d'anniversaire.

Bonn, capitale provisoire de la République fédérale d'Allemagne, est véritablement beethovenienne, en dépit du fait que le compositeur l'a quittée à l'âge de 22 ans pour aller à Vienne. C'est à Bonn que se trouve le Beethovenhalle, érigé en 1959. Tous les deux ans, on y organise un festival Beethoven. C'est à Bonn également que l'on peut voir la maison où Beethoven est né, cette maison, très belle, a quatre étages et date de la fin du 18ème siècle.

Visite libre
Les touristes peuvent visiter à loisir ce lieu de pèlerinage, sans se presser et sans la présence de l'inévitable guide que l'on trouve presque toujours dans les lieux de ce genre. Un fascicule en plusieurs langues est mis à la disposition des visiteurs. On y décrit les objets les plus importants qui se trouvent dans chacune des pièces de la maison, y compris le dernier piano à queue utilisé par Beethoven, ainsi que son cornet acoustique. La maison est cependant fermée à l'heure du déjeuner.

La salle Beethoven (Beethovenhalle) est un immeuble très moderne, consacré exclusivement à la musique. La plus grande des salles peut contenir 1,800 spectateurs, et la plus petite, 180.

Bonn est une ville petite et ancienne, à qui sont présentés statut gouvernemental a donné un éclat passager et superficiel. Dans le vieux quartier, on trouve encore une place du marché où arrivent tous les jours des fruits et des légumes. La place avoisinante, la Romerplatz, est un marché aux fleurs. Ces places, de même que plusieurs rues adjacentes, sont interdites aux automobiles. On trouve là d'excellentes boutiques. En face du marché se trouve le vieux hôtel-ville, fraîchement repeint en rose et gris.

Autres immeubles
La cathédrale de Bonn est présentement cachée en partie par des échafaudages, et l'on y accède par une porte latérale.

Une agréable soirée au théâtre Alcan

"Caroline a disparu", tel sera le titre du prochain téléthéâtre de Radio-Canada qui prendra l'affiche, le dimanche 15 novembre, à 20h. 30, sur les ondes de la télévision d'Etat, dans le cadre de la série "Soirée au Théâtre Alcan".

"Caroline a disparu" est une oeuvre de Jean Valmy et d'André Haguette. Comédie en trois actes et en quatre tableaux, cette pièce a été réalisée pour la télévision par Jean Dumas. L'enregistrement a été fait au Centre culturel de Rouyn.

La distribution comprend une pléiade de comédiens bien connus, dont Béatrice Picard dans le rôle de Colette, Jean Duceppe qui interprète le personnage de Jean-Marie, Jean-Joseph Tremblay, Ghislaine Paradis, Camille Ducharme, Marc Hébert, Michèle Rossignol, Réjean Lefrançois, Jean-Pierre Chartrand et Serge Dorléans. Les décors et les costumes sont de Guy Rajotte et de Laure Cabana.

Résumé
"Caroline a disparu" s'exclame sa mère, une nuit, quand se réveillant, elle ne trouve pas Caroline dans sa chambre. Le père, la mère et le fils se consultent pour découvrir ce qu'il est advenu de Caroline après la surprise-party à laquelle elle était allée avec son frère. A force de faire parler le garçon, celui-ci révèle des choses qui leur font dresser les cheveux sur la tête. Puis Caroline finit par rentrer, les cheveux défaits, la robe en lambeaux, et raconte une histoire affreuse. Cette histoire pourrait bien influencer l'avenir de Caroline, astucieuse jeune fille, prête à tout pour épouser celui qu'elle aime, mais qui se trouve à être le fils des ennemis jurés de la famille.

Cette comédie, pleine de péripéties des plus extraordinaires, fera passer d'agréables moments aux amateurs du petit écran.



Jean DUCEPPE



Béatrice PICARD

VOYEZ LES
SKI-DOO '71

Chez votre
vendeur
autorisé

B. GRAVEL
et Fils
Inc.

Vente - Service - Réparation
Ski-Doo, J-S, S.W., Sea-Doo
Valcourt, 532-2234

Le film "Prologue" de l'ONF est filtré dans trois pays

"Prologue", long métrage produit par l'Office national du film, vient de recevoir le premier prix à la 5ème Semaine internationale du film à Colombo, Ceylan. Le festival est placé sous le patronage des critiques de films et l'Association des journalistes du Ceylan.

"Prologue", réalisé par Robin Spry, a pour thème le conflit qui oppose la jeunesse contestataire à l'"Establishment"; acclamé au Festival du film de Venise, "Prologue" a depuis été présenté dans la plupart des grandes villes en Europe et à travers le Canada.

Egalement sur la liste des gagnants figurent "Vogue-à-lamer", réalisé par Bill Mason, et "L'évasion des carrousels", réalisé par Bernard Longpré, qui ont reçu un Certificat de mérite.

Entre-temps, les "Pays-Bas" par l'entremise de la Fondation Filmentrum et de l'Institut du film néerlandais, décernaient à cette autre production de l'ONF, "Ballade de Growfoot", un écu d'or récompensant le meilleur film éducatif dans la série des courts métrages destinés aux écoles.

Enfin, à Paris, "L'homme multiplié", réalisé par Georges Dufaux et Claude Godbout, a mérité une mention honorable à la 7ème Compétition internationale du film technique.

BIENVENUE CHEZ NOUS - 1h.
Rendez-vous quotidien avec l'improvisé...
Guyline Belhumeur et André Guy sont les hôtes de groupes venus de toutes les parties du Québec...
jeux de société, entrevues, artistes invités, tout pour plaire, cinq jours sur cinq.

MINIRAMA — 12h.00
Le magazine qui informe et divertit ceux d'aujourd'hui. Jean Mala y fait en chroniques gentilles le bilan quotidien du disque et de la chose artistique.

TÉLÉ 7 SHERBROOKE
LA VOIX DE L'EST — LUNDI 9 NOVEMBRE — PAGE 11

REPRESENTANT AUTORISÉ

GIBSON


APPAREILS MENAGERS

Marcel Auger & Fils Inc.

10, rue St-Louis

GRANBY

378-5151

TRACTEURS · EQUIPEMENT 



Pratique et économique
le nouveau tracteur compact

Disponible avec plus
de 50 attachements
dont la tondeuse rotative
et le souffleur à neige

Choix de: 7-8-10-12-14 h.p.

**12 MOIS DE GARANTIE
PIECES ET SERVICE**



Aubin & St-Pierre Granby Inc.

EQUIPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL

CHEMIN ROXTON
GRANBY, QUE.
TEL. 372-5869

CLAUDE GENEUREUX STATION DE SERVICE



ST-CESAIRE

Qualité & Service = GENEUREUX

Avec chaque dollar d'achats
à notre STATION-SERVICE,
VOUS ACCUMULEZ VOS CHANCES
DE GAGNER UNE SUPERBE

PLYMOUTH "DUSTER" 1971

ESCOMPTE de 15 à 30%

TOUT POUR LE HOCKEY

Patins, jambières, gants, épaulettes, coudes,
culottes, bâtons, etc...



Jambières modèle
professionnelle.



Gants de hockey pour dames
et aussi modèles seniors

Grondin Sport & Camping

CHEMIN ROXTON GRANBY 378-7744



Les magasins de chaussures Desnoyers,
magasin de toute la famille vous invitent à
nous visiter durant la saison d'automne.
Notre choix de bottillons vous sont offerts
à des prix très avantageux.

185 PRINCIPALE, GRANBY
808 FOSTER, WATERLOO
165 ST-JACQUES, ST-JEAN
708 SUD, COWANSVILLE

CONCOURS DE MOTS CROISES

\$ 625 EN ARGENT A GAGNER



DU 12 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE 1970

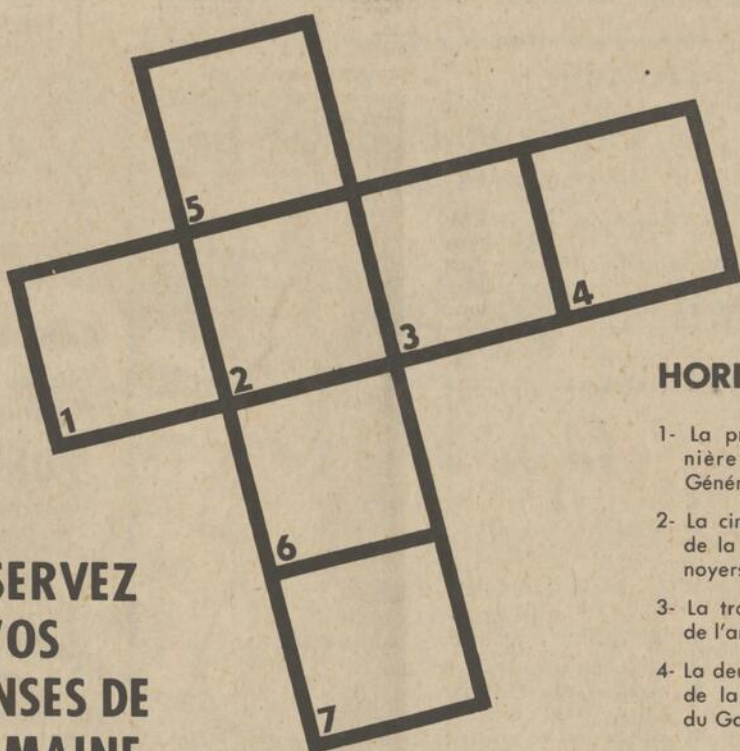
CHAQUE SEMAINE

ECOUTEZ CHEF

Le jeudi matin entre
10h. 30 et 11h.
pour connaître les
réponses et les noms
des personnes gagnantes

1 prix de \$25. et 1 prix de \$15.
A la fin du concours, des prix de
\$200 \$100 \$75 \$50

Les employés de La Voix de l'Est Ltée et leur famille ne sont pas éligibles aux prix



CONSERVEZ VOS REPONSES DE LA SEMAINE

Attendez au samedi pour
envoyer vos réponses de
la semaine. Cherchez le
coupon réponse dans
l'édition du samedi

GAGNANTS DE LA SEMAINE
du 26 au 31 octobre
\$25. — Mme Thérèse Beaudry
76, Décelles, Granby.
\$15. — Mme Laurette Masseau
113 rue Goyer, Cowansville.

HORIZONTALEMENT:

- 1- La première lettre de l'avant-dernière ligne de l'annonce Claude Généreux
- 2- La cinquième lettre du dernier mot de la première ligne de W. L. Desnoyers
- 3- La troisième lettre du premier mot de l'annonce de Crino.
- 4- La deuxième lettre du deuxième mot de la première ligne de l'annonce du Garage Léo Brunelle

VERTICALEMENT:

- 5- La quatrième lettre du premier mot de la dernière ligne de Marc Robitaille
- 6- La huitième lettre du premier mot de l'annonce Jolicœur T.V. Inc.
- 7- La dernière lettre du dernier mot de la deuxième ligne de l'annonce de Amédée Zigby.

NOUS NE VENDONS PAS LE PRIX, NOUS VENDONS LA QUALITE



PLYMOUTH '67

GTX, 2 portes, H.T., rouge et noir,
moteur 440, servo-freins, servo-direction,
radio, automatique, console,
sièges baquets, comme neuf.

UN VRAI SPECIAL

ROGER BIENVENUE AUTO

378-3113
10, rue LANGLOIS GRANBY

lait
écrémé
en poudre



lait
évaaporé

Crino

deux des prestigieux produits de la Coopérative Agricole de Granby, les préférés des consommateurs.

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
POUR UN MEILLEUR SERVICE
Tél: 379-5888



PROCEDEZ-
VOUS
UNE
AUTO-NEIGE
BOA-SKI

A DES PRIX DEFIAIT TOUTE COMPETITION

"Sa puissance fait toute la différence."
VENTE ET SERVICE DE TOUTES MARQUES



Bernard Sports Enr.

REAL BERNARD, propr.
R.R.1, CHEMIN ST-PAUL, ST-PAUL D'ABBOTSFORD

la plus avantageuse de toutes



à la fois
fougeuse et charmante



Il faut la voir et surtout l'essayer

Garage Léo BRUNELLE

Dépositaire autorisé — Pièces — Service
695 rue St-Jacques GRANBY 378-3919

BIJOUTERIE MARC ROBITAILLE



Un léger
acompte réservera
votre bague de fiançailles
ainsi que le cadeau de votre choix.
Bijoux - Montres - Verre taillé et soufflé - Pierres de
naissance - Briquets - Ensemble de toilette - Boutons
de manchettes - Horloge - Bases de marbre -
Trousse de voyages - Etc.

Le PRIX du GROS Caméra Polaroid
à partir de \$16.95

367 E., Principale
Farnham, Qué. Tel.: 293-5155

ski-doo

POUR LA MEILLEURE
TRANSACTION 1971
VOYEZ

JEAN LUSSIER

- Tous les modèles
SKI-DOO 1971 en stock
- Réduction de 5% pour
achat au moins de \$200
- Meilleure garantie complète
à l'achat
- Meilleure garantie
après-vente
- Plus de 1000 pièces
de pièces SKI-DOO
en stock

- VETEMENTS
- REMORQUES
- TRAINEAUX
- ACCESSOIRES
- ETC

Jean Lussier Marine Ltée

REPARATION — VENTE
SERVICE

CHEMIN ST-PAUL — 378-5544

JOLICOEUR T.V. INC.

539-1808

835, rue Foster

Waterloo

LA MAISON DU SYSTEME STEREO

Service à domicile

T.V. et HI-FI

Territoire: Waterloo, Bramont, Knowlton, Foster,
Eastman, Warden, Site Anne de la Rochelle, Bon-
secours, Valcourt, Racine, Lawrenceville, St-Jac-
chim.



LA PAGE A Doc

L'alimentation au Salon

Blanche, la cuisinière qui prépare le repas de notre ami Réjean, est revenue du marché, fort étonnée:

— J'ai vu des affiches qu'il y avait actuellement un Salon de l'Agriculture et de l'Alimentation à la Place Bonaventure. Elle est bien bonne, celle-là!

— Ah! oui? Mais en quoi?

— Tu parles, fit Blanche, logique, depuis quand les questions d'alimentation se traitent-elles au salon? Il n'y a pas que les Anglo-Saxons qui n'attachent pas au repas pris en commun la valeur biblique que nous lui donnons volontiers dans les pays latins, qui mangent quelquefois dans un petit coin de leur salon aménagé à cet effet. Mais, dans la "belle" Province, manger est une affaire sérieuse qui nécessite une pièce spéciale et, l'alimentation dans le salon, c'est une plaisanterie!

A peine avons-nous eu le temps de penser que l'enseignement de notre ami Réjean avait nettement détenu sur sa cuisinière, que celle-ci enchaînait:

— Et puis, qu'est-ce qu'on y voit à cette exposition? Des trucs extraordinaires, comme dans toutes les manifestations de ce genre: on n'a pas organisé une exposition pareille pour présenter la viande, le poisson, les légumes que les ménagères voient tous les jours au marché ou chez les commerçants du coin de la rue. Non! il va y avoir des conserves de toutes sortes, des produits surgelés, des rosbifs stérilisés sous cellophane, des sauces en boîte, des légumes en poudre, des boissons en tube, des desserts à la gelée d'algues...

"Oh! ce doit être sensationnel, ça, c'est sûr, mais il n'y aura rien de naturel, aucun de ces produits tout bêtes que la cuisinière transforme, avec art, en plats merveilleux, ça serait trop banal, ça ne ferait pas venir le monde. En bref, on doit monter au public des "trucs" pour ne plus faire de cuisine; vous croyez que ce sont des idées à répandre, ça? Et, dans le Québec, par-dessus le marché!

"On aura bonne mine, si ça continue, devant les étrangers venus chez nous pour goûter à la cuisine canadienne et devant lesquels on ne saura plus faire autre chose qu'ouvrir des boîtes en fer-blanc ou verser des poudres dans de l'eau, le tout fabriqué par l'American Food U.S.A.

"Le Salon de l'Agriculture et de l'Alimentation ne vaut rien pour la cuisinière!"

— Alors, vous n'irez pas?

— C'est fait, répondit Blanche, il y a toujours intérêt à connaître l'ennemi!

Et, s'étant dignement drapée dans son tablier, elle retourne à ses fourneaux.

Gilles GOYETTE



NON, CE N'EST PAS MONICA VITTI, MAIS LUISA RISPOLI. Une jeune actrice italienne dont on parlera bientôt.

COLLIER DE PERLES

CA JETTE UN FROID. - Cette manifestation internationale, véritable florilège du cinéma, devait d'ailleurs être rehaussée par la présence de plusieurs grandes vedettes dont Gina Lollobrigida. (LES ECHOS DU FILM)

C'EST PUANT. - On savait déjà que Citroën travaillait activement à la mise au point de l'infection directe et du refroidissement par air. (LE MERIDIONAL)

AVIS AUX COURSEURS DE FONDS. - Service départemental de la Jeunesse et des Sports. Stage d'initiation de l'impôt sur le revenu aux sports nautiques et à la montagne. (YVONNE REPUBLICAINE)

L'AEULE DE L'EMPLOI. - Promotion dans l'Ordre National du Mérite: Mme Le Padellec J. (Sœur Armandine), directrice de la Maison de retraite de Caudan (Morbihan), 334 ans de services civils. (TELEGRAMME DE BREST)

CURIEUSE COIFFURE. - La silhouette générale de l'écrivain de "Port-Royal" demeure celle que la tradition avait léguée: rien n'y fait défaut, ni la couronne de cheveux roux sous la culotte, ni le petit bedon, ni le parapluie. (GAZETTE DE LAUSANNE)

PAS GENTIL. - Célestins. - 20h. 30. Spectacle officiel de la Comédie Française. Soir d'annonce.

(PROGRES DE LYON)

UN CONTRACTUEL? - C'est alors qu'il nous présente son compagnon, un homme au teint safrané et aux yeux en amende. (L'ESSOR)

ET QUE CA SAUTE. - La compagnie aérienne italienne Avio-linea reprendra à compter du 19 avril, l'explosion de sa ligne aérienne Milan-Paris. (COURRIER FRANCAIS DU SUD-OUEST)

LA REINE BOIT! - Jeudi, à 21 heures, salle du Celtic, au cours de la grande revue de rire "Paris Cocktail", les Guingampais seront appelés à l'élection officielle de la "Reine d'un soir" et de sa suite, vice-reine, dames et demoiselles d'honneur. (OUEST-FRANCE)

PETIT MALADROIT! - Jouan battait goal troyen, mais la balle passait à quelques centimètres de mètres seulement du poteau. (L'YVONNE REPUBLICAINE)

C'ETAIT FATAL. - Douze ans de réclusion pour avoir poignardé M. Taillefer dans le bas du dos. (CENTRE-MATIN)

C'EST LONG! - Pour avoir une fille, il faut que le couple s'unisse du 12e au 14e jour.

(FRANCE-DIMANCHE)

UNE BELLE FRANCHISE. - "DEVENU VEUVE", je pense que je devrais payer moins d'impôts, car depuis que mon mari est mort je n'élève plus de bêtes à cornes." (LE PHARE DE MOUTIERS)

D'UN CHIEN DE FUSIL? - Trois hommes, armés d'un chien, ont agressé à des fins outrageuses, deux passantes, à une heure avancée du matin. (TUNIS SOIR)

en furetant

Il y en aura toujours pour rouspéter, mais il est difficile de boire un café au goût plus exquis que celui que nous fait boire GILBERTE CADIEUX, de La Voix de l'Est. Nous vous conseillons même de vous rendre aux bureaux le matin, et d'en faire l'essai. Affaire à suivre.

Saviez-vous que LOUIS LAPORTE a une paire de guêtres qui dort dans les boules à mites depuis plus de quarante ans? La question est maintenant de savoir s'il va les sortir pour les temps froids!

KARMEN LANDRY, de l'Imprimerie Montréal-Granby est une caricaturiste qui promet. On vous promet plusieurs de ses oeuvres dans cette page... et ailleurs.

Voilà maintenant que les annonceurs de CHEF se lancent dans le football. L'autre matin, PIERRE DURIVAGE et PAUL LABRECQUE ont fait un début qui laissait entrevoir les plus beaux espoirs. Il ne faudrait pas cependant que MARC GENDREAU entre dans le jeu pour tout gâter. Le petit MARC devrait toujours se contenter de jouer aux marbres.

Voilà que JEAN DOMINGUE vient de s'acheter un SNO-DOG. Qu'est-ce que cette affaire là? C'est un chien, un traîneau et un fouet. Il paraît que c'est une invention qui est d'une extrême popularité dans le Grand Nord.

CLAUDE CHARPENTIER a mille fois raison quand il nous chante qu'il n'est pas nécessaire d'avoir la bosse des maths pour réaliser que la TOYOTA COROLLA est une bonne affaire.

MONSIEUR MARINELLI, de Granby Camper INC., nous dit qu'il est temps d'aller voir ses nouveaux modèles '71 des motoneiges SNOGRINCE. Il croit qu'ils sont les plus puissants et les modernes au monde.

Il est absolument vrai que le SALON DU CORSET possède en magasin une grande variété de lingerie et de vêtements de base. Une boutique à conseiller pour la dame qui exige ce qu'il y a de mieux.

Le club de GOLF GRANBY-ST-PAUL organise une partie d'huitres pour dimanche le 22 novembre, à 5 heures. Les billets sont déjà en vente et tout le monde y est cordialement invité... même le champion des mangeurs d'huitres, EMI LIEN HERBERT à la droite d'y aller. On nous dit que ce sera "la partie d'huitres" de l'année.

PAUL BOUTHETTE a beaucoup de mérite de faire du bénévolat pour sa paroisse il me fait penser à une personne qui a promis de donner sa vie, son temps et même son argent pour aider autrui. J'ai beaucoup d'admiration pour Paul que je suis fier de considérer comme un de mes amis.

JEAN-CLAUDE TREMBLAY, pas le hockeyeur mais le grand financier, est d'une courtoisie exemplaire au volant. Il mérite donc qu'on lui fasse une petite réclame publicitaire; il est

gérant de la société de finances THE ASSOCIATES pour Granby et la région environnante.

C'est plus que vrai qu'il y a de VRAIES AUBAINES chez la mercerie J.O. THERIEN, 274, BOUL. BOIVIN, Granby. Pour les dames qui veulent donner des cravates à leurs maris l'occasion est toute choisie: 3 pour un a qui manquent de sérieux! Cet ami qui m'a demandé si DENIS TREPANIER, rembourreur de meuble, est aussi capable de rembourrer les dindes pour les fêtes, a probablement voulu se foutre de nos gros appendice...nasal.

On m'a juré que JEAN-LOUIS BOISSEAU, l'adjoint du gérant à CHEF, est à la veille de lancer un "long-jeu" de chants de Noël. Si c'était vrai, on pourrait dire que JEAN-LOUIS va faire le pogon.

Carnet social. La rumeur veut que DIANE BERNIER prenne mari dans un avenir prochain.

GUY LAGLOIRE est tellement occupé qu'il n'a pas le temps de remplir notre questionnaire. Prends ton temps, GUY on peut attendre encore 24 heures!

Le PALACE va probablement abaisser un autre record d'affluence avec le film canadien "L'Amour humain".

Ce fut toute une surprise l'autre jour de voir le vendeur d'huile LUCIEN DACENAIIS s'enthousiasmer à un match de hockey au PALAIS DES SPORTS. J'ai toujours pensé que c'était un homme calme, si calme.

Je tiens à avertir GILLES LESIEUR qu'il n'a pas besoin de toujours me suivre avec son ambulance.

Il appert que VIC LINCOURT fera un retour dans la ligue de hockey SANS PRESSION. Ca fait plus de 30 ans que TI-VIC n'a pas chaussé les patins.

Un film à ne pas manquer sur le petit écran cette semaine: The Way of all Flesh au canal 8. Jetez un coup d'oeil sur votre GUIDE de TV pour de plus amples détails.

Voici votre horoscope pour aujourd'hui: Faites votre deuil de la fortune, de la richesse; je ne crois pas qu'elle vienne jamais vous visiter largement.

Le mot de la fin. Si l'amour fait passer le temps, le temps se charge de faire passer l'amour. (Entendu dans le film "Le Cardinal" qui a été vu sur votre petit écran récemment.



PAUVRETE CHEZ LES INDIGENES - Le gouvernement fédéral a annoncé des projets visant à combattre la pauvreté chez les indigènes. La réalisation de ces projets coûtera environ 300 millions, uniquement pour cette année. Mais personne ne sait de façon certaine quelle portion de cette somme atteindra véritablement les Indiens, dont 74,5 pour cent sont actuellement sous le niveau de pauvreté fixé par le gouvernement. Ce vieux Indien, que l'on voit dans sa maison sordide de la réserve de Prophet River, en Colombie-Britannique, est un exemple frappant de l'indigence dans laquelle vivent pour la plupart les indigènes.

Il est deux heures du matin, cette nuit-là. Une Anglaise entre dans un commissariat et explique que sa fille est malade à l'hôtel et qu'elle ne parvient pas à trouver une ambulance pour la transporter à l'hôpital. Le gardien s'adresse au brigadier de service:

Madame Martin se rend en compagnie d'une amie sur la tombe de son époux, décédé récemment:

— On n'est pas là pour ça! rugit celui-ci.

— Fournant, chef, plaide le gardien, c'est pour une fille d'Albion!

— Dans ce cas, fait le brigadier, si vous connaissez la famille!

— Tiens! fait l'amie, surprise, pourquoi avez-vous fait inscrire sur la pierre: "Ci-gît le regretté époux de Madeleine Martin"? Votre mari s'appelait bien Georges Martin, non?

— C'est vrai, répond l'autre, mais je l'avais décidé à tout mettre à mon nom!

Adorables chauffardes

Une ravissante jeune femme, qui vient de griller un feu de signalisation au volant de sa ravissante voiture de sport, est sifflée par un agent.

— Et le rouge? lui crie-t-il.

— Le rouge? demande-t-elle avec un charmant sourire étonné. Pourquoi? Mon rouge est mal mis?

LES OBLIGATIONS D'EPARGNE DU CANADA

"ELLES SONT EN OR!"

faites vite



APRÈS LE 13 NOVEMBRE, ELLES VOUS COÛTERONT PLUS CHER, CAR VOUS DEVREZ PAYER L'INTÉRÊT COURU.

Une invention

Si quelqu'un m'avait dit que je ferais une invention, j'aurais été bien étonné. Et vous savez... pas une de ces petites inventions de rien du tout, non... une invention sérieuse.

Je ne dis pas que ce soit une de ces inventions qui bouleversent un siècle, mais...

C'est drôle comme ça vous vient, une invention... au moment où on s'y attend le moins...

C'est l'histoire de l'oeuf de Christophe Colomb!

Colomb ne pensait pas plus à découvrir l'Amérique qu'à rien du tout. Voilà que ses yeux tombent sur un oeuf dur... Alors, il se dit. Je ne me rappelle pas ce qu'il s'est dit, mais enfin ça lui a donné l'idée de découvrir l'Amérique.

Mon invention, à moi, ne m'est pas venue comme ça. Il n'y a pas d'oeuf dur dans la mienne.

Je ne pose pas, moi! Je n'ai pas un esprit en coup de foudre, mais j'ai de la logique, une logique serrée, une de ces logiques... serrées!

Voilà comment je l'ai trouvée, mon invention...

Il pleuvait à verse, une de ces pluies! Ah! quel joli temps!

Justement, j'avais une course pressée. Je me trouvais sous les arcades de la rue Principale. Si j'étais le gouvernement, je forcerais les propriétaires à bâtir les maisons avec des arcades.

Ce ne serait peut-être pas libéral.

Non, pas d'arcades, mais qu'est-ce qui empêcherait les boutiquiers de tendre devant leurs boutiques des toiles qui abriteraient les passants?

La Chambre ferait une loi pour forcer les commerçants à dresser des tentes pendant la pluie.

Puis, tout à coup... vous me suivez bien, n'est-ce pas?... je vais vous faire assister (solennel) à la genèse de mon idée... je me suis dit: Mais pourquoi chaque citoyen n'aurait-il pas sa petite tente à lui?

Une petite toile soutenue par des bâtons légers, du bambou, par exemple, qu'on porterait soi-même, au-dessus de sa tête, pour se garantir de la pluie.

Mon invention était faite! ... Il ne restait plus qu'à la rendre pratique.

Voilà ce que j'ai imaginé: Figurez-vous une étoffe... soie, alpaga, ce que vous voudrez... taillée en rond et tendue sur des tiges en baleine. Toutes ces tiges sont réunies au centre, autour d'un petit rond de métal qui glisse le long d'un bâton, comme qui dirait une canne.

Quand il ne pleut pas, les baleines sont couchées le long du manche avec l'étoffe... Dans ce cas-là, vous vous servez de mon appareil comme d'une canne.

Crac! il pleut! Vous posez le petit étui le long du manche... les baleines se tendent, l'étoffe aussi... Vous interposez cet abri improvisé entre vous et le ciel, et vous voilà garanti de la pluie.

Ce n'est pas plus difficile que ça, mais il fallait le trouver. Je vous fais le pari qu'avant trois mois mon instrument est dans les mains de tout le monde.

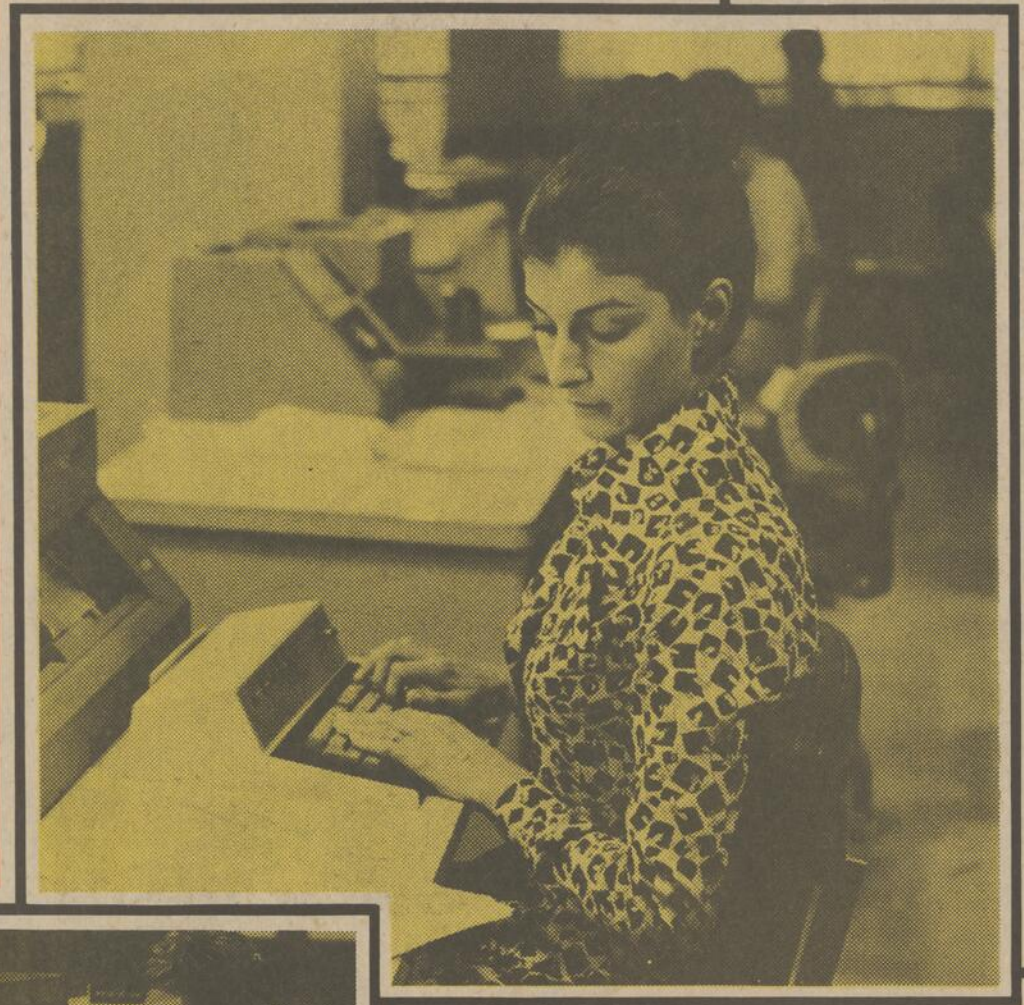
On pourra en établir à tous les prix, en coton pour les classes ouvrières, en soie pour les personnes aisées.

Ce n'est pas le tout d'inventer, il faut baptiser son invention.

J'avais songé à des mots grecs, latins, comme on fait dans la science. Puis, j'ai réfléchi que ce serait prétentieux.

Alors je me suis dit: Voyons... j'ai fait une invention simple, donnons-lui un nom simple. Mon appareil est destiné à parer de la pluie, je l'appellerai Parapluie.

Mais je cause, je cause. Je vais prendre mon brevet au ministère, je n'ai pas envie qu'on me vole mon idée. Car, vous savez, quand une idée est dans l'air, il faut se méfier.



"ON EST
12,012
POUR ASSURER
VOTRE
CONFORT"

